



la
mutuelle
SSO
ASSURANCE-GROUPE

QUEBEC — 60e ANNEE — Numéro 18,087

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
7009 L 1 JANV 67

L'Action

SEPT CENTS

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Météorologie

Nuageux avec quelques périodes de pluie aujourd'hui. Mercredi, généralement nuageux avec quelques averses dispersées. Un peu plus frais. Vents légers. Maximum et minimum à Québec: 55 et 45.

Mardi, 10 octobre 1967

La grève du transport

INTERVENTION DU GOUVERNEMENT?

LA CSN A REJETE L'OFFRE D'ARBITRAGE

Par ANTOINE LADOUCEUR

QUEBEC PC — Le gouvernement provincial envisagerait la possibilité d'obtenir l'émission d'une injonction pour mettre fin à la grève qui paralyse depuis près de trois semaines le transport en commun dans la région de Montréal.

Le cabinet provincial, qui doit se réunir en séance extraordinaire, à 11 h. 30 aujourd'hui, sera appelé à étudier cette solution éventuelle qui réglerait d'une façon provisoire le conflit à la Commission des transports de Montréal.

Selon une source d'information près du gouvernement, le conseil des ministres préférerait pour le moment utiliser le recours à l'injonction plutôt que de recourir immédiatement à la convocation d'une session spéciale pour y faire adopter une loi d'urgence ordonnant le retour au travail.

Samedi dernier, le conseil des ministres jugeant que la grève des transports en commun avait atteint un stade critique proposait au syndicat et à la partie patronale la procédure de l'arbitrage avec sentence exécutoire.

Hier après-midi, le président de la CSN, M. Marcel Pélissier, a rejeté cette proposition gouvernementale.

La grève des employés de la Commission de transport de Montréal se poursuivra jusqu'à ce que les demandes initiales des syndicats touchant les salaires soient satisfaites, a annoncé hier soir les représentants syndicaux.

M. Marcel Pélissier, président de la Confédération des syndicats nationaux, a dit au cours d'une conférence de presse que les cinq syndicats représentés par la CTM refusent de se soumettre à une formule d'arbitrage dont les recommandations seraient exécutoires en vue de régler leur conflit avec la CTM.

Il a déclaré que les syndicats, qui sont tous affiliés à la CSN, persistent dans leurs demandes originales et demeureront en grève jusqu'au moment où ils auront obtenu satisfaction.

Une des conséquences de la grève des 6.000 chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro, préposés à l'entretien, caissiers et autres employés de la CTM, a été de ralentir considérablement la circulation automobile dans les rues de la métropole et de diminuer le nombre des visiteurs à l'Expo depuis cet arrêt de travail le 21 septembre.

Le recours à l'injonction est prévu par le code du travail lorsqu'il s'agit d'une grève d'employés de services publics.

Lorsque le conseil des ministres est d'avis qu'une telle grève met en danger la santé ou la sécurité publique, il peut constituer une commission d'enquête et l'investir des pouvoirs d'un conseil d'arbitrage pour faire enquête sur le différend.

Sur la recommandation du ministre de la Justice, le gouvernement peut, après la formation de cette commission d'enquête, demander à un juge

de la Cour supérieure d'accorder une injonction pour empêcher une grève, lorsqu'elle est appréhendée, ou y mettre fin, lorsqu'elle est en cours.

Une telle commission d'enquête dispose d'un délai de 60 jours pour produire un rapport et l'injonction décernée doit prendre fin 20 jours après la production du rapport de la commission.

L'ancien gouvernement libéral avait utilisé le recours à l'injonction lors d'un arrêt de travail du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec. Les grévistes refusèrent de se soumettre à l'injonction et leur dirigeants furent par la suite condamnés à l'emprisonnement et à l'amende.



Ernesto Che GUEVARA, ancien bras droit de Fidel Castro

Mort ou blessé ?

LA PAZ (A.F.P.) — Le cadavre d'Ernesto Che Guevara figure parmi les corps des guerilleros abattus au cours d'un accrochage avec les forces de l'ordre survenu dimanche dans la région de Higuera, indique un rapport secret adressé au commandement militaire de La Paz par le Q.G. de la huitième division, cantonnée à Valle Grandes, apprend-on de source bien informée.

Le commandement de l'état-major de La Paz a confirmé cette nouvelle, lundi soir.

Le comité national démocrate appuie la politique de Johnson au Vietnam

WASHINGTON. (P.A.) — Les membres du Comité national démocrate ont appuyé lundi la politique de Johnson au Vietnam.

Cette proposition, qui a pour premier but d'empêcher certains démocrates ennemis de la politique présidentielle au Vietnam de nuire à l'élection de M. Johnson, vise également les critiques du Sud des Etats-Unis qui s'opposent à la politique d'intégration raciale du président américain.

Selon le délégué de Californie, M. Eugene L. Wyman, tout les représentants des 13 Etats de l'Ouest ont approuvé la résolution. M. Wyman doit d'ailleurs la soumettre au comité des droits égaux dirigé par le gouverneur du New-Jersey, M. Richard Hughes.

gué au congrès s'engage d'avance, sous serment, à soutenir tous les candidats qui seront choisis par ce congrès.

Cette proposition, qui a pour premier but d'empêcher certains démocrates ennemis de la politique présidentielle au Vietnam de nuire à l'élection de M. Johnson, vise également les critiques du Sud des Etats-Unis qui s'opposent à la politique d'intégration raciale du président américain.

Selon le délégué de Californie, M. Eugene L. Wyman, tout les représentants des 13 Etats de l'Ouest ont approuvé la résolution. M. Wyman doit d'ailleurs la soumettre au comité des droits égaux dirigé par le gouverneur du New-Jersey, M. Richard Hughes.

Le 1er octobre, le Conseil dé-



La faculté de Médecine de Laval

L'Université et la société

Dimanche et lundi, l'Association des Professeurs de l'Université Laval (L'APUL) avait organisé diverses réunions d'études sur le thème "L'Université et la société". Une formule nouvelle qui a pour but d'essayer de définir les rôles respectifs de l'Etat et de l'Université dans l'éducation du peuple, les besoins de la société, etc. Des participants, tant du monde universitaire que de celui des affaires, des professions et de la fonction publique ont présenté des thèses et des opinions à tendance très opposée qu'il serait difficile à résumer. Somme toute, il y a eu plusieurs sons de cloches ou, mieux, un carillon. Notre journal reproduit, en page 3, la pensée d'un vice-recteur de Laval et celle d'un représentant du ministère de l'Education sur "l'autonomie universitaire".

Le Canada a versé \$10 millions pour les pays sous-développés

NATIONS UNIES. — (P.C.) — Le Canada a versé lundi \$10.750.000 au programme des Nations Unies pour le développement qui vise à aider les pays sous-développés à constituer leur économie.

Le Canada avait offert la même contribution l'année dernière, et occupait le quatrième rang parmi les nations contributrices.

M. Gérard Pelletier, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré, annonçant la contribution, que l'augmentation des ressources des pays en voie de développement constituerait "un défi continu" en 1968.

Selon M. Pelletier, député libéral de Hochelaga, la contribution du Canada selon le programme d'aide, s'élève, jusqu'à maintenant, à environ \$300.000.000. Il a mentionné également le fait que M. Martin a l'intention d'élever, dans la prochaine décennie, la contribution d'aide à l'étranger à un pour cent du revenu national.

Le programme d'aide au développement date de 1965, alors que les Nations unies ont fusionné le programme d'aide technique, fondé en 1950, et le fonds spécial, fondé en 1959, qui coordonnait la planification.

A l'encontre de plusieurs autres pays, le Canada n'a pas spécifié à quels usages sa contribution devait être employée.

Selon M. Pelletier, le programme de 1967 a enregistré un échec, celui de n'avoir pu réussir à atteindre l'objectif de \$200.000.000 qui avait été fixé.

La suite de cette prédiction, le comité a approuvé, presque sans discussion, une résolution du représentant de l'Illinois, M. Jacob M. Arvey, approuvant sans restriction la politique intérieure et étrangère de M. Johnson.

La résolution exprime entre autres sa confiance "que le parti démocratique et le peuple américain se tiendra derrière le président, dans les bons comme les mauvais jours".

M. Johnson, ajoute la résolution, "a cherché une solution honorable au conflit du Sud-Vietnam, grâce auquel le peuple de ce pays pourrait être libéré de la terreur et des effusions de sang et sera capable de se diriger lui-même dans des conditions de liberté et de justice sociale".

Expo 67 ne mourra pas

MONTREAL — (P.C.) — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré lundi que l'Expo 67 ne mourrait pas définitivement avec la fermeture officielle de la fin octobre, mais que certains édifices demeureraient comme exposition permanente dédiée à la Terre des Hommes.

Selon M. Drapeau, des négociations se sont poursuivies depuis "quelques mois" avec les gouvernements fédéral et québécois pour garder les îles comme exposition permanente.

Selon les règlements des expositions internationales, l'Expo doit se fermer le 29 octobre. Selon le maire, il ne s'agit pas de chercher à prolonger ce délai ou à fermer pour l'hiver pour rouvrir au printemps, comme la Foire de New York l'a fait.

Simplement, a expliqué M. Drapeau, il était impensable que meure la Terre des Hommes. Les îles appartiennent à la ville de Montréal et au moins 40 expositions ont fait don de leurs édifices à la ville. Selon ce plan, la plupart des édifices demeureront en place avec leurs objets d'exposition. Déjà, selon le maire Drapeau, les projets se concrétisent pour les pavillons qui seront vidés de leur contenu.

Ce projet, a précisé M. Drapeau, n'a pas pour but de rivaliser avec l'exposition nationale canadienne, spectacle annuel de Toronto.

Propriété du site
La ville de Montréal, a ajouté le maire, est déjà entrée en pourparlers avec les gouvernements fédéral et provincial au sujet de la propriété du site de l'Expo 67.

Le gouvernement fédéral doit défrayer 50 pour cent des dépenses de l'exposition, le gouvernement provincial 37 1-2 pour cent et la ville de Montréal 12 1-2 pour cent.

L'incident est survenu au pavillon tchécoslovaque à l'île Notre-Dame, alors que des centaines de visiteurs, qui avaient attendu sous la pluie et le vent pendant près de trois heures pour voir ce pavillon apprirent que ce dernier serait fermé durant la visite de la princesse et de son époux.

Le couple royal est entré rapidement dans le pavillon entouré de nombreux agents de police en vêtements civils et ne donna aucun signe d'avoir entendu les huées.

Un représentant de ce pavillon a déclaré que celui-ci avait été fermé au public 20 minutes avant l'arrivée des visiteurs royaux afin qu'ils puissent voir les pièces d'exposition sans être dérangés par la foule.

Ni le pavillon de la France, ni celui du Mexique, que la princesse et son mari venaient de visiter n'avaient fermé leur porte au public durant cette visite.

Troisième incident

C'était la troisième fois que des personnalités étaient l'objet de huées au pavillon tchèque pour en avoir causé la fermeture temporaire.

Vendredi soir dernier, la chose s'était également produite lorsque la visite de Mme Jacqueline Kennedy avait forcé les visiteurs à attendre une heure et demie par un temps très froid. La visite du shah d'Iran avait provoqué la même réaction.

"Pourquoi ne pas nous avoir prévenus, s'est exclamée Mme S. T. Abbott qui a déclaré être venue de l'Etat de la Louisiane. Elle faisait la queue depuis trois heures.

"C'est une situation absolument dégoûtante", a déclaré M. Simon Fraser de Dundee, Ecosse. "Le moins qu'ils auraient pu faire aurait été de nous dire que nous aurions à attendre encore une demi-heure".

Plus tôt, le couple royal avait été séjourné par les mariachis, l'orchestre du pavillon mexicain. Les musiciens les ont suivis dans le pavillon, jouant et chantant des chansons espagnoles.

La princesse Margaret portait des accessoires noirs, de minuscules boucles d'oreilles et une montre dont le bracelet était d'environ un pouce et demi de large.

Lord Snowdon était vêtu d'un costume de corduroy vert mouton, d'une chemise de teinte vert foncé et cravate verte et il portait des bottes beiges.



Luther King en prison ?

WASHINGTON AFP — Le pasteur Martin Luther King, prix Nobel de la paix, pourrait aller en prison en compagnie de sept autres hommes d'Eglise noirs pour avoir organisé à Birmingham, Alabama, en 1963, des manifestations en faveur de l'intégration raciale. La décision a été signifiée lundi à Washington par un communiqué laconique de la Cour Suprême des Etats-Unis.

En juin dernier déjà, cette dernière instance avait confirmé par cinq voix contre quatre la sentence d'un tribunal de l'Alabama qui avait condamné le pasteur King et ses compagnons à cinq jours de prison et à une amende de \$50.

La Cour Suprême, à la demande de l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur NAACP avait accepté de reconsidérer le dossier des inculpés.

Depuis janvier aux E.-U.

\$100 millions de dommages dus aux émeutes raciales

NEW YORK. (P.A.) — D'après les estimations de la Presse Associée, les dommages causés à la propriété publique et privée au cours des émeutes raciales survenues durant les neuf premiers mois de 1967 s'élevaient à \$100.000.000.

Les villes de Détroit et de Newark ont été les plus marquées par les désordres, mais 65 autres centres ont subi de coûteux dégâts.

Les émeutes ont causé 85 morts et des blessures à 3.200 personnes, tandis que 16.000 ont été arrêtées. Bien qu'on ait enregistré le renvoi de plusieurs causes, les cours municipales de plusieurs villes sont encore surchargées, des semaines et même des mois après les émeutes.

En plus des dépenses occasionnées par les dégâts, s'ajoutent celles nécessaires pour payer le temps supplémentaire servi par les corps policiers et les services d'incendies ainsi que la Garde nationale.

A Détroit, les dommages s'élevaient à \$83.000.000 et le coût

du temps supplémentaire, à \$3.000.000. L'Etat du Michigan a dû verser \$226.800, à 850 policiers qui ont porté assistance aux forces locales des villes de Détroit, Pontiac, Grand Rapids et Saginaw.

L'occupation de Cambridge par la Garde nationale du Maryland a coûté \$130.000.

Les villes les plus touchées par les émeutes, du point de vue des dépenses entraînées, sont Newark avec \$10.250.200; Cincinnati, \$3.500.000; Tampa, \$2.000.000; Boston et New Haven, dans le Connecticut avec chacune \$1.000.000.

Protection des pompiers

A la suite des émeutes, l'Association internationale des pompiers a demandé au gouvernement fédéral de légiférer en vue de protéger les pompiers lorsqu'ils accomplissent leur devoir.

M. Albert E. Albertoni, secrétaire-trésorier de l'Association a déclaré: "Lorsque nos hommes vont combattre un incendie dans les taudis, ils doivent s'attendre à être reçus à coup de bouteilles et de pierres lancées par les foules".

Le patriarche Athénagoras au Vatican

ISTANBUL (AFP) — Le patriarche Athénagoras rendra visite le 26 octobre au Pape Paul VI, annonce ce matin un communiqué publié au patriarchat oecuménique.

Accompagné de quatre métropolitains membres du Saint-Synode et d'autres personnalités de la cour patriarcale, le patriarche oecuménique Athénagoras Ier arrivera à l'aéroport de Fiumicino le 26 octobre et quittera Rome le samedi 28 octobre.

Pendant sa visite Sa Sainteté le patriarche sera l'hôte de Sa Sainteté le Pape. Il logera dans les appartements pontificaux de la tour Saint-Jean, au Vatican, ajoute le communiqué.

L'Action

Pages	
Annonces classées	16
Décès et funérailles	17
Editorial	4
Féminine	6
Finance	15
Horoscope	6
Mots croisés	16
Nouvelles canadiennes	10
Nouvelles provinciales	11
Nouvelles internationales	18
Spectacles, T.V.	8
Sport	12-13-14

RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD RIVE-SUD

Echos de la RIVE-SUD

(par Eddie LABRIE)

Un développement d'envergure...

LEVIS. — Selon le maire de la ville de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon, si le projet d'annexion de Sorosto (une importante partie du territoire de la municipalité de Saint-Louis de Pintendre), Lévis connaîtrait au cours des prochaines années, un développement domiciliaire et industriel vraiment d'envergure. A ce sujet, on sait que M. Chagnon rencontrera demain soir, les membres du conseil municipal de Saint-Louis de Pintendre.

Pour plus d'un million...

LAUZON. — Au cours de l'année 1966-67, l'inspecteur en bâtiment de la cité de Lauzon a émis 325 permis de construction, soit pour une valeur de \$1,950,944. Par ailleurs, le nombre actuel de propriétaires est de l'ordre de 2,286 et celui des locataires (1,204). Enfin, la superficie de cette municipalité de la Rive-Sud est de 5,924. Longueur des rues (en milles) 34.

Contrebande...

Le concert "Québec chante" qui devait avoir lieu ce soir, à l'Auditorium du Collège de Lévis, a été annulé pour des raisons incontrôlables. Pour réclamer leur argent, les détenteurs de billets devront s'adresser au 8 rue Dallaire, à Lévis. Ce réclame intitulé "Québec chante" groupait les artistes suivants: Sylvain Lelièvre, Louise Poulin, Yves Albert et Ninon Lévesque.

7 soumissionnaires...

Exactement sept soumissionnaires ont présenté des prix dernièrement en vue d'obtenir le contrat pour l'entretien des bâtiments scolaires Champagnat et Mgr Déziel, propriétés de la régionale Louis Fréchette. Le plus bas soumissionnaire exigeait une somme de \$30,800 pour l'année en cours. Aucun commissaire de la régionale s'est opposé au montant de cette soumission.

En soirée seulement...

LEVIS. — La directrice générale de l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. Yvonne Saint-Pierre, o.s.a., nous faisait part, hier, qu'à l'occasion de l'inauguration et de la bénédiction de l'hôpital et de l'école des infirmières, le 15 octobre, les visites aux malades seront permises qu'en soirée seulement.

Saviez-vous que...

LAUZON. — Saviez-vous que le 16 décembre 1959, l'Association des Officiers de Finances Municipales des États-Unis et du Canada décernait à la cité de Lauzon, un certificat de conformité pour les comptes rendus financiers pour son rapport annuel se terminant le 30 avril de la même année. Ce dernier rapport fut jugé substantiellement conforme aux hauts degrés d'excellence de comptes rendus financiers tel que promulgué par cette Association et le Comité National sur la comptabilité gouvernementale.

Quatre morts dans une collision

Cumberland. — Quatre citoyens de baie d'Urfé, en banlieue de Montréal, ont perdu la vie lundi quand l'auto dans laquelle ils voyageaient est entrée en collision avec une autre près de Cumberland, localité située à 15 milles à l'est d'Ottawa.

C'est ce que rapporte aujourd'hui une dépêche de la Presse Canadienne. La sûreté provinciale a identifié les victimes comme étant Lawrence Edwin Boyette, âgé de 37 ans; son épouse Marion, âgée de 32 ans, et leur fille de quatre mois, Susan. En outre, on compte parmi les victimes, Edith McDonald, âgée de 69 ans. Ils occupaient tous la même voiture.

Une autre personne a aussi été blessée lors de la collision, mais la police ignore son identité pour le moment.

La collision est survenue sur la route 17, principale route reliant Montréal à Ottawa. D'autre part, un garçonnet de 9 ans, Richard Renaud, est décédé quelque temps après avoir été happé par une automobile près de sa demeure à Angers, dans la région de Hull.

Utile à la planète

La ville de Hong-Kong est peuplée de 3,800,000 personnes dont plus de 1,000,000 de réfugiés. Elle se classe au troisième rang mondial dans la production cinématographique. Hong-Kong est également la capitale industrielle du Sud-Est asiatique.

Les immigrants

Plus de la moitié des 1,000,000 d'immigrants arrivés au pays depuis 1946 ont été dirigés vers l'Ontario.

Lauzon, Québec et St-Louis de Pintendre discutent d'annexion, communications et services municipaux



En les voyant agir on peut se demander s'ils veulent se démontrer mutuellement leur affection ou s'ils discutent des parties de baseball de la Série mondiale. Les trois chameaux qui ont été photographiés au cours de ce jeu de têtes-têtes font partie du cirque Ringling Bros. and Barnum and Bailey.

Robarts fait face à une campagne électorale très mouvementée

Par la Presse Canadienne. Ce qui semblait être une fin de semaine calme et reposante pour le premier ministre John Robarts, en pleine campagne électorale en vue des élections provinciales du 17 octobre, en fut une très mouvementée. Hormis les critiques habituelles du chef libéral, M. Robarts Nixon et du leader NPD, M. Donald MacDonald, le premier ministre conservateur a été mêlé à une controverse dans sa ville de London.

Samedi, M. Nixon s'en est pris à la réflexion de M. Robarts qui avait déclaré que l'Ontario n'avait pas besoin d'ombudsman, parce que les membres de la législature servaient déjà bien la population de ce secteur.

Le lendemain, M. Robarts fut entraîné dans une controverse d'autrui par le Bureau d'éducation de London d'usurpation. Le chef du gouvernement a promis d'ouvrir une enquête. Enfin, hier, à Port Arthur, M. MacDonald a critiqué une récente déclaration de M. Robarts. Celui-ci avait déclaré être fatigué de se faire dire que le nord de l'Ontario était négligé.

A Kancardine, M. Nixon a qualifié le gouvernement conservateur de M. Robarts de bureaucratie froide, dépourvue et sans forme précise et a promis que s'il était porté au pouvoir il raffermerait la position de l'individu dans la province.

Rôle

Le chef libéral a précisé qu'en plus de veiller sur les intérêts publics et dans d'autres secteurs, l'ombudsman joue un rôle de premier plan afin de protéger l'individu dans les procédures d'expropriation, ajoutant qu'un gouvernement libéral verrait à ce que justice soit faite et de façon effective. Les troupes de M. Robarts ont pris naissance à London, lorsque le premier ministre a été appelé à répondre à des demandes de quatre candidats aux élections, pour que le chef du gouvernement enquête sur les accusations d'usurpation de fonds.

M. Leo Juhani, ancien employé au bureau d'architecture du conseil de l'éducation, a déclaré qu'étant employé par le conseil de London, il fut appelé à travailler sur des projets n'étant pas de la juridiction de ce conseil.

C'est le maire Gordon Stronach, député libéral de London South, qui a attaché le nom de M. Robarts à cette histoire, déclarant: "Le conseil fait partie de la constitution de London, celle qui a permis à John Robarts de prendre le pouvoir".

Même le candidat conservateur de London South, M. John White, déclarait que cette affaire ne pouvait pas demeurer en suspens.

Dimanche, M. MacDonald s'en est pris à "l'attitude cavalière" du premier ministre pour ce qui touche le nord de la province. Le chef du nouveau parti démocratique a mis en doute les propos tenus par M. Robarts, qui disait que le Nord-Ontario est traité sur un pied d'égalité avec les autres régions de la province.

Par Eddie LABRIE

Annexion, communications entre les deux rives et services municipaux en commun. Voilà essentiellement les trois questions qui seront abordées au cours de la présente quinzaine lors d'importantes rencontres qui auront lieu successivement à Saint-Louis de Pintendre, Québec et Lauzon, entre les maires de ces municipalités. C'est du moins ce qu'a révélé, hier, le maire de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon, ajoutant qu'il participerait lui-même à chacune des ces réunions secrètes. LA PREMIERE, DEMAIN... La première des trois rencontres aura lieu demain soir à Saint-Louis de Pintendre. A cette occasion, le maire Chagnon, de Lévis, s'entretiendra avec le conseil municipal de St-Louis de Pintendre au sujet du projet d'annexion de Sorosto (une importante partie du territoire de cette municipalité).

Comme on le sait, les autorités municipales de Lévis qui sont anxieuses de voir se concrétiser un tel projet, se sont d'ores et déjà penchées sérieusement sur cette question qui a fait au cours des derniers mois, l'objet d'une longue étude.

Par ailleurs, le maire de Lévis nous a laissé savoir lors d'une conversation téléphonique hier, que des ingénieurs présenteraient demain soir un rapport très détaillé sur la superficie de terrain de Sorosto, territoire qui veut annexer Lévis.

LA DEUXIEME, JEUDI... Le sujet de discussion qui sera débattu lors de la deuxième rencontre, prévue pour jeudi soir, sera nul autre que "les communications entre Québec et Lévis". La Rive-Nord sera représentée par un comité formé au sein du conseil de ville de Québec alors que la Rive-Sud aura comme représentant "le comité conjoint de la traversée de Lévis".

Comme le soulignait hier, M. Chagnon, les deux parties en cause, discuteront de l'amélioration du système de traversiers, de même que l'édification de quais appropriés. Enfin, selon le premier magistrat lévisien, "il faudrait deux nouveaux traversiers ainsi que des quais adéquats, sans pour cela éliminer la construction éventuelle d'un tunnel ou d'un pont-tunnel entre Québec et Lévis."

LA TROISIEME, LE 18... La troisième et dernière rencontre aura lieu soit à Lévis ou à Lauzon, mercredi le 18 octobre. A cette occasion, les conseils municipaux de ces deux villes de la Rive-Sud, tenteront de s'accorder sur la fameuse question "de fusion des services municipaux". Inutile de rappeler qu'un tel projet préconisé conjointement par Lévis et Lauzon, a fait couler beaucoup d'encre au cours des dernières années.

La dette nette de Lévis s'établit à \$2,163,498

Par Eddie LABRIE

Au 30 avril 1967, la dette nette de la ville de Lévis s'établit à \$2,163,498. Celle de l'année précédente était de l'ordre

de \$2,040,352. Or, ceci veut donc dire que la dette a augmenté de \$123,146, cette année. C'est ce qui ressort principalement du rapport présenté récemment par les comptables

agréés Ruel, Roy et Moreau, lors d'une assemblée régulière du conseil municipal.

L'augmentation de la dette nette de la cité de Lévis s'explique comme suit: Emprunts sur obligations totalisant une somme de \$367,773; l'augmentation des comptes à payer pour dépenses capitales payables par règlement d'emprunt est de \$14,065; l'appropriation du surplus pour la réfection d'une rue s'élève à \$10,090 et les amendements au rôle de perception (1965-66) ont atteint à venir jusqu'à maintenant un montant de \$5,279. Le total dans ce domaine est de l'ordre de \$397,207.

Par ailleurs, l'excédent des revenus sur les dépenses pour l'année se chiffre à \$4,852; les obligations rachetées ont totalisé \$107,500; le remboursement sur achat de machinerie \$3,989; vente d'un terrain \$2,000 et diminution de l'emprunt à la banque du fonds de capital et d'emprunt \$155,720. Total: \$274,061.

Enfin, pour en arriver à l'augmentation de la dette nette qui est de \$123,146, il faudrait soustraire des dépenses les revenus, lesquels totalisent respectivement \$397,207 et \$274,061.

Il avait accepté de se laisser tuer

PRETORIA (Reuter) — Un

homme d'affaires sud-africain âgé de 48 ans a raconté lundi comment il y a 25 ans, "il avait été obligé d'accepter de se laisser tuer plutôt que d'être capturé", lors du raid de Dieppe, au cours de la seconde Guerre mondiale.

Originaire de Londres, M. Jack Nissen a rappelé le rôle qu'il avait joué lors du raid effectué le 20 août, 1942, alors qu'il faisait face à une mort possible de la part des Allemands, comme ennemi, et de la part des Canadiens comme "un homme qui en sait trop".

M. Nissen — son nom était Nissensthal, mais il l'a depuis raccourci — devait accompagner les soldats canadiens jusqu'à un poste de radar situé près de Pourville, à quelques milles à l'ouest de Dieppe, et chercher à percer les secrets de l'équipement allemand.

Il s'était joint à un groupe de radar de la RAF à la fin de janvier, 1940, et à l'époque du raid, il était "fortement impliqué dans le radar".

"Je connaissais les circuits de chaque système de radar que nous possédions".

M. Nissen a déclaré qu'il n'était pas obligé de participer au raid, mais qu'on l'avait avverti que s'il y participait, il ne pouvait se permettre de se laisser prendre vivant.

M. Nissen s'était embarqué avec le régiment à Southampton, en Angleterre, le soir du 19 août 1942, et "nous avons mis pied à terre à 4 h. 40 du matin, mais du mauvais côté de Pourville".

"Durant le temps que nous nous sommes battus pour nous frayer un chemin jusqu'à Pourville, nous avons perdu un temps précieux. Nous avons grimpé sur la falaise où se trouvait le poste de radar, mais nous avons atteint la halle autour du poste au moment même où une mitrailleuse coupait la halle," a dit M. Nissen.

M. Nissen a réussi à s'échapper de Dieppe en se rendant à la nage jusqu'à un navire. Il s'est établi en Afrique du Sud en 1948 et il fabrique maintenant de l'équipement radiophonique et électronique.

Parlant du 20 août 1942, il a dit: "Ce fut une journée terrible. Mais j'étais jeune et je voulais y aller. J'ai toujours cru que j'aurais dû être tué et par conséquent j'ai toujours considéré chaque jour depuis comme momentanément comme un bon." L'histoire de Nissen a d'abord été révélée par le vice-amiral de l'air sir Victor Tait, directeur du radar de la RAF au temps de la guerre.

Les Canadiens, français, a précisé le ministre, veulent participer aux décisions économiques et politiques du Canada, de même que le droit de parler leur propre langue et de posséder leur propre culture partout au pays.

Le Canada doit montrer au monde, affirme M. Pepin, que les Canadiens français et anglais peuvent vivre en harmonie. Précédemment, au cours d'une conférence de presse, M. Pepin avait affirmé que le Québec, "voile de la confédération", obligerait le reste du Canada à devenir une "république de bananes" contrôlée par les États-Unis.

Même le candidat conservateur de London South, M. John White, déclarait que cette affaire ne pouvait pas demeurer en suspens.

Dimanche, M. MacDonald s'en est pris à "l'attitude cavalière" du premier ministre pour ce qui touche le nord de la province. Le chef du nouveau parti démocratique a mis en doute les propos tenus par M. Robarts, qui disait que le Nord-Ontario est traité sur un pied d'égalité avec les autres régions de la province.

M. Nissen a déclaré qu'il n'était pas obligé de participer au raid, mais qu'on l'avait avverti que s'il y participait, il ne pouvait se permettre de se laisser prendre vivant.

M. Nissen a déclaré qu'il n'était pas obligé de participer au raid, mais qu'on l'avait avverti que s'il y participait, il ne pouvait se permettre de se laisser prendre vivant.

LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTÔME



par Walt Disney



PHILOMENE



par Lee Falk et Ray Moore



par Ernie Bushmiller



LA SOURIS MIQUETTE



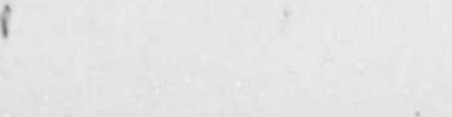
LE FANTÔME



par Walt Disney



PHILOMENE



LE FANTÔME



par Lee Falk et Ray Moore



"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD
notre correspondant
EDDY LABRIE
522-4771
abonnements-service:
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél.: 837-1922

A vendre — Divers

LES LIVRES — Récentes
Poésie — Hapassous
Réfrigérateurs — Congélateurs

Beatty
toutes pièces en main
MAGASIN AVE. BEGIN, LEVIS
J.G. COUTURE, TEL.: 837-5393
1345 5-10 (mar. j. n. au 2-21) 21 C.L.

Clavigraphes

ATTENTION — Nous réparons clavigraphes, machines à additionner de toutes marques, vendons machines à écrire, à additionner, "Commodore Optima", Assemblement de bureaux, etc., CENTRE DE COUTURE COUTURIER ENR., 41 Ave. Bégin, Lévis, TEL.: 837-8624 961 12-9 (1 me) 80 C.L.

Ecoles

COURS DE COUTURE

VOUS AVEZ 15 ans et plus? Apprenez à coudre et obtenez votre certificat. Cours jour et soir. Inscrivez-vous immédiatement. SCOLE DE COUTURE & COUTURE, 41, avenue Bégin, Lévis, TEL.: 837-8524. Seule école du genre à Lévis, détenteur de la licence de la loi des écoles professionnelles privées. 969 15-9 (1 me) 81 C.L.

Machine à coudre

COUTURIER

LE SEUL centre de couture, spécialiste en machines à coudre, sur la Rive-Sud. Machines à coudre, robes, 849.95. Réparations, pièces, aiguilles, pour toutes marques. Vendeur autorisé "PAPETERIE WHITE", "REINER", "OMEGA", etc. CENTRE DE COUTURE COUTURIER, 41 Ave. Bégin, Lévis, TEL.: 837-8524. 1350 0-10 (1 me) 120A C.L.

Horlogers — Bijoutiers

Nous vous invitons à venir voir notre riche collection de BAGUES A DIAMANTS ET JONCS avant d'en faire l'achat

Un escompte de **50%** vous sera accordé

J.-B. Paradis
HORLOGER-BIJOUTIER
127, rue Commerciale, Lévis. — Tél.: 837-5446
(en face de la Traversée)

Symposium de l'APUL

Martin favorise l'intervention de l'Etat dans le domaine universitaire

EPREUVE 9
(Par Robert Giroux)

M. Yves Martin, sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation du Québec, qui agissait comme commentateur, après l'exposé du vice-recteur sur l'autonomie universitaire, lors d'un symposium de l'APUL, a déclaré, en essence, qu'il favorisait une certaine intervention de l'État dans le domaine universitaire.

"Il me paraît illogique, même si je sais que la chose ne va pas sans difficultés, de demander à l'État d'assumer la responsabilité entière du destin d'une collectivité et, en même temps, de chercher à soustraire à son action l'un des leviers essentiels du progrès de cette collectivité, l'Université", a déclaré M. Martin, à l'appui de la politique à suivre qu'il préconise.

Si l'État n'est pas à la mesure de sa responsabilité, c'est lui qu'il faut agir, directement, ajoute le sous-ministre de l'Éducation.

Ces discussions se ramèneront toutes à une question

centrale: comment concilier la responsabilité de l'État à l'égard du bien commun avec l'autonomie de l'Université sur le plan de la régie interne?

L'Université peut nommer qui elle désire comme membre du corps professoral, mais on admettra qu'un État puisse, à l'occasion, exercer un droit de regard sur les qualifications de ceux qui vont être responsables de la formation des cadres supérieurs de la société.

Au niveau des étudiants, le conférencier admet que l'université a le droit de recevoir qui elle juge à propos de recevoir mais se demande si on refusera à l'État le droit de veiller à ce que la sélection ne se fasse, dans une société, que sur la base des aptitudes intellectuelles, plutôt que selon des critères de fortune ou de rang social?

Il concède encore que l'université a le droit de déterminer elle-même l'équilibre qui lui semble le plus propice entre l'enseignement et la recherche.

Mais refusera-t-il à l'État tout moyen d'assurer que le

développement de l'un et de l'autre réponde aux besoins réels de la société?, demande-t-il encore.

Le débat sur l'autonomie va se concrétiser

Le sous-ministre adjoint a rappelé que la prochaine étape de la réforme de l'enseignement dans laquelle le Québec est maintenant profondément engagé va être consacrée plus immédiatement à l'enseignement supérieur.

Le ministre de l'Éducation n'a-t-il pas formulé son intention et celle du gouvernement de soumettre à l'Assemblée législative, à la prochaine session, une législation relative à l'enseignement supérieur?

Admettant que, pour l'instant, on ne pouvait discuter de propositions, d'une politique non encore définie par le gouvernement, M. Martin montra qu'il était quand même utile, dans l'intervalle, de chercher à débayer le terrain, afin de ne pas fausser la position même du problème avant des ges-

tes décisifs ne soient posés. Le représentant du gouvernement a également promis qu'avant de légiférer, le projet de loi serait communiqué aux autorités des universités, au préalable.

Au cours de son énoncé, M. Martin a cité une déclaration faite par Mgr Parent, vice-recteur de Laval, l'an dernier, lors d'une conférence prononcée à l'université York de Toronto.

Nous ne rappellerons que le début de la citation de Mgr Parent que le conférencier a lue:

"Une tradition bien établie d'autonomie universitaire — conçue comme s'appliquant à tous les domaines, aussi bien celui de la finance que de l'administration — celui de l'enseignement et de la recherche — quelquefois un université a le droit de tenter de définir l'État pour assumer ses responsabilités à l'égard des universités, une sorte d'assaut."

"L'une des faiblesses actuelles des universités, c'est probablement d'adopter ainsi une

attitude de défense, de protection de leurs droits acquis, plutôt que de se montrer disposées à endosser des responsabilités nouvelles à l'égard de la société, à étudier comment elles pourraient se préparer à y répondre rapidement".

Deux modalités d'exercice de cette responsabilité semblent ici s'affronter, poursuit M. Martin.

Selon une première attitude, l'État doit "reconnaître" ses responsabilités à l'égard des universités, mais il doit participer le moins possible à de telles responsabilités.

On a la conviction que la liberté de l'enseignement et de la recherche ne sera garantie qu'à la condition de créer, sous quelque nom qu'on choisisse, une sorte de régie quasi-indépendante de l'enseignement supérieur.

L'autre attitude se traduit par des formules qui supposent un rôle plus direct de l'État dans l'organisation et le développement de l'enseignement supérieur.

Conclusion

En définitive, le problème de l'autonomie universitaire est peut-être, fondamentalement, le problème de notre conception de l'État. Je ne crois pas que la première soit menacée; la seconde est, pour une large part, à réviser.

"Et, sur ce plan, l'Université n'aurait-elle pas un rôle éminent à remplir dans une société, par la façon dont elle se définit par rapport à l'État et dont elle définit l'État par rapport à elle-même?"

"L'État sera sensible aux valeurs que représente l'Université et il les respectera dans la mesure où l'Université elle-même contribuera à orienter en ce sens l'action dont il doit de toute manière assumer la responsabilité au nom de la collectivité", a conclu le conférencier, faisant observer qu'il faudra faire une aussi large part à la notion d'État qu'à celle d'autonomie universitaire dans les discussions sur les relations entre l'Université et l'État.



● A L'INSTITUT CANADIEN — Cette semaine, dans le cadre des "Lundis de l'Institut Canadien" consacrés aux voyages, M. Robert Cornevin était invité à parler de la République du Togo où il passa lui-même huit ans, soit de 1948 à 1956. Sur la photo, dans l'ordre habituel, vous reconnaîtrez: M. Joseph Lavergne, président de comités des Conférences; M. Robert Cornevin de Paris, conférencier et le Dr Gustave Lachance, président de l'Institut Canadien de Québec. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Le Togo a une superficie qui correspond à l'Abitibi et le Témiscamingue réunis

Par Céline COTE

"Situé sur la Côte occidentale de l'Afrique, le Togo couvre une superficie d'environ 55.000 kilomètres carrés ce qui représente à peu près l'étendue de terre occupée par la réunion de l'Abitibi et du Témiscamingue dans la province de Québec ou encore, le 30ième de la France ou, le 30ième du Canada". Voilà comment M. Robert Cornevin définissait hier soir, à l'Institut Canadien, la situation géographique et l'étendue de cette République dont les contours s'identifieraient à une "silhouette humaine".

M. Robert Cornevin, de Paris, l'invité de la semaine dans les cadres des "Lundis de l'Institut Canadien" donne actuellement, à l'Université Laval, une série de conférences sur l'histoire de l'Afrique. M. Cornevin, écrivain, journaliste est également directeur du Centre d'Étude et de Documentation sur l'Afrique et l'Outre-Mer de Paris. De plus, M. Cornevin est membre de l'Association des Écrivains d'expression française, cet organisme qui attribue annuellement le Prix France-Québec.

M. Cornevin qui passa lui-même huit ans de sa vie au Togo soit de 1948 à 1956, en tant qu'administrateur et représentant du gouvernement français, qui écrivit plusieurs volumes sur ce pays et sur l'Afrique témoigne de la compétence du conférencier d'hier soir en ce qui concerne le Togo proprement dit et des divers aspects de ce pays qu'il tenta, par son exposé et quelques films de faire connaître davantage au public québécois.

QUELQUES NOTES HISTORIQUES

Nachtigal, explorateur allemand installa dès 1884, la domination de son pays sur plusieurs points du Togo. Mais la guerre de 1914-18 fit de ce pays une conquête franco-anglaise ce qui signifia que la partie ouest fut attribuée à l'Angleterre, tandis que la partie est devint une possession de la France.

Un peu plus tard, le Togo sous l'administration britannique demanda que la Côte d'Or soit rattachée au Togo de l'Ouest qui formaient en 1957 l'État indépendant du Ghana. Par contre, de son côté la France avait organisé, en 1956

un référendum que les Togolais acceptèrent en majorité. Il s'agissait de se prononcer pour ou contre un statut républicain pour leur pays. C'est en 1960 que la République du Togo accéda à l'indépendance et qu'elle était admise quelques mois, plus tard comme le 84ième membre à l'O.N.U.

Mais entre les périodes de domination française et le jour où la République du Togo devint indépendante, ce pays capta à quelques reprises l'attention du monde entier.

Sylvanus Olympio, d'abord premier ministre du premier Conseil du gouvernement de l'Afrique (1955) fut également le premier ministre de la République Togolaise. Trouvant la mort en 1963, à la suite d'une conjuration de quelques militaires et de demi-soldes, la disparition d'Olympio sema crainte et terreur chez les autres chefs d'État africains. M. Grunitzky qui avait présidé le premier gouvernement togolais (1956-58) et M. Méatchi, dynamique représentant des populations du Nord, permirent par la suite la mise en place de nouvelles institutions fort bien accueillies du peuple et la République du Togo reprit donc la place qui lui convenait au sein des nations africaines.

Enfin, M. Cornevin ajouta aux quelques notes historiques de ce pays, que les Congolais est un être religieux et que la croyance majoritaire de ce peuple se rattache à la religion catholique, puis dans une proportion inférieure, d'autres seront des adeptes du protestantisme.

L'agriculture constitue la principale source de revenus des familles implantées au Togo, ce pays actuellement en voie de développement.

Les beaux côtés de la vie.

Le bien devrait faire du bruit

"Votre chronique s'avère si intéressante et si utile dans un siècle où l'on fait étalage de violence, de meurtre et de toutes sortes de turpitudes! Il fait bon s'y rafraîchir l'esprit et le cœur avec un beau geste de courtoisie ou de charité.

Permettez-moi de vous raconter ce qui suit: Un ménage pas très fortuné a fait l'adoption d'une petite fille qui est leur joie et leur fierté; cette enfant a maintenant six ans. Voilà que l'idée leur est venue de lui donner une petite soeur; ils sont donc retournés chercher une autre petite de deux ans.

Le soir de cette nouvelle adoption, le couple est passé chez nous montrer leur trésor. A un certain moment, la petite, en criant papa, s'est jetée dans les bras du monsieur. Jamais je n'ai vu figure plus épanouie ni homme plus heureux! Quelle belle charité, et ces gens-là ne sont-ils pas les premiers à en jouir?

Je les félicite et je les admire. Signé: une abonnée de votre journal.

Inexprimable doit être, en effet, la joie de se montrer humain au point de donner un papa, une maman, un foyer à un enfant privé de tout ce nécessaire affectif pour se développer et grandir en tout son être!

Combien est-ce méritoire aussi depuis que le Dieu fait homme est venu dire: "Celui qui reçoit un petit enfant me reçoit". C'est sans doute parce que le Seigneur aussi entre avec l'enfant adopté au foyer adoptif que la joie des parents se fait si envahissante.

R. GAILLARD

En aidant au financement des universités

L'État, trop souvent, s'arroge le droit de donner son avis

(Par Robert Giroux)

Aujourd'hui, il y a peu d'universités qui ne reçoivent pas de l'État une part importante de leurs moyens de subsistance et il s'ensuit tout naturellement que l'État, le groupe de financiers ou l'organisme qui alimente le trésor de l'université se croit habilité à donner son avis quelquefois dans le détail sur la façon dont ces fonds doivent être dépensés, a déclaré, hier, un des vice-recteurs de l'université Laval, lors du colloque tenu sous les auspices de l'Association des Professeurs de l'Université Laval.

"C'est ordinairement de cette façon que l'autonomie universitaire est compromise", a ajouté le vice-recteur.

L'université se rallie, dans sa conception de l'autonomie de l'enseignement supérieur aux idées énoncées par Lord Robbins, dans un rapport qu'il a publié en 1963, et dans lequel il suggérait que l'université avait le droit de nommer qui

elle désire comme membre du corps professoral; de déterminer par elle-même les sortes d'enseignement et leur niveau; de recevoir qui elle juge à propos comme étudiant et, enfin de déterminer elle-même l'équilibre qui lui semble le plus propice entre l'enseignement et la recherche.

Au cours de l'élaboration de ces droits qu'il préconise, le vice-recteur a particulièrement insisté sur le choix des recteurs.

"L'université a le droit de choisir elle-même son recteur sans ingérence politique ou autre. Il semble essentiel que le Chef de l'Université ne soit pas l'objet d'une nomination venant de l'extérieur".

On peut sans difficulté imaginer les abus qu'amènerait une telle situation: créatures politiques liées à un parti; sectaires imbus d'une idéologie étroite; représentants d'un secteur de l'industrie ou du commerce.

Tous pourraient, à des degrés divers, influencer dans un sens souvent néfaste la destinée de l'université, pense le Dr Bonneau.

Assurer l'autonomie aux universités, c'est permettre au professeur d'évoluer dans un contexte d'où seront absents les préjugés basés sur la race, le sexe, la religion et la politique afin qu'il puisse enseigner en accord avec les exigences de sa discipline.

Le vice-recteur fit observer, à un certain moment, qu'il allait de soi que cette liberté de l'université impliquait aussi des devoirs.

Ainsi, il faut qu'elle serve bien la Subvention ou la Nation qui la subventionne plus ou moins.

Il faut que la qualité des gradués soit au moins égale à celle des gradués des "bonnes" universités et que les cours offerts soient en accord avec les besoins de la Nation.

Les institutions universitaires, il faut bien le reconnaître, n'ont pas toujours répondu à ces normes. Toutefois, partout dans le monde, les institutions de haut savoir manifestent actuellement un renouveau d'intérêt à l'égard des besoins présents et futurs du pays, remarque encore le conférencier.

Depuis leur création, les universités se sont toujours données la tâche de conserver, diffuser et augmenter le savoir.

"Récemment, l'augmentation du savoir a pris un rythme tel que, dans certains cas, la mission même de l'université a été mise en danger".

Au soutien de cet avis, le Dr Bonneau rappelle des déclarations récentes de certains présidents d'universités américaines qui ont soutenu que les contrats de recherche fédéraux menaçaient l'équilibre même de leur institution.

Les subventions de Fondations peuvent facilement déséquilibrer l'esprit d'équipe d'un secteur de l'université ou accaparer les professeurs à un point tel que leur enseignement en souffrira.

Un autre danger guette les universités, avertit le vice-recteur.

C'est le fait que, explique-t-il, suivant l'adage "celui qui paie le violonnet choisit la mélodie". Or l'État fait de plus en plus les frais de la musique.

Souvent ce dernier a des besoins immédiats et pressants dans l'ordre, soit des effectifs professionnels, soit de la promotion d'un secteur donné de l'activité humaine.

Ces deux ordres de besoins ne peuvent être complétés en définitive que par un apport considérable des universités.

"En demandant à l'université de résoudre ses problèmes, l'État peut fausser pour longtemps la mission fondamentale de l'université. Il est nécessaire, dans ce domaine, que cette dernière adopte une attitude d'accord avec les besoins à long terme de la Nation", a conclu le conférencier sur le sujet.

A Saint-Romuald

Le lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard et son épouse victimes d'un accident

Par André DELAGE

ST-ROMUALD. — Mme W. J. MacDonald, épouse du lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard, reposait hier soir, dans un état critique à

l'hôpital de l'Enfant-Jésus où d'urgence à la suite d'une collision frontale entre deux voitures, survenue hier après-midi, vers 13 h. 15, sur la route 2 à St-Romuald. Trois autres personnes ont aussi subi

des blessures dans le même accident, dont M. MacDonald lui-même. Ce dernier n'a subi que des blessures sans gravité puisqu'il pouvait marcher lorsqu'on l'a sorti de l'automobile accidentée. Les deux autres personnes que les ambulanciers de la maison Gilbert et Turgeon ont transportées à l'Hôtel-Dieu de Lévis sont M. et Mme Emile Duclos du 519 de la 9e avenue à Charny. Mme Duclos a eu une épaule et une jambe fracturées. En outre, elle s'est infligée de multiples coupures à la figure à la suite du bris des vitres qui ont volé en éclats au moment de l'accident. M. Duclos a été blessé moins gravement et il semblait souffrir surtout de maux à l'estomac.

D'après certaines informations dignes de foi, Mme MacDonald aurait subi une fracture du crâne et de profondes entailles à la figure. Transportée d'abord à l'Hôtel-Dieu de Lévis par les ambulanciers de la maison Claude Marcoux de St-Romuald, Mme MacDonald a dû être transférée à l'Enfant-Jésus pour y subir des soins assez particuliers vu la gravité de son état constatée par les médecins qui l'ont examinée. Vers 15 h., une intervention chirurgicale fut pratiquée, intervention dans le but de lui sauver la vie et vers 18 h., on nous apprenait que Mme MacDonald n'était pas encore sortie de la salle d'opération où elle était entrée d'urgence, quelques heures plus tôt.

Sous la violence du choc, les deux automobiles n'étaient plus qu'une masse difforme de tôle et les victimes sont demeurées prises à l'intérieur jusqu'à l'arrivée des premiers secours.

Les véhicules sont considérés comme une perte presque totale.

Selon certains rapports, il semble que le fils de MacDonald, précédait l'auto de son père au moment de l'accident.

Le fils du lieutenant-gouverneur qui est médecin, aurait accompagné ses parents jusqu'à l'Hôtel-Dieu où ils furent transportés.

Les agents de la sûreté provinciale, de la sous-division de Québec enquêtent présentement pour déterminer les causes exactes de la collision.

Jusqu'à on a demandé l'aide de nombreux volontaires pour participer aux recherches. En outre, l'aviation canadienne devait dépecher sur les lieux un hélicoptère de la base de Trenton en Ontario, mais il a été impossible à ce dernier, de décoller en raison du mauvais temps qui sévit dans la région.

Par ailleurs, la protection civile a dépêché des hommes qui sont sous les ordres de M. Paul-Emile Tremblay, directeur de la zone 2. Les trois disparus sont tous originaires de Bagotville.

Elle décède des suites de ses multiples blessures

FAITS DIVERS

(Par Robert Giroux)

Portés disparus depuis dimanche

ROBERVAL. — Jacques Peron, 20 ans, et son frère Laurent, 11 ans ainsi qu'un compagnon, Marc Lévesque, 14 ans, sont portés disparus depuis dimanche soir dans la région du lac Gôth dans le comté de Dubuc.

Les trois jeunes gens qui étaient partis à la chasse, devaient revenir à leurs domiciles respectifs pour l'heure du souper mais ils ne sont pas sortis de la forêt qui est très dense à cet endroit.

On entretient de vives craintes à leur sujet en raison de la température pendant cette période de la saison.

plutôt échauffées sur l'élargissement de la 8ième rue et le pavage de la 9ième rue, demandés par les citoyens de St-Esprit, M. Trotter a révé

qu'en ce qui a trait au pavage de la 9ième rue qui reste à faire, il est inscrit dans la liste des travaux de pavage et que le projet d'élargissement est entre les mains de l'ingénieur en circulation parce que la ville a le projet de décréter toutes les rues de ce secteur "sens uniques" de façon à éviter d'être obligée de les élargir. Ce qui permettra de conserver les arbres qui les bordent.

Finalement, les membres de la Fédération, recevant l'appui de MM. Trotter et Duquette, ont renouvelé une proposition présentée lors de leur dernière assemblée au début de l'été et visant à suggérer aux autorités scolaires de la ville de Québec de faire inclure dans le programme scolaire des cours sur le civisme...

Elle a subi une fracture au

Blessée dans une collision

(Par Robert Giroux)

Elle décède des suites de ses multiples blessures

Québec. — La jeune Linda Verrette, 4 ans, fille de M. et Mme Lucien Verrette de Québec, est décédée hier matin, vers 7 h., à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, des suites de multiples blessures, reçues dans un accident de la circulation, impliquant trois voitures, samedi après-midi, vers 18 h. 37, à l'angle de la 11e Rue

et de la 4e Avenue dans le quartier Limoilou. Les parents de la jeune Verrette avaient aussi été blessés dans la collision qui a fait pas moins de 13 blessés.

D'autres personnes demeurent également dans un état critique à l'Enfant-Jésus où on les avait transportés d'urgence.

Elle décède des suites de ses multiples blessures

Elle a subi une fracture au

bras droit et de multiples blessures à la tête. Les occupants de l'autre véhicule s'en sont tirés indemnes.

Les ambulanciers de la maison Arthur Cloutier & Fils ont transporté la victime à l'hôpital Jeffery Hale.

Violence de l'impact

Sous la violence du choc, les deux automobiles n'étaient plus qu'une masse difforme de tôle et les victimes sont demeurées prises à l'intérieur jusqu'à l'arrivée des premiers secours.

Les véhicules sont considérés comme une perte presque totale.

Selon certains rapports, il semble que le fils de MacDonald, précédait l'auto de son père au moment de l'accident.

Le fils du lieutenant-gouverneur qui est médecin, aurait accompagné ses parents jusqu'à l'Hôtel-Dieu où ils furent transportés.

Les agents de la sûreté provinciale, de la sous-division de Québec enquêtent présentement pour déterminer les causes exactes de la collision.

Elle a subi une fracture au

bras droit et de multiples blessures à la tête. Les occupants de l'autre véhicule s'en sont tirés indemnes.

Les ambulanciers de la maison Arthur Cloutier & Fils ont transporté la victime à l'hôpital Jeffery Hale.

Selon les citoyens du quartier Limoilou

Québec devrait faire sa part dans l'aménagement du parc Cartier-Brébeuf

par François Demers

Dans une résolution adoptée hier soir, la Fédération des 11 Ligues de citoyens du quartier Limoilou demande que le Gouvernement provincial fasse aussi sa part dans l'aménagement du Parc Cartier-Brébeuf, et ceci dans la même proportion (35%) qu'il l'a fait pour la canalisation de la St-Charles.

Cette proposition est venue comme essai de solution présentée par le Dr Marcel Tremblay, président de la Ligue des citoyens de St-Esprit, devant l'impasse actuelle des démarches pour l'aménagement de ce parc historique, où sera entreposé pour le bénéfice des touristes la réplique de la Grande Hermine qui a occasionné de si nombreux débats.

En effet, M. Gérard Duquet, député libéral du comté de Québec Est, avait été invité par la Fédération à venir exposer où en est le projet d'aménagement du Parc Cartier-Brébeuf à l'embouchure de la Rivière

Lairet sur la rivière St-Charles. M. Duquette a précisé que le fédéral avait déjà voté \$400.000 des quelque \$2 millions et demi prévu pour ce parc mais qu'il attendait que tous les terrains nécessaires lui soient cédés par la ville de Québec, pour procéder.

De son côté, le conseiller exécutif de la ville de Québec, M. Armand Trotter, a précisé qu'il n'y a aucun problème en ce qui concerne la cession des terrains qui doivent être récupérés du provincial mais que le conseil de ville de Québec est actuellement devant une impasse parce qu'il devra, selon les plans actuels d'aménagement de ce parc, consacrer plus de \$600.000 à l'expropriation de certains terrains qui seront ensuite cédés au fédéral.

A la suite de quoi, M. Trotter a affirmé qu'il proposera au conseil exécutif lors de sa prochaine réunion (vraisemblablement demain matin) de convoquer une réunion de tous les corps intermédiaires de la

ville pour leur demander s'ils sont d'accord à ce que la ville fasse l'emprunt nécessaire en le faisant inclure dans le prochain Bill de Québec qui sera présenté lors de la session provinciale, vraisemblablement au début de 68.

En somme, comme MM. Duquet et Trotter ont expliqué, le fédéral ne peut pas payer ce \$600.000 pour l'expropriation des terrains à cause des lois actuelles sur la création de parcs historiques et des parcs nationaux qui exigent que ce soit la municipalité ou la province qui cède directement le terrain au fédéral une fois celui-ci débarrassé de toute charge et qu'il ne veut pas entreprendre les travaux ou faire voter le reste de la somme prévue, avant que tous les terrains ne lui appartiennent, tandis que de son côté, la ville de Québec n'a pas en caisse les \$600.000 nécessaires.

Sens unique. Par ailleurs, sur un autre sujet, après des discussions

plutôt échauffées sur l'élargissement de la 8ième rue et le pavage de la 9ième rue, demandés par les citoyens de St-Esprit, M. Trotter a révé

qu'en ce qui a trait au pavage de la 9ième rue qui reste à faire, il est inscrit dans la liste des travaux de pavage et que le projet d'élargissement est entre les mains de l'ingénieur en circulation parce que la ville a le projet de décréter toutes les rues de ce secteur "sens uniques" de façon à éviter d'être obligée de les élargir. Ce qui permettra de conserver les arbres qui les bordent.

Finalement, les membres de la Fédération, recevant l'appui de MM. Trotter et Duquette, ont renouvelé une proposition présentée lors de leur dernière assemblée au début de l'été et visant à suggérer aux autorités scolaires de la ville de Québec de faire inclure dans le programme scolaire des cours sur le civisme...

L'Action éditoriale

Le dangereux arbitrage

Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on envisage présentement la résurrection de l'arbitrage obligatoire. Depuis quelques années, on avait suffisamment libéralisé la législation ouvrière pour espérer que de telles formules disparaîtraient d'elles-mêmes et que personne ne les rendrait plus nécessaires. Il n'en est malheureusement pas ainsi.

A moins de relever directement du ministre du Travail, l'arbitrage obligatoire comporte un vice majeur : il laisse entre les mains de personnes non élues la décision de dépenser des fonds publics. Qu'un arbitre nommé par l'Etat en vienne à la décision d'exiger de la CTM qu'elle verse quelques millions de plus en salaires, voilà qui répugne. Seuls ceux qui ont obtenu la confiance du public peuvent légitimement exiger du public qu'il paie davantage. Et le public garde alors la possibilité de renvoyer chez eux ceux qui se sont allés trop loin.

Dans le cas de conventions entre des syndicats et une entreprise privée, le problème se pose différemment, car il s'agit à toutes fins pratiques d'une entente restreinte. La compagnie fonctionne avec des profits et l'arbitre se borne le plus souvent à remettre aux travailleurs une plus large portion de ces bénéfices. Dans le cas d'un service public qui accumule les déficits et qui demeure en vie grâce à l'afflux constant de fonds publics, le tout se présente autrement. L'arbitre décide alors que la population devra payer davantage et c'est là une décision qui appartient normalement à ceux que le peuple a choisis.

On, affirmera sans doute que l'arbitre engage le gouvernement et qu'on peut blâmer l'Etat des gestes posés par les arbitres qu'il a choisis, mais ce n'est pas si simple. Ou bien l'arbitre agit de façon autonome et on ne peut lui demander d'explications sur sa façon d'administrer les fonds publics ou bien l'arbitre n'agit qu'après consultation avec le gouvernement et l'on s'embarque alors dans une inadmissible ambiguïté. C'est là, à notre

avis, l'objection majeure à l'arbitrage obligatoire dans les services publics.

Il n'en reste pas moins que l'Etat ne peut se tourner les pouces devant la grève des employés de la CTM. La stratégie syndicale ne lui permet d'ailleurs pas le choix des moyens. La grève est constante, universelle. Elle frappe directement le public qui marche, arrive en retard, paie les taxis. Au contraire de la grève récente des employés de l'Hydro-Québec qui avait su laisser le public en dehors de l'affrontement, celle-ci lèse un public que l'Etat doit défendre. La tactique a d'ailleurs englobé dans le conflit l'Expo 67 dans laquelle les divers gouvernements ont pourtant investi d'énormes fonds publics. Les demandes syndicales sont une chose; la stratégie syndicale en est une autre. C'est cette stratégie qui impose à l'Etat le devoir d'agir. Indésirable et dangereux, l'arbitrage obligatoire semble désormais la seule solution, surtout après l'échec de la médiation du juge Chevalier.

L'arbitrage obligatoire devrait pourtant impliquer le gouvernement aussi directement que possible: quand il s'agit d'augmenter la contribution du public, le gouvernement possède des responsabilités qu'il ne saurait escamoter. Il porte seul le fardeau et ne saurait sans trahir en charger d'autres épaules. On dira sans doute qu'on peut trouver des arbitres impartiaux, mais ce n'est pas là la question. Le tout se résume à savoir si l'Etat peut laisser à autrui le soin de décider des dépenses publiques. Que le gouvernement consulte des spécialistes, qu'il fasse éclairer sa lanterne par qui lui plaît: la décision finale lui incombe, sinon il ne sert plus à rien de confier nos destinées à des députés et à un cabinet. Dans le cas présent, nous sommes d'autant plus à l'aise pour inviter le ministre du Travail à agir lui-même que M. Bellemare a toujours trouvé le moyen, à coup de franc parler et de nuits de discussion, de régler les conflits dont il s'est occupé.

Laurent Laplante

La FTQ rejette le séparatisme

Les délégués au dixième congrès de la Fédération des travailleurs du Québec ont adopté en fin de semaine, deux propositions concernant l'avenir constitutionnel du Québec. En premier lieu, ils ont rejeté l'option séparatiste et opté pour le statut particulier; en second lieu, ils ont proclamé le droit indestructible de la nation canadienne-française au suprême contrôle de son destin, c'est-à-dire son droit à l'autodétermination incluant le droit à la sécession.

Plusieurs ont prétendu, durant la discussion, qu'il y avait contradiction entre les deux propositions mais en fait, les deux idées sont parfaitement compatibles. Le fait de posséder le droit à la sécession n'oblige pas à l'utiliser si l'on juge qu'il n'est pas opportun de le faire dans les circonstances actuelles. C'est une question de libre choix et l'on peut certainement insister sur le droit d'une nation à l'autodétermination, à l'indépendance, au séparatisme, sans juger qu'il soit nécessaire d'adopter en fait ces positions.

Or, justement, les délégués au congrès en sont venus à la conclusion que la formule séparatiste ne correspond pas, dans l'immédiat, à l'intérêt des travailleurs.

Incidentement, dans les circonstances actuelles, les syndicats québécois pourraient faire beaucoup pour la promotion des intérêts canadiens-français. A l'heure où l'on parle de bilinguisme et aussi d'unilinguisme dans notre province, nos unions ouvrières devraient prévoir dans toutes les conventions de travail, des clauses reconnaissant aux travailleurs de langue française le droit d'utiliser leur langue maternelle dans leur travail et dans leurs relations avec leurs supérieurs. De cette façon, on obligerait certaines entreprises, où l'on se soucie peu de la promotion du français, à employer des personnes au moins bilingues pour occuper les postes de commande.

Toute personne a le droit élémentaire d'utiliser sa langue maternelle surtout dans une province où la grande majorité est de langue française.

En février dernier le Conseil économique du Canada publiait une brochure dans laquelle on faisait de nombreuses recommandations pour améliorer la communication entre patrons et travailleurs. On y remarque qu'un bon régime de communication et de consultations habituelles entre la direction et les employés au niveau de l'usine ou de la société, semble assez généralement reconnu aujourd'hui

comme indispensable à un sentiment de satisfaction de son sort chez l'employé et ainsi qu'à un accroissement de l'efficacité et de la productivité de l'usine et à l'amélioration des relations patronales-ouvrières.

Dans cette étude, on se place évidemment sur le plan des rapports industriels. Il est compréhensible qu'on n'y traite pas du problème de communication entre patrons et employés parlant des langues différentes, puisque l'étude s'adresse à tous les Canadiens et non seulement à ceux du Québec. Mais dans notre province, nous vivons un problème différent dont on doit tenir compte: comme partout ailleurs dans le pays, une grande partie de nos industries sont gérées par des intérêts anglophones, soit canadiens ou américains. Il en résulte qu'on a eu tendance, depuis longtemps, à confier la direction immédiate de ces entreprises à des personnes d'origine anglophone. Il y a quelques années à peine, l'on ne traitait qu'en anglais dans la plupart de ces lieux de travail; on a progressé vers le bilinguisme dans bien des cas mais il demeure qu'en certaines usines l'on néglige encore trop ce facteur linguistique dans les relations entre patrons et ouvriers.

Il y a là plus qu'une question de nationalisme, d'héroïsme ou de patriotisme: il y a la question des bonnes relations entre les deux parties, de l'efficacité du travail et de la compréhension mutuelle.

Le quatuor linguistique pose également des problèmes lorsqu'il s'agit de la mobilité de la main-d'œuvre. Le travailleur québécois qui ne connaît pas la langue française a évidemment beaucoup moins de chance d'aller trouver dans une autre province, un emploi qui lui convient, même après recyclage.

Ce sont là autant de problèmes qui, nous n'en doutons pas, intéressent déjà les unions ouvrières du Québec. Cependant, nous n'insisterons jamais trop sur la nécessité de les approfondir toujours davantage.

Quant au désir des unions de s'intéresser par ailleurs aux problèmes constitutionnels qui agitent la population, c'est aussi un droit qu'il faut leur reconnaître. Nous en sommes d'autant plus convaincus que la Fédération des travailleurs du Québec, pour une, veut traiter le problème avec beaucoup de prudence et de maturité.

Roger Bruneau

LA PAROLE est aux lecteurs

Relève ou chute de l'Étudiant-Maitre

Monsieur le Rédacteur,

Les maîtres et étudiants-maitres qui suivent quelque peu l'actualité savent que, depuis le Congrès des étudiants-maitres de l'Etat du Québec qui eut lieu en mars dernier au Scolastic Central de Montréal, le mot "normalien" est disparu de notre langage canadien-français pour se substituer en "étudiant-maitre".

Quel est le pourquoi de ce changement? Tout simplement, parce que l'étudiant-maitre évolue lui aussi dans sa société. Il fait partie d'une société moderne, d'une société contemporaine, d'une société d'aujourd'hui, d'une société "67".

Il se mue actuellement en professionnel qui se cultive par lui-même et qui ne se contente plus de petites théories anachroniques mais il ouvre ses portes à toutes les sphères de l'éducation exploitées par nos contemporains qui recherchent leur propre culture. La science, la psychologie, la philosophie, la religion, la littérature... sont scrutées par l'étudiant-maitre dans les plus menus détails. On ne peut plus dire que le professeur en puissance est un pantin mais bel et bien l'instrument indispensable de la société d'aujourd'hui et de demain. L'étudiant-maitre s'intègre dans tous les domaines de sa société.

Les futurs enseignants, pour mieux se faire connaître et entendre, se sont groupés pour se donner à une Fédération qui s'appelle depuis un certain temps FEMEQ (jadis FNQ). Les membres de cette Fédération s'occupent de se professionnaliser, de se syndicaliser, de se socialiser et de se cultiver universellement.

Les étudiants-maitres sont aux prises avec certains problèmes qu'il faudra résoudre le plus tôt possible. Une fièvre saisonnière se fait sentir... Par exemple, le bill 25 est venu gâcher une grande partie du climat de l'éducation. Notre gouvernement a encouragé les maîtres gratifiés des brevets B et C en leur augmentant leurs salaires et "il" a pla-

onné ceux des professeurs spécialisés. Nous savons que depuis le mois d'avril 1966, les étudiants-maitres ont présenté un mémoire au ministère de l'Éducation. Dans ce dernier, ils recommandaient et exigeaient la suppression des brevets B et C dans les écoles primaires et secondaires afin d'améliorer l'enseignement des maîtres tant appuyé par le Rapport Parent. Aux enfants du Québec, les études requises pour leurs professeurs doivent être pour le moins universitaires!!!!

Que voulez-vous? C'est ce qu'exigent les dirigeants de notre système gouvernemental québécois! Une preuve de plus? Il s'agit de jeter un léger coup d'oeil sur le cas des radiologues. Ces spécialistes sont plongés dans le même bassin que les maîtres se trouvaient le printemps dernier. (A noter que l'on devrait se limiter à aborder ce que l'on connaît parfaitement car certaines décisions soudaines et fulgurantes touchent parfois et souvent des plus initiés et des plus connaisseurs que soi-même).

Actuellement, les membres de la FEMEQ se restructurent et se redéfinissent face aux nouveaux problèmes qui surgissent cette année. Ils ont déjà commencé lors d'une réunion qui dura du 8 au 16 septembre, au camp Notre-Dame des Bois, à environ huit (8) milles de Québec sur la route du Lac Beauport. Je vous en reparlerai prochainement.

J'emprunterai à Jean Onimus dans "Lettres à mes Fils" le thème de ma conclusion: "Notre époque est capable du pire et de l'irréversible; elle est aussi capable du meilleur. Et ce meilleur, il nous appartient de le lui arracher: nous sommes les RESPONSABLES DE L'AVENIR. Que les gens prennent conscience de leurs responsabilités et de leur chance aussi de vivre en ce moment décisif de l'avenir."

Paulin Tanguay,

E.N. Laval

1660, Boul. de L'Entente.

Sur le chemin du triomphe

Je constate qu'on commence à donner des postes importants aux femmes, c'est un grand pas pour reconnaître leur valeur personnelle dans tous les domaines... et il serait à souhaiter qu'un plus grand nombre de femmes prennent des responsabilités dans les années à venir, soit dans l'administration de nos gouvernements (provincial et fédéral) ainsi que dans les entreprises privées.

D'ailleurs, j'ai clairement l'impression que cela aurait pour résultat d'améliorer considérablement les conditions de la femme au travail, par sa collaboration étroite pour favoriser la justice et l'impartialité, en lui donnant plus de possibilités d'avancement.

En somme, jusqu'ici trop de femmes ont été lésées dans leurs droits légitimes sous l'influence de certains hommes, j'entends ceux de la catégorie mal disposés à leur égard, mettant dans l'ombre l'honnêteté la plus élémentaire...

Quand les femmes auront leur mot à dire dans les comités d'administrations publiques et privées, je crois que l'intelligence d'un bon nombre de femmes sera plus reconnue, éliminant par le fait même toutes sortes d'injustices qui n'ont plus leur place en ces années-ci, je fais allusion évidemment à des postes importants non seulement pour les femmes compétentes dans leur travail, mais possédant également une formation solide tant au point de vue psychologique que moral... puisque aujourd'hui toute employée, soit du sexe féminin se trouve à la merci des circonstances plus ou moins favorables si elle n'appartient pas à la catégorie de celles qui n'hésitent pas à sauter les barrières pour s'affranchir de leur personnalité, des convenances et de leur conception de l'honnêteté... pour favoriser leur avancement ou tout simplement conserver leur emploi... A trop d'endroits hélas, on semble trop de fois lier le domaine des affaires avec le domaine sentimental, quand ce n'est pas EXTRA-CONJUGAL,

étant enclins à FAVORISER de préférence celles qui regardent dans la même direction qu'eux pour certaines distractions, soit dans tout autre domaine que celui du TRAVAIL...

Il est maintenant NORMAL que la FEMME puisse siéger à côté de l'homme pour solutionner divers problèmes, si évidemment ses possibilités sont égales, soit par sa compétence, son initiative, son jugement, sa psychologie, sa conception bien orientée des problèmes sociaux et humains...

La FEMME D'AUJOURD'HUI doit figurer et collaborer où les circonstances de sa propre vie lui permettent. S'il est préférable pour certaines de rester au foyer, par certains facteurs de son existence, elle doit se faire un devoir d'en tenir compte. Mais si au contraire elle est obligée de gagner sa vie à l'extérieur, il n'y a plus aucune raison qu'elle ne puisse aspirer à des postes importants, encore une fois si elle est en mesure de les accepter...

Le temps est révolu où elle devait constamment courber la tête en acceptant de bon gré tout MAUVAIS SORT qu'on lui faisait subir, ne pouvant se défendre pour faire valoir ses droits les plus légitimes... parce qu'elle sentait planer au-dessus d'elle, le danger qu'on lui coupe les VIVRES... si elle osait mettre en évidence son intelligence à sa défense, se plaçant à la confondre avec la mauvaise volonté qu'on taxait d'insubordination dans le comportement, parce que cela faisait l'affaire du patron de l'interpréter ainsi...

Que les FEMMES de 1967 se donnent la main pour conquérir leurs droits dans tous les domaines, et là elles pourront être fières... pouvant en quelque sorte démontrer qu'elles sont véritablement égales aux hommes... ce ne sera plus que de surface, mais un fait réel et... magnifique triomphe, en prenant la place qui lui revient normalement dans la société moderne.

S. FRANCOEUR J.L.

Québec.

De notre correspondant à Rome,
MARCEL CLEMENT

Le Pape parle du Synode

Il est inutile de le cacher: les journalistes ont été surpris par les deux discours que le Pape a prononcés successivement le 29 septembre, à l'occasion de l'ouverture solennelle du Synode, puis le 30 septembre, à l'occasion de la première séance de travail.

Au vrai, dans les jours qui avaient précédé l'ouverture du Synode, nombre de commentateurs avaient donné l'impression que le Saint Père serait amené, dès l'ouverture de cette assemblée, à annoncer qu'elle serait peu à peu transformée en organisme permanent du gouvernement de l'Eglise.

Ainsi, dans "Le Figaro" de Paris, l'abbé Laurentin avait comparé la collégialité synodale à "Lazare sortant du tombeau entouré de bandelettes". Faire sauter les bandelettes, cela signifiait s'acheminer, grâce au Synode, vers une sorte de monarchie constitutionnelle dans l'Eglise... Et de nombreux journaux, hollandais, anglais, allemands, français, italiens, avaient cité ce mot du théologien hollandais Schillebeeckx: "Le Synode des évêques a une importance à peu près égale à celle du Concile". C'était, là encore, annoncer une sorte de "Vatican III"...

En outre, dans les mêmes milieux de presse, on avait tendance à considérer que les problèmes concernant le Christ, la Foi, devaient être traités de façon positive uniquement. Dans l'optique de Vatican II, disait-on, il ne faut pas voir ce qui manque ou ce qui est insuffisant, mais au contraire, les éléments valables qui peuvent se trouver, même chez ceux qui peuvent accidentellement s'écarter, dans l'élan de leurs recherches.

Les deux discours de Paul VI ont été une surprise, car, précisément sur ces deux points, il a pris une position qui ne correspond pas du tout au climat, je n'ose pas dire au martèlement des esprits, qui avait précédé.

Dans son discours du 29 septembre, c'est dans les termes suivants qu'il évoque les périls courus par la Foi dans l'Eglise actuelle: "Périls très grands à cause des tendances religieuses de la mentalité moderne: menaces insidieuses qui, au sein même de l'Eglise, se manifestent à travers l'action de certains maîtres et écrivains. Ceux-ci désirent donner à l'enseignement catholique une expression nouvelle, mais ils apparaissent souvent plus désireux d'ajuster le dogme de la foi à la pensée et au langage profanes que de se régler par le magistère ecclésiastique; ainsi ils accablent l'opinion qu'on peut, oubliant les exigences de l'orthodoxie, choisir parmi les vérités de la foi celles qui, à en juger par une préférence personnelle et instinctive, semblent admissibles, et rejeter les autres — comme s'il y avait place pour la revendication des droits de la conscience morale, libre et responsable de ses actes, en face de tous les droits de la révélation divine (cfr. Gal. 1, 6-9); comme si on pouvait soumettre à une révision le patrimoine doctrinal de l'Eglise pour donner au christianisme de nouvelles dimensions idéologiques, bien différentes de ces dimensions théologiques que la tradi-

tion authentique a dessinées avec un total respect de la pensée de Dieu."

Ces phrases sont dures. Il faut dire qu'elles étaient nécessaires, car en trop de domaines on constate des attitudes cavaliers, pour ne pas dire plus, à l'égard du magistère. L'un ne croit plus aux anges, l'autre ne croit plus au péché originel, d'autres encore, fabriquent une morale conjugale à leur convenance... Et ce sont parfois des théologiens, notoires ou obscurs, qui au sein même de l'Eglise, sèment ainsi l'ivraie. On peut penser qu'au sein du Synode, dans la prière et le secret des délibérations, les Pères, réunis par Paul VI sauront trouver les formules qui rendront en ces domaines, la certitude, la paix et la joie à l'Eglise universelle.

Quant à la monarchie constitutionnelle dans l'Eglise, Paul VI en a exorcisé jusqu'à l'hypothèse dans son discours du 30 septembre.

Bien entendu, l'esprit du 2e Concile du Vatican inspire la réalité même du Synode. Le Pape entend que chaque Eglise locale puisse s'exprimer à travers les évêques qu'elle a élus. Au Synode, il demande leurs avis, leurs conseils. Sur certains points même, il ira plus loin et demandera aux membres du Synode de voter.

Mais, selon le "Motu Proprio" du 13 septembre 1965, c'est le Pape qui convoque le Synode, qui fixe la durée de sa session, qui décide de l'ordre du jour, qui demande aux Pères de voter et qui, finalement, conserve l'entière liberté de prendre la décision qu'il juge la meilleure après avoir entendu tous les avis.

Paul VI a d'ailleurs fait allusion aux campagnes de presse qui ont tenté de lui forcer la main, en vue d'une modification du statut du Synode qui donnerait plus de pouvoir à cet organisme et moins de pouvoir au Pape: "Un bon nombre de spécialistes et de publicistes aimeraient développer l'analyse des aspects juridiques de cette institution et en dessiner à sa manière la forme et la fonction, d'après certaines conceptions nouvelles du droit constitutionnel de l'Eglise..."

Cette simple petite phrase, si on la rapproche de celle où le Pape dit aux membres du Synode: "Vous représentez le peuple chrétien, non que vous teniez de lui le mandat dont vous êtes investis," permet de comprendre que c'est d'une manière définitive que Paul VI repousse ces conceptions nouvelles du droit constitutionnel de l'Eglise, qui voudraient substituer à la monarchie pontificale une démocratie parlementaire et faire monter le pouvoir d'en bas alors qu'il descend d'en haut. Ce qui doit monter d'en bas, et le Souverain Pontife y a insisté de plusieurs manières, c'est l'expression des pensées, des besoins, des conseils, des appels. Par le Synode, Paul VI veut rapprocher le Corps de la Tête, multiplier les informations, les échanges, accroître la charité. Rapprocher le corps de la tête, ne veut pas dire couper la tête.

R. B.

Cela ne sera pas facile

Si le gouvernement provincial, ou même le gouvernement fédéral, décidaient de donner suite à une requête de la FTQ suggérant la nationalisation des compagnies de produits pharmaceutiques, on aurait bien de la difficulté à y parvenir, pour la bonne raison que la plupart de ces compagnies se trouvent outre-frontières, soit aux Etats-Unis.

La Fédération des travailleurs du Québec voit dans la nationalisation de ces compagnies, un moyen de faire baisser les prix astronomiques des produits pharmaceutiques. Les gouvernements disposent de bien d'autres moyens pour atteindre ce but, mais on s'explique mal leurs hésitations à intervenir dans ce domaine.

Le fédéral avait cru trouver un moyen de réduire les prix des médicaments au début de l'année en annonçant l'abolition de la taxe de 12 pour cent sur ces produits. Mais le ministre des Finances, M. Sharp n'avait pas prévu que les compa-

gnies profiteraient de ce retrait du fédéral pour augmenter le prix de leurs produits, de sorte que ces prix sont demeurés à peu près inchangés dans la plupart des cas. Ainsi, c'est un beau cadeau que le fédéral a fait, non aux consommateurs, mais aux riches compagnies en majorité étrangères. Le ministre avait promis, pourtant, d'intervenir et de sévir contre les compagnies si les prix des médicaments ne baissaient pas par suite du retrait de la taxe de 12 pour cent.

Il serait peut-être temps que l'on s'occupe de la chose et que l'on ouvre une enquête publique afin de savoir ce qui se passe dans les officines pharmaceutiques. La question devrait être réglée avant que le fédéral et les provinces ne se lancent dans des programmes "universels" d'assurance-santé et de remboursement du coût des médicaments.

Une forme supérieure de dialogue ?

On sait que les communications téléphoniques sont devenues de grande utilité lorsqu'elles relient des postes fort éloignés. Le monde de la politique internationale, celui des relations commerciales aussi bien que celui des agences de presse: autant d'usagers des services téléphoniques outre-frontières. Le procédé s'avère, par ailleurs, l'un des moyens les plus "éprouvés" du dialogue. Ce serait, en tout cas, la raison pour laquelle les fameux "téléphones rouges" (par exemple Londres-Moscou et autres de même couleur...) sont en fait des téléscripteurs. Pour les interlocuteurs qui s'en servent, tel informateur se plaît à relever les garanties que voici:

1° Il y a moins de risques de mauvaises interprétations que dans le langage parlé, où le ton de la voix joue un grand rôle, quelquefois néfaste.

2° Les paroles violent, les écrits restent.

3° On n'est pas obligé de répondre tout de suite n'importe quoi. On peut prendre le temps de réfléchir et de donner une réponse sensée et concise.

Ce serait donc là une forme supérieure du dialogue et une transposition technique de l'axiome ancien: "Il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler". Dans la crainte de se laisser emporter à une indiscrétion ou à des propos trop compromettants — les lignes téléphoniques sont tellement fidèles à enregistrer à la perfection —, il faut tout confier au téléscripteur qui peut même masquer une certaine astuce... Mais à quel prix! Demandez-le à ceux qui sont en train de devenir des interlocuteurs sans voix. Dispendieuse et bien étrange aphonie des conversations les plus secrètes! Espérons que les "dialogues de sourds" n'en seront pas multipliés...

J.-P. LEMIEUX

"Ah, si seulement j'avais un métier... un bon métier!"

Vous êtes sans emploi... ou encore votre emploi actuel ne vous satisfait pas...

Si vous aviez une meilleure formation, il vous serait tellement plus facile d'améliorer votre situation. Qu'attendez-vous ?

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC OFFRE À TOUT TRAVAILLEUR LES MOYENS DE SE PERFECTIONNER

POUR FACILITER CE PERFECTIONNEMENT:

- Les cours sont offerts gratuitement (dans certains cas, des frais d'inscription minimes seront exigés).
- Le travailleur, homme ou femme, qui suit des cours de formation professionnelle à temps plein, peut bénéficier, dans certaines conditions, d'un salaire variant de \$35. à \$75. par semaine. De plus, il peut bénéficier d'une allocation additionnelle de \$15. pour ses frais de transport et de logement s'il doit étudier dans une autre région.
- Le travailleur a le choix de suivre des cours à temps plein ou à temps partiel.
- Une attestation ou un diplôme sera remis par le ministère de l'Éducation à chaque travailleur qui aura suivi les cours au complet.
- Pour la première fois, les cours sont donnés à travers le Québec et correspondent aux besoins de la main-d'oeuvre de chaque région.
- Les cours se divisent en quatre catégories principales:

COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE À TEMPS PLEIN

Affûtage d'outils Agrès de pêche Aide familiale Ajustage mécanique Auto: débosselage et peinture Auto: électricité et mise au point Auto: mécanique Boucherie Perfectionnement en briquetage et maçonnerie Caissières-vendeuses Classification des bois Coiffure pour dames Conduite de camions lourds Commis de bar Commis de bureau Commis-livreur Comptabilité Comptomètre Conciergerie Lecture de plans, équerre et construction Couture industrielle, ajustement et réparation Cuisinier Cuisine de bateaux Dynamitage Electricité, perfectionnement Finition intérieure et lecture de plans Fonderie Garde-forestier Imprimerie Lecture de plans, électricité Lecture de plans, menuiserie	Lecture de plans, plomberie Machines fixes Machines de bureau, sensematic Machinerie lourde Mécanographie Mécanique diesel Mécanique d'entretien Menuiserie, charpente Mesurage Métal en feuille Modelleur Moteurs marins Navigation Observateur radariste Opérateur de perforatrice Opérateur de machines à bois: bois ouvré Opérateurs sur machines de sciage Perfectionnement, enseignement des adultes Perfectionnement, enseignement Téléscript Pilote Plomberie chauffage Réceptionniste Réfrigération Rembourrage Réparation d'appareils électro-ménagers Réparation et entretien de brûleurs à l'huile Réparation et entretien de machines à coudre Service de table Service hospitalier Electricité, soudure, gaz Soudure haute pression Sténo-dactylo	Technique d'assemblage du fer d'armature Technique du béton Technique du plastique Tireur de joints et peinture Tireur de lignes, arpentage Vente Réparation et entretien de machines de bureau Agent policier Travaux publics Hôtesse Paysagiste Fonction d'instructeur Aide-infirmière Aide-malade Etalagiste Barbier Reliure Estimateur en construction Evaluation technique Services sociaux Transmissions automatiques Dessin en structure d'acier Electronique industrielle Mécanique industrielle Technicien de laboratoire Lettrage d'enseignes Industrie minière Industrie forestière Industrie de la pêche Textile Outils Horticulture
--	--	---

Renseignez-vous à votre Centre de main-d'oeuvre local, puis inscrivez-vous à l'École de Métiers ou à l'Institut de Technologie de votre région

À TEMPS PARTIEL

Aérodynamique Aide-familiale Apprêt des tissus Architecture navale Armure et tissage Arpentage Arts appliqués Calcul du textile Cartographie Chauffage et ventilation Coiffure Colorimétrie Couture industrielle Cuisine, perfectionnement Dessin industriel Electricité, théorie et pratique Electronique (radio & TV) Fabrication du papier Filature	Fonderie Horlogerie Hydraulique Identification des tissus Imprimerie, reliure Instrumentation et contrôle Journalisme Lecture de plans Machines fixes Mécanique d'ajustage Mécanique auto Mécanique d'entretien Mécanique diesel Mécanique marine Mécanographie Menuiserie, équerre et estimation Métallurgie Métal en feuilles Modélisme Navigation	Ordinateur Pêcheries et navigation Plomberie, chauffage Programmation Réfrigération, théorie et pratique Réparation d'appareils domestiques Réparation et entretien de brûleurs à l'huile Réparation des métiers à tisser Secrétariat médical Service de table Soudure Technologie des fibres Technique de construction Teinture Thermo-dynamique Tireurs de joints et peinture Vente Formation de base dans les matières suivantes: Langues, sciences, mathématiques, matières commerciales
--	---	--

Inscrivez-vous à l'École de Métiers ou à l'Institut de Technologie de votre région

COURS DE FORMATION AGRICOLE À TEMPS PLEIN

Productions végétales Productions animales Formation économique et sociale Génie rural Ramassage du lait en vrac Beurrerie et fromagerie Horticulture ornementale Inspection "Denrées alimentaires"	Lait nature, crème glacée Construction de ferme Machinisme agricole Pommes de terre et protection des plantes Horticulture Mouton Techniques spéciales en agriculture
--	---

Renseignez-vous à votre Centre de main-d'oeuvre local

À TEMPS PARTIEL

Productions végétales Productions animales	Formation économique et sociale Génie rural
---	--

Inscrivez-vous à votre Commission scolaire régionale

COURS INTENSIF DE MÉTIERS

Appareils électroniques Arpentage Coiffure pour dames Coiffure pour hommes Contrôle de productivité Débosselage et peinture Dessin industriel Electricité Ferblanterie, tôlerie Fonctions dans l'industrie de la communication Fonderie Lettrage d'enseignes Machinerie lourde Mécanique d'ajustage Mécanique d'ajustage, fraiseuse Mécanique d'ajustage, outillage	Mécanique d'ajustage, rectifieuses Mécanique d'automobiles Mécanique d'entretien Mécanique, machines de bureau Mécanique, machines fixes Mécanique, machines à tricoter Mécanique, plomberie, chauffage Mécanographie Opérateur T.S.F. Photographie Réceptionniste-téléphoniste Réfrigération Secrétariat juridique Secrétariat médical Secrétariat sténo-dactylo Soudure Transmissions automatiques
--	--

Renseignez-vous à votre Centre de main-d'oeuvre local

COURS DE PRÉ-EMPLOI

(6ème à 11ème année)
Langues, sciences, mathématiques et matières commerciales

Renseignez-vous à votre Centre de main-d'oeuvre local, puis inscrivez-vous à votre Commission scolaire régionale

TRAVAILLEURS, HOMME OU FEMME, VOUS POUVEZ AMÉLIORER VOTRE SITUATION

Direction générale de l'Éducation permanente

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

L'Action féminine

Nouveaux visages de la famille

Au terme d'un congrès de trois jours tenu à Lévis, la Fédération des Cercles de Femmes a fait connaître le thème des sujets qui seront étudiés dans les différentes sections au cours de l'année. "Nouveaux visages de la famille" permettra de considérer les divers aspects du rôle de la femme au foyer, dans la société et la paroisse; la famille: son unité, ses loisirs, son rayonnement, les relations parents-enfants etc.:

Comme un congrès n'est jamais complet sans vœux, les congressistes en ont préparé plusieurs qui seront adressés à divers ministères. Les principaux sont:

Ministère de l'Agriculture:

— Que des cours appropriés d'information soient dispensés aux cultivateurs en vue de les aider à améliorer la qualité de leurs produits sur le marché local.

— Que le prix du lait industriel soit porté à \$5.10 le cent livres ceci en conformité avec la requête de l'UCC.

Ministère de l'Éducation:

— Que la confessionnalité soit maintenue dans les écoles du Québec. A ce cœur se rattache celui à l'effet qu'une attention particulière soit apportée au choix des professeurs en sexologie.

— Que les commissions scolaires soient maintenues dans les paroisses. Que moyennant

une inscription de trente personnes intéressées, des cours d'éducation permanente aux adultes soient dispensés dans chaque paroisse.

Ministère du Bien-Être et de la Famille:

— Que la loi du divorce soit amendée, mais à la condition de sauvegarder les droits des enfants des couples désunis.

— Qu'une étude plus attentive des besoins de la population soit entreprise en vue d'une meilleure distribution des services sociaux.

Ministère de la Santé:

— Qu'un service d'unité sanitaire soit instauré dans les régions rurales où le nombre de médecins est insuffisant; à ce vœu se rattache la demande d'une attention spéciale apportée aux enfants pour l'examen des oreilles, des yeux, et des dents.

Ministère du Tourisme:

— Que l'on multiplie les relais de pique-nique et de repos sur toutes les routes de la province.

Les congressistes ont également procédé à l'élection de leurs officières et Mme Adèle Jolin s'est vu décerner la présidence.



● D'année en année, votre famille exige plus d'espace! Vous pouvez doubler votre espace de sommeil d'une manière très agréable et ceci sans changer les dimensions de votre pièce. Neuf différents styles de lits superposés composent la série "Modulaire" de Singer, quelques-uns sont même présentés avec un meuble assorti, comprenant cinq tiroirs de rangement. Le lit du bas placé à angle droit avec celui du haut, donc ils peuvent être disposés dans le loir désiré. Vous pouvez également vous procurer avec le lit du bas placé partiellement en dessous de l'autre. Tous possèdent des matelas en Polyfoam et une construction solide qui vous assure de nombreuses années de service.

Christiane Parent participera à la grande finale du concours Singer

Dix-huit jeunes filles, âgées de 10 à 18 ans, gagnantes régionales du 15ième Concours

des Jeunes Couturières Singer, arriveront à Montréal le 11 octobre pour la grande finale canadienne qui aura lieu à l'hôtel Bonaventure.

Ces jeunes filles, éprises d'élegance, dont les créations ont été choisies parmi les 5,000 modèles présentés dans toutes les provinces, participeront à un programme de trois jours, qui sera couronné le 13 octobre par la remise du grand prix de la mode; chaque concurrente portant sa propre création.

Christiane Parent, de Charlesbourg, est au nombre des trois finalistes de la province de Québec. Éligible pour un prix de \$500, dans la catégorie "Junior Miss", Christiane a suivi pendant deux ans

les cours donnés par Mlle Gilberte Nadeau, au centre de couture du 324 rue St-Joseph.

Parmi les personnalités de la mode qui feront partie du jury, figurent: Michel Robichaud, couturier; Mme Norah M. Holcomb directrice en Économie Domestique des Écoles Protestantes de Montréal et Mlle Joy Guild, rédactrice des pages féminines de la revue "The Family Herald."

Les finalistes séjourneront à Montréal et seront invitées à des petits déjeuners et dîners, dans les plus fameux restaurants de la ville. Elles passeront un jour à l'Expo, iront à une soirée à La Ronde et à un spectacle à Place des Arts un autre soir. Le programme prévoit également des séances de photographie et de maquillage, des coiffures réalisées par de grands coiffeurs, etc. Enfin, les jeunes connaîtront pour quelques jours la vie de mannequin.

Bonne chance Christiane!

(T.D.)

La femme chinoise a tendance à suivre certaines coutumes occidentales

MONTREAL — (P.C.) — La mission commerciale chinoise dirigée par M. Geoffrey Archer, est actuellement à Montréal dans le cadre d'une tournée des villes canadiennes qui a commencé le 15 septembre.

Cette délégation venant de Hong-Kong, veut promouvoir la vente de produits chinois au Canada, et de voir parmi les produits canadiens, ce qui pourrait intéresser la population chinoise.

Mlle Polly Heng compte parmi les 18 délégués. Cette jeune fille est l'adjointe de M. Archer, et à Hong-Kong, sa secrétaire à la Chambre de Commerce.

Au cours d'une conférence de presse dans la métropole, Polly Heng a déclaré que la femme chinoise a tendance maintenant à suivre certaines coutumes occidentales.

Le mariage ne signifie pas nécessairement un arrêt de travail, et nombreuses sont les femmes qui ouvriront leur propre boutique.

En général, les femmes de Hong-Kong jouissent d'une plus grande indépendance.

Partie de cartes

A la Maison Notre-Dame-du-Cénacle, 1073, Saint-Cyrille-O. Il y aura partie de cartes au profit de l'Ouvroir des Missions, le 19 octobre prochain à 230 heures p.m. Prix d'entrée \$1.00, goûter compris. En plus du prix de table, il y aura de nombreux et jolis prix de présence.

Bienvenue à tous les amis des Missions...

-Horoscope-

MERCREDI 11 OCTOBRE

21 mars au 20 avril (Bélier)

— Abordez cette journée avec confiance et tout ira pour le mieux. L'influence des planètes aura des effets variés sur les natifs de ce signe.

21 avril au 21 mai (Taureau)

— Vous differez une décision de quelques heures pour voir plus clair en vous-mêmes. Soyez plus attentifs aux problèmes domestiques. Journée aussi intéressante dans l'ensemble que dans le détail.

22 mai au 21 juin (Gémeaux)

— Pour ne pas vous enliser dans la routine, organisez-vous des distractions et ne calculez pas les initiatives. Un contretemps au cours de la soirée.

22 juin au 23 juillet (Cancer)

— Ne vous surmenez en aucune façon votre résistance nerveuse en serait diminuée. Ne soyez pas, la personne d'une seule idée, élargissez vos horizons.

24 juillet au 23 août (Lion)

— Montrez-vous aussi aimable que possible, ce sera la meilleure façon de cimenter la bonne entente dans votre milieu.

24 août au 23 septembre (Vierge)

— Vous avez de la veine sur le plan financier. Une journée qui ne répond pas à vos prévisions.

24 septembre au 23 octobre (Balance)

— Tact et modération, deux mots-clés pour les natifs de ce signe, au cours de la présente période. Ne perdez pas contact avec vos vieux amis.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion)

— Ne faites pas fi de l'expérience des autres, au contraire, cherchez à vous en enrichir. Accordez le bénéfice du doute aux enfants.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire)

— Vous rêverez d'évasion, d'aventure et de changements. Il sera difficile de vous garder en contact avec la réalité, aujourd'hui. Influences planétaires mixtes.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne)

— Il ne sera pas facile de venir à bout de votre entêtement aujourd'hui.

Vous recevrez un cadeau inattendu et des plus conformes à vos goûts.

21 janvier au 19 février (Verseau)

— Ne vous soustrayez pas à vos obligations pour satisfaire des caprices. La fin de la journée sera plus conforme à vos goûts que le début.

20 février au 20 mars (Poissons)

— Vous ne sauriez être trop prudent. On vous cherchera pour des peccadilles. Une de vos prévisions se réalise. Votre santé exige des attentions.

SI VOUS ÊTES NE UN 11 OCTOBRE

Énergie et force caractérisent les natifs de ce signe. Si vous savez joindre l'amabilité à ces deux grandes caractéristiques, vous savez joindre l'amabilité à ces deux grandes caractéristiques, vous donnerez plus de rayonnement à votre activité. Il importe que vous évitiez les abus gastronomiques et vous vous absteniez de tout excès, dans l'intérêt de votre santé.



Pour vous... sur cette fin d'Expo!

Si la grève ne s'en était pas mêlée, bien des choses demeureraient encore acceptables sans doute! Y compris le fait de faire la file des heures, pour "ne pas manquer" de voir la Tchécoslovaquie ou le Labyrinthe "avant que ça finisse"! D'ailleurs, c'est partout que l'on fait maintenant la file dans une frénésie entêtée, dans une obstination que même le vent d'automne n'arrive pas à refroidir! Tant de gens sont pris aux filets, qui attendent octobre, assurés qu'il y aurait moins de monde! Mais toutes ces personnes, gagnées à la cause de l'Expo, pour en avoir tellement entendu parler, n'avaient pas prévu la grève des transports publics, et c'est là que les choses se gâtent, pour ceux qui viennent de loin, comme nous.

Samedi, il a fallu faire la file deux heures, sous surveillance ne permettant aucune tricherie, avant d'être projeté d'abord et expulsé ensuite du Metro-Express et des autobus de Longueuil. Il va sans dire que toute la fatigue accumulée d'une journée de marche exténuante nous prédispose alors au froid, à la contagion, nous rend vulnérables qu'il j'ai vu là des vieillards grelottants, que rien n'obligeait à s'être donné pareille misère; des bambins amarrés à leurs parents et n'en pouvant plus sur leurs pattes; des bébés, à peine emmaillottés pour le soleil, protester probablement contre cette forme de nuit tumultueuse, et se ressentant de l'exaspération des parents!

Qu'il y ait encore du monde à l'Expo, c'est d'une évidence! La grève ne parviendra pas à tout gâcher, et heureusement pour ceux qui sont en mesure de supporter ce marathon mais demandez-vous bien, avant de vous lancer dans la bataille, si vous êtes de force à combattre, en fin de semaine surtout, car il semblerait que la semaine les choses soient tolérables, surtout à l'heure des classes, quand tous les écoliers de la métropole sont ailleurs que là!

Et surtout, préparez-vous à ne pas tout voir, à être déçus de quelque façon, et espérez quand même quelque chose de tous les reportages, de tous les spectacles que la télévision renverra chez vous, quand l'Expo ne sera plus qu'un souvenir! Ceux qui vont en Europe vous diront que jamais ils n'arrivent à couvrir l'itinéraire prévu, que ce soit à Paris ou ailleurs. Ils en reviennent... et ils y retournent en Europe, à condition d'être encore bien vivants, ils y retournent par les conférences, la lecture, l'image, le cinéma, tous les moyens de culture bien à notre portée sans risque d'épuisement.

Habillez-vous!

La plupart des pavillons ont été prévus pour les beaux jours, et quand il y a des fenêtres c'est pour mieux faire des courants d'air! Le fleuve est là, déjà frileux, et les îles vous donnent froid aux pieds, et au dos! Souliers plats à semelles isolantes, chaussettes et longs pantalons de laine, deux chandails plutôt qu'un, coupe-vent ou imperméable de toile, pour ceux qui n'osent pas la casaque de ski (il y en avait tant et plus!) et sans hésiter la tuque ou un solide coiffant! Voilà pour être moins malheureux... et moins malade par la suite! Non pas que je veuille vous enlever tout courage d'y aller, mais disons que je me sentirais coupable de ne pas essayer de réduire les dommages au minimum, en ce qui vous concerne! Et notez qu'il se pourrait bien que j'y retourne au moins une fois, étant donné que je n'ai ni 8 mois... ni 80 ans, et que d'une fois à l'autre j'ai amélioré mes techniques de toute l'expérience des autres!

Francine L. Roy

Comment faire face à un auditoire

Par Jean SHARP

TORONTO, (P.C.) — Si vous prenez à enlever l'aplomb de la femme orateur, il est possible qu'elle soit au fait de choses que vous ne connaissez pas. A les apprendre, vous apprendrez en même temps comment, vous aussi, faire face à un auditoire.

Mme R. Adrian Brook, qui enseigne l'art oratoire en un cours d'extension de l'Université de Toronto, peut dispenser des conseils à la femme qui est appelée, à l'occasion, à prendre la parole en assemblée.

D'abord, dit Mme Brook, il faut se bien préparer, savoir exactement ce que l'on entend dire, les points que l'on veut souligner, et envisager les questions susceptibles d'être posées. Lorsqu'on est sûr du sujet à traiter, on peut être sûr de soi-même.

Les gens ne demandent souvent comment on évite le trac. Je leur répond qu'il s'agit de bien orienter sa concentration mentale. Quand on est trop nerveux, on pense à soi-même plutôt qu'à ce qu'on va dire.

Une fois en face de l'auditoire, poursuit Mme Brook, il faut immédiatement établir le contact avec lui. Si l'on a été présenté, il convient de remercier la personne qui l'a fait, puis de jeter brièvement un bon regard sur les auditeurs avant de commencer.

Mme Brook dit que les femmes se tiennent souvent mal lorsqu'elles parlent debout. Il faut se tenir droit et paraître détendu, sauf lorsque le sujet traité demande d'y mettre un accent d'émotion.

Naturellement sans l'être. Une femme qui veut être bon orateur doit avoir le courage d'être elle-même. Je n'ai pas parlé de "naturel" parce que les gens "naturel" ont beaucoup de manières que l'orateur doit éviter.

"Il faut éviter de s'habiller de façon extravagante, sans pour autant être fade. Évitez le port de bijoux bruyants comme les bracelets, et ne remuez pas vos feuilles de texte."

"Vous ne devriez jamais tourner bruyamment les pages d'un gros manuscrit. Portez plutôt des fiches sur cartes dont vous vous inspirerez sans avoir peur de montrer à l'auditoire que vous le faites."

Mme Brook explique que la maîtrise du souffle et de la voix demandent de l'exercice. La fréquence des occasions peut ne pas justifier un entraînement formel, mais l'on peut s'inspirer de la description que fait Mme Brook de l'usage de la voix.

"Les voix féminines sont trop souvent douces mais insipides. La voix idéale est bien modulée et porte bien. S'il n'est pas nécessaire de crier, il est bon de varier le ton. La voix devrait varier également dans le débit, l'intensité, la hauteur et la qualité. Le bon orateur n'est jamais monotone."

"On a trop tendance à murmurer. Les gens s'ouvrent souvent à peine les lèvres et chevroient. Inutile de vouloir soutenir l'intérêt si vous ne parlez pas clairement."

"La voix humaine devrait être musicale; pourtant, elle s'exécute souvent en parfaite cacophonie, en sons stridents et pressés."

"L'orateur devrait savoir faire des pauses. Les discours précipités et la marque de l'amateur. Les pauses sont nécessaires pour accentuer une affirmation, pour maîtriser son souffle, et pour donner à l'auditoire le temps d'assimiler le discours."

"Il faut être précis dans les discours. Chaque discours devrait porter des précisions que l'auditoire utilisera pour en sortir les idées principales."



● Une femme de champion ne voit pas toujours la vie en "rose". A preuve cette photo de Edna Santiago, épouse du lanceur bien connu des "Red Sox", Jose Santiago, qui pleure sur l'épaule de sa belle-mère, Mme Cartagena, après la défaite des Red Sox aux mains des Cardinals de St-Louis.

CKCV MICRO-QUEBEC de 7 h. à 9 hres

NOTRE INVITE DEMAIN:

M. L.-G. CANTIN.

Directeur du Conseil Central des Oeuvres et M. H.-P. CHAPUT, travailleur social, "Conseil des Oeuvres"

DES EMISSIONS POUR MADAME

MERCREDI RADIO

CBV:

"Le matin d'aujourd'hui", de 9 h. 30 à 10 h. 30 a.m.

"Femina" de 10 h. 30 à 10 h. 45 a.m.

Animatrice: Mme Solange Chaput-Rolland.

"Un homme vous écoute" de 10 h. 45 à 11 h. a.m.

Le docteur François Cloutier enseigne l'art d'être heureux avec soi-même et avec les autres. Animatrice: Colette Devlin.

"D'une certaine manière", de 12 h. à 12 h. 15 p.m.

Avec Laurence Vallier et Robert Gadous. Textes: Eugène Cloutier.

"Le Père Legault" de 1 h. 30 à 2 h. p.m.

Le Père Legault répond aux questions des auditeurs en ce qui a trait à la religion et à la morale.

"Place aux femmes" de 2 h. 32 à 3 h. 30 p.m.

Enquête: Est-ce encore avec du miel qu'on prend les mouches, en 1967? Invité: Stéphane Venne.

"Faire sa vie" de 7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.

Sujet: "Faire sa vie avec les Montagnais de Sept-Îles et de la réserve Maloteman".

"Concert du mercredi" de 8 h. 02 à 9 h. 30 p.m.

Festival de Versailles 1967. Quatorze solistes de harpes: Alla Bouzkova, Xenia Goloubitchenko, Natalia Kotchourina et Marina Smirnova. Concerto (Haendel); "Danse ancienne (arr. Danbé); "Les Triboteuses" (Couperin); Menuet (Boccherini); "Le Chant des oiseaux" (Jean-François Dandrieu); "Le Tambourin" (Rameau); Gavotte (Gluck); 4 Danses allemandes (Mozart); 3 Préludes (Tournier); Danse brésilienne (Milhaud); "Bruyères" (Debussy); Danse (Ravel); Gavotte et Prélude (Prokofiev); "Orgue de barbarie" (Chostakovitch); "Danse des jeunes filles roses" (Khatchaturian); Ronde populaire (Chabedrine) et "Rhapsodie sur un thème azerbaïdjanais" (Baghirov).

CHRC:

Bloc-notes à 9 h. 30, 10 h. 15, 10 h. 45, 11 h. 15 et 11 h. 45 a.m.

Animatrice: Mme Lucille Després.

"A cœur ouvert", de 2 h. à 2 h. 55 p.m. Animatrice: Mme Françoise Larochelle-Roy.

CJLR:

"10 minutes avec vous madame" de 10 h. 30 à 10 h. 40 a.m.

Comment acheter et garder les draps (suite).

"Un homme et une femme" 1 h. 30 à 3 h. 56 p.m.

Une émission destinée tout spécialement aux dames et demoiselles animées par UN HOMME ET UNE FEMME.

On y parlera de cinéma — des modes de la femme et de l'homme et de l'actualité.

CKCV:

"Les vainqueurs", de 9 h. à midi. Palmarès pour la femme adulte avec différents prix.

"Eclairciez-moi", de 2 h. 30 à 2 h. 50 p.m. Mgr Raymond Lavole, curé de St-Roch, ainsi que l'abbé Maurice Fortier, journaliste à l'Action. Ils donnent de nombreux conseils sur la religion, la morale et la vie familiale.

"Étoiles 1280", de 2 h. 30 à 4 h. p.m., un magazine féminin qui donne des conseils de beauté, de mode, de bon parler et de bonnes manières.

L'argenterie mérite des soins délicats

silvermith's mittens
tarnish preventing silver polish

BIRKS JOAILLIERS

Place de l'Hotel de Ville
tel. 522-3822
Place Ste-Foy tel. 653-4035

Le président de la Chambre de Commerce accuse Radio-Canada de servir le séparatisme québécois

MONTREAL. — Parlant de l'ampleur démesurée donnée par certains médias d'information aux activités des séparatistes au Québec, le nouveau président de la Chambre de Commerce de la province de

Québec, M. Roland Dugré, ingénieur d'Asbestos, s'est attaqué particulièrement à la Société Radio-Canada en ces termes: "Il m'apparaît complètement illogique, par exemple, que

Radio-Canada, corporation publique qui fonctionne grâce aux taxes imposées à tous les Canadiens, devienne un instrument pour détruire le Canada et dont se servent à leur guise tout un groupe d'individus

qui ne semblent avoir de comptes à rendre à personne". "La liberté impose à l'homme des responsabilités auxquelles il ne saurait se soustraire sans risque de la perdre ou de la diminuer", d'ajouter M. Dugré.

Puis le président de la Chambre provinciale, qui parlait devant la Corporation des Maltres Electriciens réunis en congrès à Québec, a poursuivi en ces termes: "Il ne faut pas oublier en outre que la lutte qui se mène présentement dans notre province sur le plan des idées constitutionnelles est par dessus tout une lutte de pouvoir politique et les citoyens ne doivent pas se laisser leurrer par les acrobaties intellectuelles de tous ceux qui recherchent à tout prix les sièges de ce pouvoir". M. Dugré a cependant indiqué à son auditoire qu'il faudrait régler ce problème le plus tôt possible dans le calme et la modération et que d'autres questions beaucoup plus importantes concernant l'économie du Québec devraient être l'objet de l'attention de nos chefs de file dans tous les domaines.

Parlant ailleurs dans son allocution sur le sujet des rela-

tions patronales-ouvrières, le président de la Chambre provinciale a énoncé les principes sur lesquels se basait toute l'action de son organisme en cette matière:

- 1—Laisser à un employé le droit d'adhérer ou non au syndicat de son choix et ne pas faire dépendre le droit au travail de l'appartenance au syndicat ouvrier;
- 2—Reconnaître l'égalité des parties en les rendant également justifiables et en donnant à chacune des responsabilités équivalentes à leurs pouvoirs;
- 3—Prévoir un moyen de contrôle sur le pouvoir monopolistique des syndicats ouvriers sur les effectifs des travailleurs, tout comme d'autres lois contrôlent pour le bien public les monopoles dans les entreprises;
- 4—Proscrire l'ingérence des syndicats étrangers;
- 5—Laisser aux employeurs et aux employés le plus de latitude possible pour discuter de leurs problèmes communs dans un climat de liberté;
- 6—Prévoir que le vote de grève sera pris au scrutin secret;
- 7—Proscrire les grèves ou lock-out quand ils peuvent

mettre en danger la sécurité ou la santé publique;

- 8—Proscrire toute grève ou action dommageable résultant de conflits entre des syndicats rivaux;
- 9—Proscrire les grèves de solidarité et le boycottage secondaire;
- 10—Proscrire le piquetage par

d'autres personnes que les employés de l'établissement affecté par la grève et ailleurs qu'à l'abords immédiats de l'établissement où se vit le différend;

11—Assurer une rédaction claire et spécifique des textes légaux afin d'éliminer les possibilités d'interprétation différente.

rente ou opposée. Il a par la suite aussi insisté personnellement pour la conduite de négociations pressées permanentes entre les patrons et les employés afin d'éviter les périodes de crises et les grèves au moment du renouvellement du contrat de travail.

D'autre part, le conseil de direction de l'Union internationale contre la tuberculose, eût prononcé un discours de bienvenue.

La tuberculose demeure encore l'ennemi numéro un dans plusieurs pays du monde

AMSTERDAM (AFP) — Depuis 15 ans, grâce aux antibiotiques, le tuberculeux a 99 chances sur cent de guérir et pourtant dans de nombreux pays la tuberculose est encore l'ennemi numéro un.

C'est pour résoudre ce paradoxe que la 19ème conférence internationale de la tuberculose s'est réunie à Amsterdam. Devant plus de 1.500 congressistes, représentant 60 pays, une soixantaine de spécialistes mondiaux ont exposé leurs travaux et confronté les résultats obtenus.

Les moyens de lutte sont à peu près les mêmes dans tous les pays du monde. La vaccination par le B.C.G. protégé à 80 pour cent pendant dix à douze ans. Le dépistage par la cuti-réaction, la radio et l'examen des crachats est également efficace. Les antibiotiques apportent des guérisons dans 99 cas sur cent et pourtant, les résultats diffèrent. Aux Pays-Bas la mortalité est de deux pour 110.000 habitants, alors que dans un grand nombre d'autres pays européens elle se situe entre 16 et 30 pour 100.000.

NOUVELLE ADHESION
M. Krusinga, secrétaire d'Etat néerlandais aux Affaires sociales et à la Santé publique, a ouvert la conférence après que le professeur Jan K. Kraan,

président de l'Union internationale contre la tuberculose, eût prononcé un discours de bienvenue.

Le nouveau président veut revaloriser la politique du Conseil national de la recherche

Par BOB MACKENZIE
OTTAWA (PC) — Le Conseil national de la recherche a un nouveau président qui, s'il arrive à ses fins, entend donner sous son Conseil une politique révisée, sinon entièrement nouvelle.

"Je considère qu'il faut réévaluer à la base le rôle du CNR, affirme le docteur William George Schneider, qui est entré en fonctions le 1er septembre comme directeur de la recherche fédérale.

"Les conditions ont changé très vite ces dernières années et il conviendrait maintenant que nous révisions nos buts", a-t-il déclaré en interview, peu après que le premier ministre Pearson eût annoncé sa nomination.

Le docteur Schneider, âgé de 51 ans et né à Wolsley, en Saskatchewan, considère que le Conseil de recherche a déjà accompli l'un des buts premiers pour lequel il avait été fondé: le CNR a mis sur pied un conseil pour accorder des subsides de recherche aux universités et a permis aux universités de former plus de diplômés orientés vers la recherche.

"Nous en sommes maintenant à la phase deux: il nous faut trouver des débouchés aux diplômés que nous formons chaque année. Il nous faut mettre la science au service de l'homme, pour commencer à être remboursés des efforts déployés pour la mise sur pied de l'organisme."

Exode de savants
Si l'on ne procure pas aux jeunes scientifiques des chances de travailler ici, ils émigreront vers les autres pays, notamment aux Etats-Unis.

Ce problème n'est cependant pas, selon le Dr Schneider, ce qu'il était durant la Crise, par exemple. "Je crois maintenant, dit-il, que c'est au tour des universités canadiennes de faire du recrutement à l'étranger."

Le Dr Schneider en parle en connaissance de cause, puisque lui-même a passé quelques années aux Etats-Unis, mais il dit n'avoir jamais songé à y demeurer.

Après des études à l'Université de la Saskatchewan et McGill en chimie et physique, grâce à des bourses d'études et de recherche du Conseil national, il est allé à l'université Harvard, boursier de la Société royale du Canada. Durant la Deuxième guerre mondiale, il travailla à des armes anti-sous-marines à l'Institut océanographique de Woods Hole, au Massachusetts.

Son travail de recherche durant la guerre lui valut par la suite des offres d'emploi aux Etats-Unis, mais en 1946, il revint au Canada pour travailler au Conseil national de la recherche, comme directeur de la section de physique et de chimie à la division de la chimie pure.

Elevé sur une ferme de la Saskatchewan, il a d'abord étudié la physique et la chimie, puis la physique et la chimie.

La vendetta italienne n'est pas une légende
REGGIO DE CALABRE, Italie (Reuter) — La police surveille aujourd'hui une famille de bergers contre les attaques de la part de deux frères qui sont revenus en Italie, de Montréal et New York, pour venger le meurtre de leur mère, de leur père et de leur frère.

L'un des membres de la famille, le berger Carmine Alvaro, âgé de 27 ans, a été trouvé mort la semaine dernière, une journée après le retour de l'un des frères.

Depuis ce temps, la police a exploré les collines entourant la petite municipalité de Reggio Calabria, à la recherche des frères de Angelis, Francesco et Pasquale.

La police croit que les frères ne sont revenus que pour des motifs de vengeance. Ils accusent la famille Alvaro du meurtre de leur mère, le 5 août, la veille du jour où elle devait partir pour l'Amérique du Nord pour rejoindre ses fils. Elle était originaire de Sinopoli, une ville voisine.

dié dans une école rurale à une seule classe. Il a commencé à s'intéresser aux sciences dès l'école secondaire dans un pensionnat de Regina.

Aujourd'hui, il entretient des doutes sur la qualité de l'enseignement scientifique dans les écoles secondaires canadiennes. "Peut-être des étudiants ne sont-ils plus les mêmes", dit-il.

PROBLEME SERIEUX
Tout intéressé qu'il soit, il ne pense pas que le CNR puisse y changer quoi que ce soit, à cause des questions de relations fédérales-provinciales qui y sont impliquées.

"Mais c'est là un problème épineux pour les éducateurs. Le nombre d'étudiants qui terminent des cours universitaires en sciences est trop faible."

Ceux qui s'en tirent avec honneur, croit-il, doivent se voir offrir des emplois "qui stimulent à la fois leur cerveau et leur compte en banque."

Tel doit maintenant être le rôle du CNR. Ce changement de politique pourrait se faire sans trop de frais. Il s'agirait surtout de tourner la recherche commerciale et industrielle vers l'industrie privée, pendant que l'agence gouvernementale se concentrerait sur des projets de recherche à long terme qui n'auraient pas d'application commerciale immédiate.

Il faudra sans doute de meilleurs services de recherche dans l'industrie, "peut-être grâce à une aide accrue de la part du gouvernement," ainsi qu'une augmentation des bourses d'études aux diplômés d'universités "pour permettre aux écoles canadiennes d'attirer les meilleurs étudiants et les meilleurs professeurs."

Le CNR pourrait en même temps s'intéresser de plus près à de nouveaux domaines, comme les sciences maritimes, la technologie des ordinateurs et la métallurgie, "peut-être par le développement de l'industrie secondaire au pays."

Le Dr Schneider admet que ses idées de changement coûteront de l'argent qu'il sera peut-être difficile de trouver et non sans débats.

PRIORITES
"Le temps n'est pas loin, affirme-t-il, où des décisions politiques sérieuses devront être prises en fonction de priorités, par exemple, quand faudra discuter de l'opportunité de dépenser pour la re-

cherche ou pour les pensions aux vieillards.

"Lorsque la recherche n'occupe qu'une tranche relativement mince du budget fédéral, on n'y portait guère attention, mais la discussion augmentera avec la portion fiscale qui y sera consacrée."

Personnellement, le Dr Schneider aura de moins en moins de temps à consacrer à la recherche.

"J'ai travaillé de mes mains et cela me manque maintenant, avoue-t-il. Mais je veux garder l'a main à la pâte: un administrateur perd facilement contact avec les scientifiques."

Parlant ailleurs dans son allocution sur le sujet des rela-

tiens patronales-ouvrières, le président de la Chambre provinciale a énoncé les principes sur lesquels se basait toute l'action de son organisme en cette matière:

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

PHYSIOTHERAPEUTE ET ERGOTHEPEUTE

- Traitement initial jusqu'à \$4.970 à \$6.770 selon la compétence. Commission des Accidents du Travail, Centre de réadaptation: Québec et Montréal. Aussi CHEFS DE SERVICE à Québec (\$6.915 à \$7.915).
- Diplôme d'études en physiothérapie ou en ergothérapie équivalant à 14 ans de scolarité.
- Concours 67P-5452. S'inscrire immédiatement.

ANALYSTE ET INFORMATIQUE

- Traitement initial jusqu'à \$14.375 selon la compétence. Divers ministères: postes à Québec et Montréal.
- Etude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.
- Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.
- Concours 67P-2108. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

- Traitement initial jusqu'à \$14.375 selon la compétence. Postes disponibles dans divers ministères et à la Direction Générale des Relations de Travail.
- Recrutement, sélection et formation du personnel. Négociation de conventions collectives de travail.
- Diplôme universitaire, de préférence en administration publique, en relations industrielles, en psychologie ou en gestion des entreprises. Une expérience exceptionnelle peut suppléer à l'absence de diplôme.
- Concours 67P-2100. S'inscrire immédiatement.

AGENT-VERIFICATEUR EN COURTAGE IMMOBILIER

- Traitement initial jusqu'à \$8.423 selon la compétence. Secrétariat de la province: postes à Québec et Montréal.
- 11e année d'études. 15 ans d'expérience de bureau dont 5 dans la vérification et analyse de transactions immobilières, d'inspection de livres, registres et comptes en fiducie. Une scolarité plus avancée peut compenser pour une partie de l'expérience.
- Concours 67S-5410. S'inscrire avant le 30 octobre 1967.

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE (Dette publique)

- Traitement initial jusqu'à \$11.280 selon la compétence. Ministère des Finances: poste à Québec.
- Etude du marché des capitaux et participation à la gestion de la dette publique.
- Diplôme universitaire en commerce avec option en finances et quelques années d'expérience reliée à ce secteur d'activités.
- Concours 67PF-2103. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE

- Traitement initial jusqu'à \$11.280 selon la compétence. Divers ministères: Québec et Montréal.
- Travail de comptabilité ou de vérification.
- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle.
- Concours 67P-2103. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEUR REGIONAL

- Traitement initial jusqu'à \$15.500 selon la compétence. Ministère des Affaires municipales: poste à Rimouski.
- Coordonner et diriger l'exécution des programmes régionaux du ministère. Agir à titre de conseiller auprès des coordonnateurs régionaux des autres ministères, des organismes régionaux de planification et des municipalités.
- Diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience professionnelle à un niveau de conception, de coordination et de direction.
- Concours 67S-1304. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEURS DE CENTRES INTERREGIONAUX

- Traitement initial jusqu'à \$17.500 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-Être social.
- Diriger le bureau interrégional de promotion sociale et communautaire; promouvoir et coordonner la mise en oeuvre des politiques sociales au sein des bureaux régionaux et locaux.
- Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en sciences administratives. Plusieurs années d'expérience professionnelle dans l'élaboration et la coordination de politiques dans des secteurs reliés au bien-être.
- Concours 67S-1305. S'inscrire immédiatement.

RESPONSABLE REGIONAL DE L'ASSISTANCE A DOMICILE

- Traitement initial jusqu'à \$11.280 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-Être social: postes à Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Rouyn, Hull et Gaspé.
- Veiller à l'application des programmes et règlements reliés à l'assistance à domicile. Superviser le travail des bureaux du ministère dans la région et assurer leur efficacité.
- Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en sciences administratives et expérience de supervision dans un domaine relié aux ressources communautaires; ou expérience exceptionnelle de direction et compétence reconnue dans le domaine de l'assistance sociale.
- Concours 67S-1306. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEUR REGIONAL

- Traitement initial jusqu'à \$15.500 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation: postes à Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull, Rimouski, St-Hyacinthe, Nicolet, Alma, Rouyn, St-Georges, Ste-Martine et L'Assomption.
- Veiller à l'aménagement agricole régional, diriger les projets de développement et d'utilisation des ressources biophysiques, économiques et humaines de l'agriculture du milieu.
- Diplôme universitaire en sciences agricoles de préférence et plusieurs années d'expérience professionnelle à un niveau de conception, de coordination et de direction dans le secteur agricole.
- Concours 67S-1307. S'inscrire immédiatement.

TECHNICIEN DE LABORATOIRE

- Traitement initial jusqu'à \$5.540 selon la compétence. Divers ministères. Postes dans diverses régions administratives du Québec.
- Assister les scientifiques en laboratoire à des travaux de recherches dans diverses disciplines.
- Diplôme d'un institut de technologie; ou 3 ans d'études post-secondaires avec matières dominantes en sciences ou mathématiques; ou 11e année et 6 ans d'expérience pertinente.
- Concours 67P-5449. S'inscrire immédiatement.

AIDE TECHNIQUE

- Traitement initial de \$2.705 à \$4.605 selon la compétence. Divers ministères. Postes dans diverses régions administratives du Québec.
- Tâches élémentaires dans l'un ou l'autre des domaines de la technologie.
- 11e année d'études (formation scientifique).
- Concours 67P-5411. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE PECHERIES

- Traitement initial de \$3.505 à \$4.625 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce: poste aux îles-de-la-Madeleine.
- Veiller à l'application des lois et des règlements de la pêche commerciale dans les eaux à marées.
- 9e année d'études. Taille minimum: 5 pieds et 6 pouces. Limite d'âge: 21 - 40 ans. Bonne condition physique.
- Concours 67P-6458. S'inscrire avant le 13 octobre en vue de la prochaine séance d'examen.

INSPECTEUR DES CHAUDIERES ET DES APPAREILS A PRESSION

- Traitement initial de \$5.370 à \$8.420 selon la compétence. Ministère du Travail: postes à Québec et Montréal.
- Inspecter les machines fixes et les appareils à pression visés par la Loi. Rédiger les rapports appropriés.
- 9e année d'études. Certificat d'inspecteur d'appareils à pression ou de mécanicien de machines fixes de deuxième classe ou plus, ou être admissible à l'examen du Bureau des examinateurs. Connaissance suffisante des codes en usage. Formation technologique de préférence. Etre âgé d'au moins 27 ans.
- Concours 67P-5424. S'inscrire immédiatement.

AGENT-VERIFICATEUR

- Traitement initial de \$4.140 à \$5.540 selon la compétence. Divers ministères: postes à Québec et Montréal.
- 11e année d'études. 6 ans d'expérience dont 2 en comptabilité. Une scolarité plus avancée peut compenser pour une partie de l'expérience.
- Concours 67P-5410. S'inscrire immédiatement.

AGENT DE BUREAU

- Traitement initial de \$3.110 à \$4.610 selon la compétence. Divers ministères: postes à Montréal, Baie-Comeau, Val d'Or, Terrebonne, Longueuil, Maniwaki, Buckingham, Témiscamingue, Laurier, Marieville, Asbestos et autres endroits.
- Travail de bureau de nature relativement complexe.
- 11e année d'études et 2 ans d'expérience, ou 12e sans expérience.
- Concours 67P-5403. S'inscrire immédiatement.

COMMIS DE BUREAU

- Traitement initial de \$2.585 à \$3.485 selon la compétence. Divers ministères: postes à Montréal, Val d'Or, Terrebonne, Longueuil, Maniwaki, Buckingham, Témiscamingue, Laurier, Ste-Martine, Chomedey et autres endroits.
- Tâches plus ou moins simples de travail de bureau.
- 10e année d'études.
- Concours 67P-5416. S'inscrire immédiatement.

STENO-DACTYLOGRAPHE

- Traitement initial de \$2.695 à \$3.940 selon la compétence. Divers ministères: postes à Baie-Comeau, Ste-Anne-des-Monts, Rimouski, Ste-Foy, St-Georges de Beauce, Drummondville, St-Jean, Asbestos, Cookshire, Vaudreuil, Plessisville, Chibougamau, Hull et autres endroits.
- 11e année d'études.
- Concours 67P-5418. S'inscrire immédiatement.

DACTYLOGRAPHE

- Traitement initial de \$2.690 à \$3.690 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Baie-Comeau, Ste-Foy, Québec, Hull, Mont-Laurier, Montréal, Vaudreuil, Magog, Matane, Rimouski et autres endroits.
- Ecrire à la machine des textes variés; travaux simples d'écriture à partir de brouillons, d'enregistrement, etc.
- 10e année d'études.
- Concours 67P-5417. S'inscrire immédiatement.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4

1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction pour laquelle on s'intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature plus d'une fois, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

DES OFFRES

Ministère des Travaux publics (Service des plans, devis et construction)

Projet No 291-67

Transformation en bureaux de l'édifice Fashion Craft

A: VICTORIAVILLE

Seuls sont admis à soumissionner comme entrepreneurs généraux, les individus, firmes, compagnies ou corporations qui ont leur principale place d'affaires dans la zone du centre de la province de Québec, soit dans un des comtés de Bagot, Drummond, Rouville, St-Hyacinthe, Yamaska, Missisquoi, Verchères, Richelieu, Brome, Sherbrooke, Richmond, Sherbrooke, Stanstead, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Trois-Rivières, St-Maurice, Maskinongé et La-Violette.

Un versement de \$45.00 (chèque certifié ou mandat-poste) à l'ordre du MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, est requis pour obtenir le ou après le 10 octobre 1967, un (1) jeu de plans et devis au Bureau des Soumissions Déposées de l'Association des Constructeurs de Sherbrooke, 78, rue Peel, Sherbrooke.

Ce dépôt ne sera remboursé qu'aux soumissionnaires dont la soumission déposée au ministère, aura été complétée conformément aux instructions et qui retourneront en bon état au Bureau des soumissions du ministère des Travaux Publics, 2700, boul. Laurier, Ste-Foy, Québec, (Centre d'achat Laurier, 31ème étage, section Ouest) les plans et devis dans les quinze (15) jours qui suivent l'ouverture des soumissions. De plus, ceux qui achètent plus d'un jeu de plans et devis ou ceux qui se procurent les dits documents sans pouvoir remplir les deux conditions requises, le dépôt pour ces jeux additionnels ou pour toutes autres fins, ne leur sera pas remboursé.

Les documents de soumissions peuvent par ailleurs être consultés au Bureau des Plans Déposés de l'Association des Constructeurs de la Mauricie, 1447 de la Vérendrye, Trois-Rivières.

CLOTURE DES SOUMMISSIONS

Jeu, 26 octobre 1967, 3:00 hres P.M.

Sous-traitants: — pour les travaux spéciaux de:

- 1—Plomberie
- 2—Chauffage
- 3—Electricité

des soumissions séparées seront reçues par la poste au Ministère des Travaux Publics, Hôtel du Gouvernement, Québec. Si les soumissions sont livrées par porteur, elles devront être remises au Ministère des Travaux Publics, 2700, Boul. Laurier, Ste-Foy, Québec (Centre d'achat Laurier, 31ème étage, section Ouest).

Entrepreneurs généraux: — Mardi, 7 novembre 1967, 3:00 hres P.M. par la poste ou par porteur, aux adresses ci-dessus indiquées.

GARANTIES

Sous-traitants: — Un chèque visé ou un cautionnement de soumission pour un montant au moins égal à 10% de la soumission, à l'ordre du Ministère des Finances de la province de Québec.

Entrepreneurs généraux: — Avec la soumission et à l'ordre du Ministère des Finances un cautionnement au montant de vingt-cinq mille dollars (\$25.000.) A la signature du contrat: un cautionnement d'exécution et des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du montant du contrat, suivant les formules officielles du Gouvernement.

Le ministère ne s'engage pas

à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre, Hervé-A. Gauvin, ing.

Service Général des Achats

Projet No 2906

19 Tours d'ajustage de 12" Ministère de l'Éducation, Différents endroits. Clôture des soumissions: 24 octobre 1967, 11:00 A.M. (Temps réglementaire)

Projet No 2907

4 Tours d'ajustage de 13" Ministère de l'Éducation, Différents endroits. Clôture des soumissions: 24 octobre 1967, 11:00 A.M. (Temps réglementaire)

Projet No 2908

7 Tours d'ajustage de 14" Ministère de l'Éducation, Différents endroits. Clôture des soumissions: 24 octobre 1967, 11:00 A.M. (Temps réglementaire)

Projet No 2909

4 Tours de 17" ou 18" avec attachement à profiler, Ministère de l'Éducation, Différents endroits. Clôture des soumissions: 24 octobre 1967, 11:00 A.M. (Temps réglementaire)

Projet No 2910

1 Tour revolver, Ministère de l'Éducation, Shawinigan. Clôture des soumissions: 24 octobre 1967, 4:00 P.M. (Temps réglementaire)

Projet No 2911

Ebouteuse hydraulique et son accessoire, Ministère de l'Éducation, Victoriaville. Clôture des soumissions: 24 octobre 1967, 4:00 P.M. (Temps réglementaire)

Projet No 2912

1 Machine à raboter et à bouter, 1 Machine à rectifier les surfaces profilées (menuiserie), Ministère des Terres et Forêts, Duchesnay. Clôture des soumissions: 24 octobre 1967, 4:00 P.M. (Temps réglementaire)

Projet No 2913

Contrat d'impression pour 6.200 calendriers scolaires 1967-68, Ministère de l'Éducation, Québec. Clôture des soumissions: 19 octobre 1967, 4:00 P.M. (Temps réglementaire)

Projet No 2914

Contrat d'impression pour 6.200 exemplaires trigonométrie 192 pages, Ministère de l'Éducation, Montréal. Clôture des soumissions: 20 octobre 1967, 11:00 A.M. (Temps réglementaire)



● Le paysan vietnamien ne trouve pas facilement des moments de calme pour le repiquage de son riz, qui lui fournit le pain quotidien: tantôt ce sont les bombes des avions américains, tantôt les fusillades du Vietcong...

Progrès encourageants de la première congrégation des Frères en Afrique

Les reins paresseux peuvent causer des nuits blanches

Si vous êtes en proie à l'insomnie, et que vous vous tourmentez et retenez toute la nuit, sans savoir vraiment pourquoi — voici quelque chose qui vous aidera peut-être. Cette agitation est peut-être due à des reins paresseux, ce qui peut entraîner une irritation des voies urinaires et des mictions de nuit. Un sommeil agité. C'est alors que les Filles Dodo pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodo's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos, l'écoulement des reins, vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

Kampala (D.I.A.) — Il y a 40 ans, le Père Joseph Richard fonda à Kitereddé près de Masaka, sous l'impulsion de Mgr Streicher, vicaire apostolique de l'Uganda, de noviciat des "Bannakaroli" ou "Frères de Saint Charles", la première congrégation africaine pour Frères et Uganda. Les 3 premiers Frères firent profession en 1928. Au chapitre général de 1946, le Frère Mathias en avait été élu le premier supérieur général.

Depuis lors, la congrégation prit rapidement de l'extension en nombre et en activités. Parmi les Frères, bon nombre se rendent utiles comme instituteurs, constructeurs, plombiers, tailleurs, imprimeurs, fermiers, cordonniers, etc... Actuelle-

ment, 140 Frères profès reçoivent une formation spéciale préparatoire à leur activité future. La congrégation s'est si fortement implantée dans la région qu'elle est devenue partie intégrante de la vie de chaque jour dans la région du Buddu. Les Frères y dirigent une grande école supérieure et tous les gens de Buddu connaissent la Société coopérative des Bannakaroli, dont le lait pasteurisé est en vente partout.

Toutefois, le domaine de leurs activités était jusqu'ici relativement restreint: s'adaptant aux changements de temps, ils ont de plus en plus élargi leurs spécialités et s'occupent actuellement de tous les domaines de l'activité humaine. C'est dans ce but que la congrégation prépare ses membres à l'obtention de degrés académiques. Deux Frères viennent d'obtenir leur licence en Droit canon, d'autres étudient les sciences sociales ou suivent des cours de technologie. Ainsi, la tendance actuelle de la congrégation est de s'adapter aux besoins de la société moderne par tous les moyens, tout en gardant en même temps l'atmosphère spirituelle des anciennes congrégations.

De la guitare à la messe

Sherbrooke. — Aussi surprenant que cela puisse paraître, rapporte le "Messager de Saint-Michel", les jeunes qui participent à la récente session liturgique de l'Association Générale des Services Étudiants Liturgiques au Lac Montjoye ont fait preuve d'un jugement nuancé sur l'utilisation des rythmes et des instruments modernes dans le chant liturgique.

"Ce que les jeunes veulent avant tout dans une messe, c'est du dynamisme, et non quelque chose où l'on s'endort, disent-ils. C'est la raison pour laquelle ils se montrent favorables à l'utilisation d'instruments musicaux comme la guitare et la batterie. "L'orgue ne nous dit pas grand-chose, tandis que la guitare, c'est plus près de nous."

Cependant, tous sont d'avis que l'usage de la guitare ne doit pas s'effectuer de façon inconsciente. "Le grand danger", déclare l'un d'eux, "c'est d'aller trop loin et de profaner le sacré". L'usage de la guitare devrait être fait d'une façon plus expérimentale, dans des milieux restreints et bien préparés; autrement, on risque de distraire l'attention des participants en faisant de la célébration liturgique un "show". Le choix de la musique doit également faire l'objet d'une sélection sévère en n'admettant que des pièces de valeur. "Il faudrait peut-être", concluent-ils, "que les jeunes modernes leur enthousiasme pour les instruments musicaux modernes et tentent de redécouvrir une valeur nouvelle à l'orgue".

Cinquante étudiants du niveau collégial se sont penchés pendant une semaine avec un sérieux d'hommes de sciences, sur les problèmes du renouveau liturgique dans les maisons d'enseignement collégial. L'Association Générale des Services Étudiants Liturgiques est un organisme qui tend à grouper, à l'échelle provinciale, tous les comités de liturgie existant dans les maisons d'enseignement du niveau collégial. Fondé il y a quatre ans, cet organisme groupe maintenant 35 comités liturgiques qui fonctionnent dans autant de maisons d'enseignement réparties à travers la province. L'Association publie un bulletin de liaison: "Liturgie au Collège" qui assure le contact avec les autres membres; elle organise aussi un congrès annuel qui se déroule au temps des fêtes, elle met sur pied des camps d'été consacrés à la formation intensive des membres; enfin elle se fait un devoir d'envoyer des délégués à toutes les activités liturgiques étudiantes organisées sur le plan régional.

Au Sud-Vietnam...

Incertitudes et espoirs pour l'Eglise

par Mgr Alfred ANCEL

(A son retour d'une longue visite en Orient, Mgr Alfred Ance, évêque auxiliaire de Lyon et supérieur de l'Institut du Prado, a été interviewé par la revue française "Peuple du Monde". Voici sa réponse à la question suivante: "Et le Vietnam? Comment la hiérarchie et les catholiques réagissent-ils devant l'état de guerre? N'y a-t-il pas risque de désunion?")

La situation du Vietnam est inextricable. C'est quelque chose d'effroyable.

J'ai essayé de comprendre la situation, j'ai écouté les évêques, les prêtres, les laïcs vietnamiens. Les catholiques sont divisés. Certains, surtout les réfugiés du Nord, sont très anti-communistes. Quelques-uns, à l'inverse, préféreraient tout à la prolongation de la guerre et accepteraient le communisme.

La plupart ne savent absolument pas vers quel avenir ils s'orientent. J'ai essayé en conversant avec eux de me rendre compte des possibilités qui s'ouvraient. Je me rappelle en particulier une conversation avec un prêtre anti-américain. Il a beaucoup souffert: une famille de treize enfants, le père, la mère et neuf enfants sont morts, soit de famine, soit tués par la guerre. Il me disait sa souffrance de voir son pays occupé depuis toujours par des étrangers: mille ans par les Chinois, ensuite les Français, ensuite les Japonais, de nouveaux les Français, enfin les Américains...

Alors, il avait comme un cri de souffrance: "Qu'on nous laisse libres, qu'on nous laisse dans la paix". Je lui dis alors: "Que voulez-vous? Que les Américains s'en aillent?"

"Non". "Pourquoi?" — Parce que, s'ils s'en vont, ce sera le massacre de tous les chrétiens du Nord, ce sera le massacre de tous ceux qui ont collaboré avec le gouvernement

ou avec les Américains; on n'a tout de même pas le droit d'accepter cela!" — "Mais que désirez-vous donc?" — "Je ne sais pas..."

Il faut un miracle!

Pratiquement, toutes mes conversations avec les Vietnamiens se sont terminées de la même façon: "Je ne sais pas". Ce que l'on sait, c'est que l'installation massive des Américains supprime toute idée d'abandon. Ce qui est certain aussi, c'est que le Vietcong a la complète domination de la campagne. Il a tué, d'après ce que l'on m'a dit, environ trois mille chefs de village. Il est impossible d'être chef de village si l'on n'entretient pas des sympathies avec le Vietcong.

Dernièrement l'un d'eux a été assassiné et son successeur a déjà reçu des lettres de menaces. On n'a pas non plus l'impression que le Vietcong soit près de lâcher prise. Pratiquement les Américains ne peuvent pas en venir à bout. Alors, on ne sait pas...

Le pape Paul VI parlait de miracle dans son message de Noël. Oui, il faut un miracle! J'avoue que ce qui s'est passé depuis mon retour du Viet-Nam ne m'a pas étonné. On ne voyait là-bas aucune possibilité concrète de paix.

Esprance malgré tout

En même temps, il faut le reconnaître, l'Eglise soutient dans ce pays un effort magnifique. J'ai parlé longuement avec Mgr Binh, archevêque de Saigon qui m'a dit que sa préoccupation était de restaurer l'unité parmi ses prêtres, l'unité parmi ses chrétiens et de poursuivre malgré tout l'œuvre de l'Eglise. Et avec un sourire un peu douloureux, il ajoutait: "...Tant que nous serons libres, tant que nous pourrons le faire..."

Et de fait, l'Eglise a entrepris un beau travail. Certains

intellectuels n'avaient pas voulu se plier à la pression qui s'exerçait sur les classes cultivées, sous le régime de M. Diem, pour les amener au catholicisme. Maintenant, quelques-uns se convertissent. Les séminaires sont pleins, le recrutement des maisons religieuses est bien assuré. Un vent nouveau semble souffler sur ce pays.

Deux prêtres du Prado s'occupent de groupes de séminaristes ou de prêtres qui manifestent une certaine sympathie envers la spiritualité du Père Chevrier. En même temps, Mgr Binh leur a confié l'un des quartiers les plus pauvres de

Saigon, habité par des réfugiés de la campagne.

Car la situation des paysans est particulièrement difficile. Dans les villes, on ne se rend même pas compte, parfois, qu'il y a la guerre. Mais à la campagne, c'est extrêmement dur. Il faut payer l'impôt aussi bien au Vietcong qu'au gouvernement, et parfois, les difficultés sont telles, que les paysans abandonnent leur travail et se réfugient auprès des villes, mais sans pouvoir toujours trouver ni logement, ni travail. Ainsi, les cours d'eau sont encombrés de jonques qui servent de maisons.

Partout où j'ai circulé, j'ai pu me rendre compte de cet effort d'évangélisation, de cette espérance, de cette confiance malgré tout. Comme on voudrait que ce pays trouve enfin la paix. Il semble être, en Extrême-Orient, celui qui a l'Eglise la mieux organisée.

Dans les pays de montagne, qui autrefois étaient inaccessibles au christianisme, il y a aussi un mouvement de conversion très remarquable. Si les missionnaires étaient plus nombreux, on assisterait à un afflux encore plus grand de catéchumènes et de chrétiens.

NOUVELLE EMISSION

SOUS LES RESERVES D'USAGE, IL NOUS FAIT PLAISIR DE VOUS SUGGERER LES VALEURS SUIVANTES:

\$1,220,000.

D'OBLIGATIONS

SERIE "A"

7%

datées du 1er octobre 1967

échéance en octobre 1977

HOPITAL SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE (QUEBEC)

DONT LE PAIEMENT EN PRINCIPAL ET INTERET EST GARANTI PAR LE TRANSPORT DU GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PAYABLE A MEME LES DENIERS VOTES ANNUELLEMENT PAR LA LEGISLATURE

PRIX ET PROSPECTUS SUR DEMANDE

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec

CLICHE ET ASSOCIÉS LTÉE

Courtiers en valeurs de placements

QUÉBEC
Place Youville
Tél.: 529-1721

MONTREAL
Tour de la Bourse,
Place Victoria
Tél.: 878-1951

TROIS-RIVIÈRES
Place Royale
Tél.: 378-4088

Soyez au diapason

Le ministère de l'Éducation du Québec vous offre

25 cours gratuits de solfège théorique et pratique

(les livres sont fournis)

Toute personne âgée de 14 ans ou plus est cordialement invitée à s'inscrire, d'ici au 31 octobre, aux endroits suivants où sont donnés les cours du soir:

REGION DE QUEBEC

Le lundi Ecole Joseph-François Perreault 1ère année 7h15
1480, Chemin Sainte-Foy
Québec
M. Claude Duguay, prof.
Tél.: 551-1324

Le lundi Ecole Saint-Thomas d'Aquin 1ère année 7h30
rue Boivin, Sainte-Foy
Québec
Mme Colette Laberge, prof.
Tél.: 583-3855

Le mardi Institut de Technologie 1ère année 7h15
310, boul. Langelier
Québec
M. Claude Duguay, prof.
Tél.: 551-1324

Le mercredi Ecole Notre-Dame 1ère année 7h30
83, Saint-Georges
Lévis
M. C. Gagnon, prof.
Tél.: 837-7423

REGION DU BAS SAINT-LAURENT

Le mercredi Ecole Zénon-Sauzy 1ère année 7h30
Chemin Saint-Luc
Matane
M. Albert B. Lavoie, prof.
Tél.: 562-0918

REGION DES BOIS-FRANCS

Le mardi Salle de la Fanfare 1ère année 7h00
Plessisville
M. Henri Provancher, prof.
Tél.: 382-7447

REGION SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Le lundi Ecole Saint-Michel 1ère année 7h00
rue Saint-Pierre
Jonquière
M. A. Gauthier, prof.
Tél.: 547-1855

Le mardi Pensionnat du Bon-Pasteur 1ère année 7h30
Avenue du Séminaire
Chicoutimi
Mlle C. Genest, prof.
Tél.: 543-5512

Le mercredi Couvent Sainte-Famille 1ère année 7h00
Rue King George
Kenogami
Mme G. Elletson
Tél.: 542-5777

Frais d'inscription: \$1.00 pour l'année
Direction générale de l'éducation permanente,
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

Une initiative pour loger des étudiants camerounais

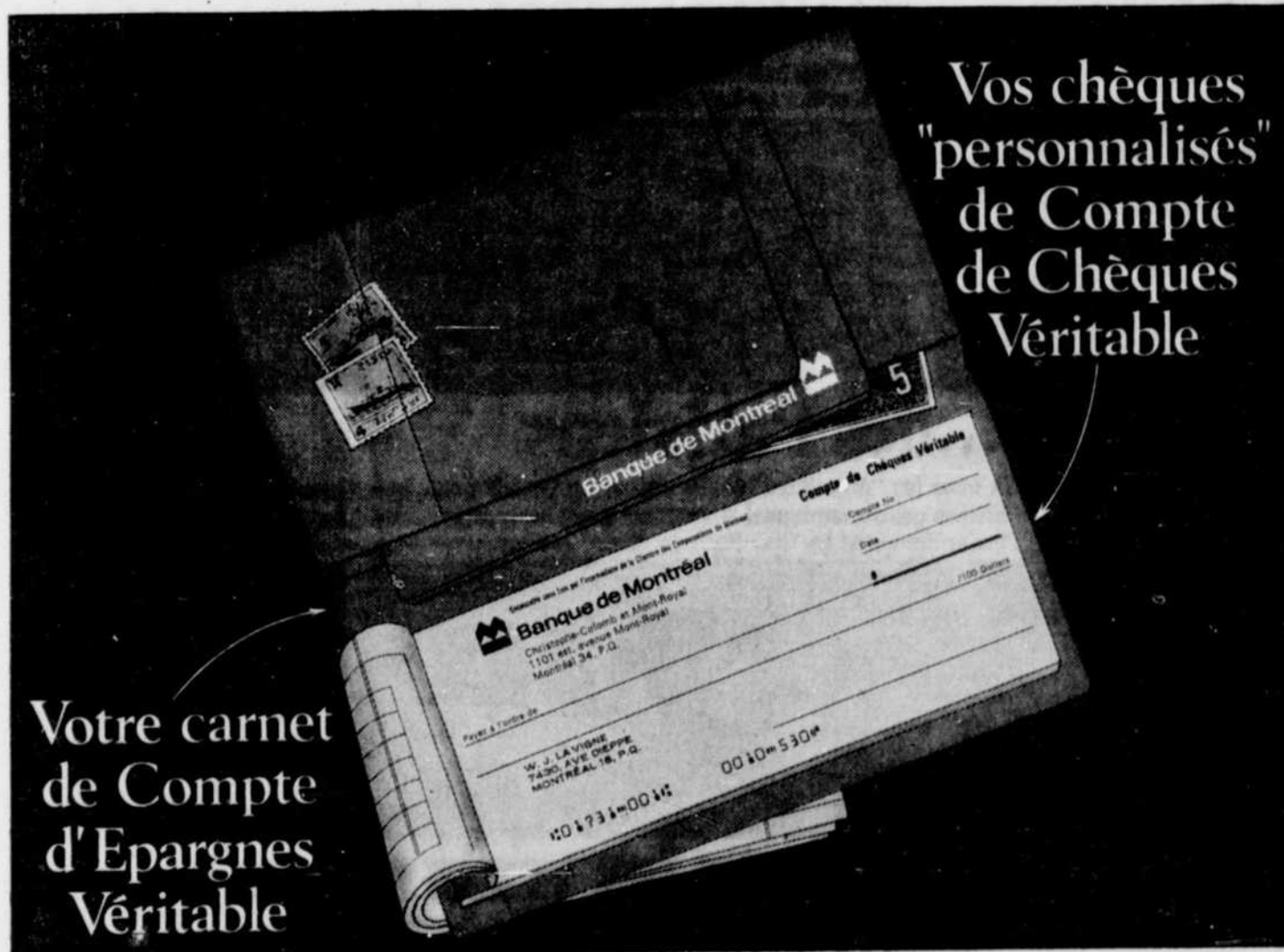
YAOUNDE (D.I.A.) — L'Aumônerie du Secondaire et du Technique à Yaoundé, au Cameroun, grâce à une aide internationale et la participation active des étudiants, s'attache à assurer progressivement de bonnes conditions de travail à de nombreux collégiens qui viennent en ville poursuivre les études. On sait que les conditions de travail pour les étudiants dans les villes africaines sont souvent déplorables: pas de lumière, bruit continu, pas de place et des dérangements continus. Nombreux sont les étudiants qui travaillent le soir à la lumière des réverbères.

Pour parer à ces difficultés trois modestes foyers ont été créés à Yaoundé à l'initiative de l'Aumônerie catholique. Le tout dernier vient d'être inauguré et béni par Mgr Zoa, archevêque de Yaoundé. Les trois bâtiments abritent un nombre encore restreint d'étudiants.

On y trouve des dortoirs, des salles d'études, des salles de jeu, de l'eau, de l'électricité, etc... Les dons recueillis du Collège Sainte-Croix de Neuilly, en France, ont permis de commencer la construction du premier foyer et huit grands élèves étaient restés durant les vacances à Yaoundé pour effectuer tous les travaux d'une main-d'œuvre spécialisée. Pour faire avancer les travaux, il fut, en outre, organisé en Normandie (France) un camp de trois mois auquel prit part, par roulement, une centaine de jeunes de divers pays d'Europe, aidés par les compagnons d'Emmaüs de l'abbé Pierre. Le camp per-

Succès de la Légion de Marie au Lesotho

RAMABANTA. — (D.I.A.) — Pour la première fois au Lesotho (ex-Basutoland), une assemblée générale de tous les prêtres de la "Légion de Marie" a eu lieu dans la chapelle de Fatima, du 8 au 10 septembre. Les membres de la Légion, venus pour commémorer le 50e anniversaire des apparitions de Fatima, se sont également penchés sur les problèmes de leur mouvement. Des centaines de légionnaires s'étaient réunis ici de toutes les missions des 3 diocèses du Lesotho. On comptait 132 directeurs spirituels, 435 membres auxiliaires et 1.333 membres actifs. La lecture des rapports a démontré que la Légion s'est solidement implantée dans le Lesotho après 15 ans d'existence et les membres appartenant à toutes les classes de la société: on y trouve des étudiants, des instituteurs, des paysans, des commerçants et des ouvriers. Au cours des séances, les échanges de vue ont révélé qu'il existe un grand désir d'exercer l'apostolat direct parmi les Africains chez les religieux, surtout chez celles qui auparavant faisaient partie d'un mouvement d'action catholique. On se rappellera que des missionnaires canadiens constituent le gros des effectifs missionnaires du Lesotho; ce sont des Oblats, des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec, des Sœurs Grises de la Croix, etc.



Votre carnet de Compte d'Epargnes Véritable

La formule idéale: 2 Comptes Véritables

Les pièces dont vous aurez besoin pour vos comptes couplés (un Compte d'Epargnes Véritable et un Compte de Chèques Véritable) sont réunies dans l'élégant portefeuille qui vous est offert. Et vos chèques sont complètement personnalisés.

C'est la formule vraiment idéale: ces comptes couplés vous permettent de contrôler séparément vos économies et vos paiements. Vous gardez une provision suffisante dans votre Compte de Chèques Véritable pour régler vos factures; vous déposez le reste à votre Compte d'Epargnes Véritable rapportant 4 1/2 %. (Si vous avez déjà un compte d'épargne "ordinaire" à 3 %, vous pouvez le convertir en "Véritable" à 4 1/2 %.)

Cela simplifie merveilleusement vos opérations bancaires. Venez nous voir pour vous renseigner en détail sur cette nouvelle formule de comptabilité "Véritable". Nous vous remettrons gratuitement votre nouveau portefeuille bleu.

Le pour et le contre des comptes couplés

Compte de Chèques Véritable

Inconvénients

Ne rapporte pas d'intérêt

Avantages

Idéal pour régler vos factures. Le relevé mensuel qui vous est posté constitue un registre permanent des dépôts et des déboursés. Vos chèques payés vous sont retournés chaque mois et constituent vos reçus.

Compte d'Epargnes Véritable

Inconvénients

Ne permet pas de tirer des chèques

Avantages

Rapporte 4 1/2 % sur le solde mensuel minimum. Votre argent reste disponible. Virements gratuits à votre Compte de Chèques Véritable. Retraits gratuits.

Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

Dans la lutte politique en Chine populaire

M. Shao-Ku croit que les forces anticommunistes l'emporteront

OTTAWA (PC) — Le vice-premier ministre de Chine nationale, M. Shao-Ku, est certain que les forces anticommunistes gagneront la victoire dans la lutte politique qui sévit actuellement en Chine.

Au cours d'une conférence de presse tenue lundi, M. Shao-Ku a ajouté qu'il n'imaginait pas les forces supportant

le président du parti communiste chinois, Mao Tsé-toung, gagner la victoire.

Cette déclaration venait à la suite des rencontres entre M. Shao-Ku, le premier ministre, et M. Lester Pearson et le ministre des Affaires étrangères, M. Paul Martin. M. Pearson a souhaité la bienvenue à l'homme d'Etat chinois qui fait au Canada une visite officielle.

Les rencontres ont porté sur la politique internationale mais, selon des sources proches du gouvernement, elles concernaient surtout le récent discours prononcé devant les Nations unies par M. Martin et préconisant l'admission de la Chine populaire au sein de l'organisation mondiale.

Selon M. Martin, les Nations unies devraient comporter une représentation de Formose et une autre de Chine populaire. Présentement, Formose siège seule à l'Assemblée générale.

C'est peu après ce discours que Formose annulait la visite projetée de son premier ministre, M. C.-K. Yen, pour envoyer au Canada M. Huang.

Comme le seul commentateur à l'incident, M. Huang a déclaré que "même entre de très bons amis", il peut parfois exister "un accord pour ne pas s'entendre".

L'homme d'Etat a insisté sur le véritable but de sa visite, qui est de venir célébrer le centenaire du Canada et de venir offrir les salutations d'u-

sage "quand de vrais amis se rencontrent".

Guerre au Vietnam

Sur la question de la guerre au Vietnam, M. Huang a déclaré que les discussions tenues avec les hommes d'Etat canadiens en avaient fait mention, mais que le peu de temps alloué aux rencontres n'avait pas permis d'approfondir le problème.

Selon M. Huang, le gouvernement de Chine nationale estime "il faut deux personnes pour faire la paix". Il est injuste de ne blâmer qu'une des deux parties de ne pas mettre fin à la guerre.

M. Huang était accompagné pour sa visite du ministre des Affaires étrangères, M. Wei Tao Ming et du ministre des Affaires économiques, M. Li Kwoh Ting.

A un journaliste qui mentionnait l'absence d'un ambassadeur canadien à Formose, M. Huang a répondu que la question n'avait pas été soulevée au cours de ses entretiens avec MM. Pearson et Martin.

Après sa conférence de presse, M. Huang a déjeuné avec le gouverneur général, M. Roland Michener, avant de se rendre à Montréal où il doit célébrer aujourd'hui les cérémonies de la journée nationale chinoise à l'Expo.

Sa visite se terminera le 13 octobre à Vancouver.

Le Service civil dépensera \$5 millions pour le bilinguisme chez les fonctionnaires

OTTAWA (P.C.) — La Commission du service civil du Canada dépensera \$5,000,000 cette année sur son programme d'étude de langues, a révélé lundi son président M. John J. Carson.

La capacité de parler en même temps le français et l'anglais est devenue un élément de mérite dans la sélection des diplômés universitaires engagés dans des postes administratifs et consulaires au sein du service civil, a-t-il dit.

"Afin de montrer notre détermination à assurer le succès de ce principe, la Commission du service civil dépensera \$5,000,000 de l'argent des contribuables cette année pour l'étude des langues", a déclaré M. Carson à la conférence annuelle de l'Association de la plani-

fication communautaire du Canada.

Il a déclaré que la commission n'avait pas réussi à recruter un nombre suffisant de Canadiens français qualifiés pour les positions importantes "et la commission et le gouvernement croient que ce vide nuit à l'intérêt public".

"La situation est grave, parce que, à un degré significatif, la formulation et l'exécution de la politique publique est privée des bénéfices des points de vue de deux cultures différentes, avec tout ce que cela implique pour un service plus dynamique, plus imaginaire et plus efficace, envers la population du pays".

Des changements nombreux et difficiles devront être apportés si l'on veut en arriver au bilinguisme et au biculturalisme au sein du service civil.

En même temps, le gouvernement n'envisage pas de refuser l'accès au service civil aux citoyens qui ne parlent qu'une seule des deux langues officielles.

Subvention de \$93,000 pour rapatrier des oeuvres de peintres canadiens

OTTAWA (P.C.) — Le Conseil des Arts du Canada a annoncé lundi l'octroi de subventions d'une valeur globale de \$93,000 à titre de l'aide aux arts plastiques qui serviront notamment à rapatrier des peintures canadiennes.

De ce montant, une somme de \$10,000 est destinée au rapatriement d'une série d'aquarelles de l'artiste canadien George Heriot qui viennent d'être retrouvées dans une galerie commerciale de New York. Heriot fut un temps sous-ministre des Postes du Canada, a notamment peint des scènes de la

vie des Indiens au début du dix-neuvième siècle.

"Une somme de \$61,000 est attribuée à la Galerie d'Art de Winnipeg et servira à des expositions, à des services d'extension et à des travaux de restauration et d'achats de livres.

L'Atelier libre de recherches graphiques, de Montréal, qui est un centre d'expériences dans le domaine de l'art graphique et qui produit des gravures, obtient une somme de \$9,000 destinée à son budget d'opération de 1967-1968, et une somme additionnelle de \$5,000 pour réaliser 20 gravures d'artistes canadiens.

Une somme pouvant atteindre \$5,000 est attribuée à l'Institut royal d'architecture du Canada pour le financement d'une étude en vue de l'établissement d'un dépôt national d'archives architecturales.

Des subventions moindres sont également accordées à la Galerie d'Art Beaverbrook de Fredericton, et la Galerie 20-20, de London, Ontario, pour leurs programmes d'exposition de l'année prochaine.

Entretiens pour promouvoir le commerce canado-japonais

OTTAWA (P.C.) — Le ministre du Commerce, M. Robert Winters, est parti dimanche pour Tokyo où il s'entretiendra avec les autorités japonaises sur les moyens à prendre pour promouvoir le commerce canado-japonais.

Le Canada est l'un des fournisseurs les plus importants de matériaux industriels au Japon, tandis que les Japonais fournissent une quantité toujours croissante de nos besoins en importation.

M. Winters a déclaré que les récentes décisions du Kennedy round sur les tarifs devraient renforcer l'expansion du commerce entre les deux pays. Ce sera la première visite du ministre au Japon depuis qu'il a accepté le portefeuille du Commerce.

Avant son départ, le ministre a déclaré: "Le Japon est déjà l'un de nos trois marchés importants, mais je crois que nous venons de commencer à développer notre potentiel d'exportation vers cette grande nation".

L'année dernière, le commerce import-export entre les deux pays s'est chiffré par près de \$650,000,000 et on croit que ce chiffre sera dépassé cette année.

Selon le professeur Linus Pauling

Les problèmes mondiaux actuels dépendent de "l'entreprise privée effrénée"

MONTREAL. — (P.C.) — Le professeur Linus Pauling, deux fois détenteur d'un prix Nobel, a déclaré lundi que les problèmes mondiaux actuels dépendaient de "l'entreprise privée effrénée".

De plus, selon le professeur, les Etats-Unis utiliseraient leur énergie nucléaire à des fins politiques.

Après une conférence de presse donnée à l'Expo 67, le professeur américain a donné

une conférence intitulée La science et le monde de l'avenir.

Le professeur Pauling a reçu en 1954 le prix Nobel de chimie et, en 1962, le prix Nobel de la paix. Depuis 1963, il est professeur de recherche en sciences physiques et biologiques au Centre for the Study of Democratic Institutions à Santa Barbara, Californie.

"Aux Etats-Unis", a-t-il déclaré, "nous utilisons notre im-

mense puissance à protéger nos investissements privés.

"Nous renversons des gouvernements démocratiques et des gouvernements qui apportent des réformes à 20 pays différents, et ce, grâce au Central Intelligence Agency CIA et à d'autres méthodes.

"Le revenu moyen sur les investissements aux Etats-Unis pour l'année dernière", poursuit le professeur, "a sauté de huit pour cent à 14 pour cent. Ce qui signifie que les riches sont plus riches et les pauvres plus pauvres".

ENERGIE NUCLEAIRE
Le professeur Pauling a ré- fait, il y a quatre ans, une estimation approximative de l'accumulation mondiale en énergie nucléaire.

"A cette époque", explique-t-il, "je pensais qu'il y avait 320,000 mégatonnes d'explosifs nucléaires au monde. Aujourd'hui, j'estime le chiffre à 300,000 mégatonnes". Une mégatonne équivaut à 1,000,000 de tonnes.

"J'estime que cela équivaut à 150 tonnes d'explosifs nucléaires pour chaque être humain sur la terre."

Le professeur Pauling, qui se déclare un farouche ennemi de l'exploitation et du capitalisme, est d'avis que le système capitaliste est en train d'exploiter le peuple des Etats-Unis.

"Je préférerais", a-t-il affirmé, "voir le socialisme tel qu'on le pratique dans les pays scandinaves. Je n'aime pas les gouvernements dictatoriaux et il y a trop d'aspects des gouvernements des pays communistes que je n'approuve pas".

Selon le professeur, trois genres de révolution balaient actuellement le monde, dans les domaines de l'automatisme, des droits humains et de la politique.

TROIS REVOLUTIONS
"La révolution des droits humains", précise le conférencier, "vient de ce que 60 pour cent de la population du monde vit sur 10 pour cent du revenu mondial et ces gens gagnent un revenu annuel moyen de \$110 chacun. Quelques-uns gagnent annuellement de \$20 à \$30."

"La révolution politique vient du désir des gens de jouer leur rôle politique et de prendre part aux richesses du monde."

Enfin, le professeur s'est dit d'avis que les Etats-Unis devraient sortir du Vietnam.

"Beaucoup de gens aux Etats-Unis seraient heureux de voir le conflit vietnamien se terminer de la même façon que la guerre de Corée, alors que nous avions le pouvoir d'écraser et de détruire la Corée et même la Chine."

"Un autre exemple est l'incident de 1956 à Suez, au cours duquel la Grande-Bretagne et la France ont cessé leurs attaques contre l'Egypte, même si elles étaient beaucoup plus puissantes".



PENSEZ AU FEU: PRÉVENEZ L'INCENDIE



Ce message d'intérêt public est publié par LA COMPAGNIE IMPERIAL TOBACCO

L'Europe...des Européens

La distance n'existe pas...et le prix ne compte plus—cet hiver, tout le monde peut s'offrir des vacances en Europe...vous aussi!



le Paris...des Parisiens

A vous les "premières" théâtrales, les galas à l'opéra, les cabarets en vogue et les bistrots gastronomiques! A vous les quais de la Seine...les boutiques, les couturiers, les antiquaires! Le "gay Paris by night" est redevenu "Paname."



le ski alpin...pour les vrais skieurs

A vous le plein soleil en plein hiver! A vous la neige étincelante des pistes interminables...la joyeuse ambiance des plus fameuses stations d'hiver! A vous aussi le sable doré des plages paresseuses au bord de la "grande bleue"!



le tourisme...sans les touristes

A vous les plus belles chambres d'hôtel...les meilleures tables des restaurants...les places de choix à tous les spectacles! L'automne a chassé les derniers estivants...et chaque pays a retrouvé son vrai visage pour mieux vous accueillir!

Votre agent de voyages est un expert...consultez-le sans tarder! Une croisière en Méditerranée? Une fugue en Afrique du Nord?...les aéroports desservis par Air Canada vous assurent d'excellentes correspondances pour toutes destinations.

Renseignez-vous sur le grand choix de tours, individuels ou en groupe, qu'Air Canada vous offre cet hiver. Air Canada vous propose également, au cours de l'hiver, des tarifs extrêmement bas...à vous d'en profiter! Très bas tarifs d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique, à certaines dates. Et, comme toujours, les mêmes conditions "Voyagez maintenant...payez plus tard".

Chaque jour Air Canada vous offre le vol "Europe 870" Montréal-Paris sans escale, puis Paris-Francfort. Sans oublier les vols pour Shannon, Zurich, Vienne, Londres, Glasgow, Copenhague et Moscou: autant de plaques tournantes, qui mettent toute l'Europe à votre portée.

Bas tarifs d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique.

QUEBEC-PARIS: \$361

QUEBEC-FRANCFORT: \$392

QUEBEC-VIENNE: \$430

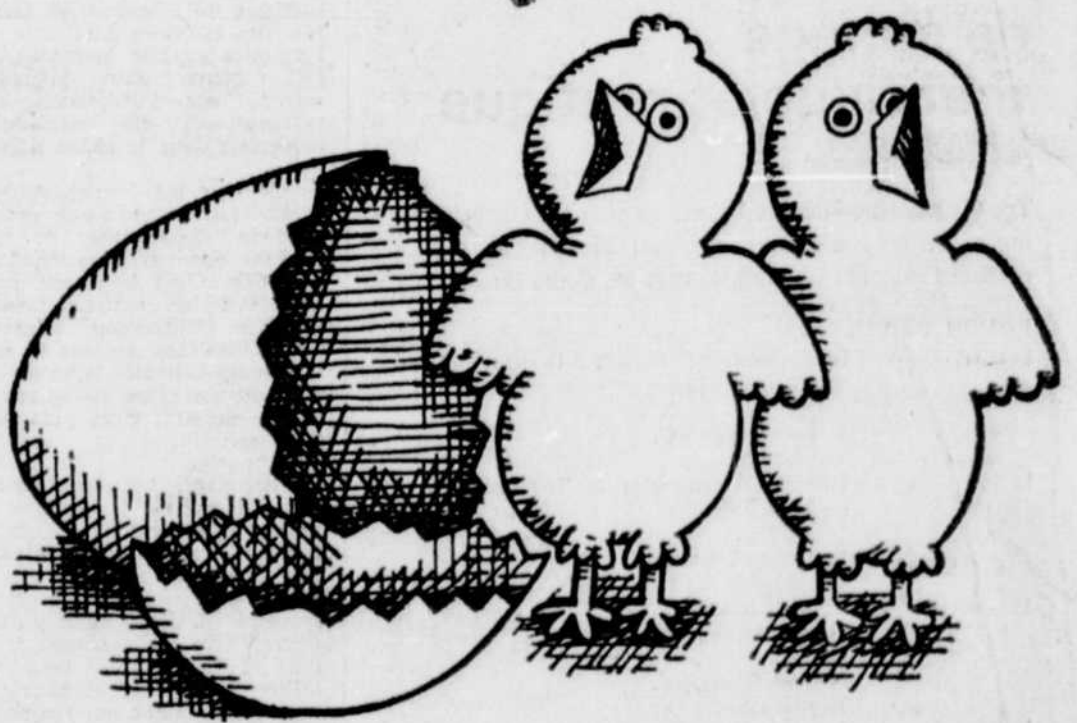
QUEBEC-LONDRES: \$325

AIR CANADA



Achetez vos Obligations d'Épargne du Canada

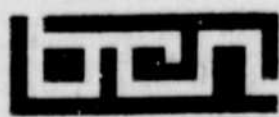
...à la



Obligations d'Épargne du Canada

En vente au comptant ou par mensualités.

Encaissables en tout temps.



Banque Canadienne Nationale
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle.



Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Le Ralliement créditiste veut étendre ses ramifications aux dix provinces

Par Donat VALOIS
QUÉBEC (P.C.) — Entente ou non avec les quatre députés fédéraux du Crédit social de l'Ouest, le Ralliement créditiste, qui compte huit représentants aux Communes canadiennes,



Réal CAQUETTE

nes, poussera ses ramifications dans les 10 provinces.

Voilà l'une des décisions prises en fin de semaine par les dirigeants du Ralliement créditiste, lors de son congrès annuel qui réunissait à Québec 550 sympathisants de la doctrine du major C.H. Douglas, dont une poignée de l'extérieur du Québec.

Ce congrès de deux jours auquel, de l'aveu même du chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, député de Villeneuve, 2.000 personnes des 10 provinces avaient été convoquées, qui avait pour thème: "Un Québec fort dans un Canada uni", et qui marquait le 10^e anniversaire de fondation du parti, a donné lieu à la nomination de deux agents de liaison.

Ceux-ci, MM. Raymond Langlois, député fédéral de Mégantic et leader du parti en Chambray, et Ronald Sibbald, chef adjoint du Crédit social en Ontario, verront à convoquer pour les 4 et 5 novembre une réunion des députés fédéraux du Crédit social et ceux du Ralliement.

Cette réunion sera sous la présidence conjointe des deux groupements et visera à faire l'accord entre les deux ailes pour justifier la formation d'un commun des éléments du Crédit social d'un océan à l'autre, dont il est question depuis plus d'un an.

UNION MALGRE TOUT
Cette rencontre entre "frères"

**CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT**

**DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.**
Suite 330, Édifice Grande-Allee,
580 rue, Grande-Allee, Québec.
Brièvement sur rendez-vous
Tél.: 533-1473

ASSURANCES

AUTO — FEU — VIE
Jean Chalifour & Fils
555, Dorchester Sud — 529-2181

**Docteur
REMY
BEAULIEU** o.d.

OPTOMETRISTE
363, de la Couronne
au carré Jacques-Cartier
TEL: 524-2413
● Examen de la vue
● Rééducation visuelle
● Choix de lunettes

**De la
DIFFICULTE
A ASSURER
VOTRE AUTO ?**

● JEUNES de moins de 25 ans
● PREMIERES licences
● CANCELLATIONS par assureur précédent
● FREQUENCE d'accidents
● AUTOS-SPORT, scooters
● CONSEILS techniques pour recouvrement de licences
● PERMIS SUSPENDUS, toutes raisons
● V2C, V3C émis immédiatement
● COUVERTURE IMMEDIATE
● TERMES faciles

Tremblay & Lagarde
Inc.
785 SALABERRY, Suite 5512
QUÉBEC, 529-8484
HEURES D'AFFAIRES:
9 h. a. 9 h. p.m.

séparés" doit par la suite conduire à une convention nationale qui sera tenue à la mi-avril prochain.

Advenant le cas où les quatre créditistes de l'Ouest "ne marchent pas", le Ralliement créditiste, fort de l'appui des associations créditistes des provinces de l'Ouest, de l'Ontario et des Maritimes qu'il prétend avoir, les ignorera totalement et ira de l'avant.

"Si les quatre de l'Ouest ne veulent pas s'unir, on leur sera par-dessus la tête", a déclaré



Gilles GREGOIRE

claire M. Caouette lors d'une entrevue au cours du congrès.

Son collègue de Mégantic, M. Langlois, ajoute que le Ralliement pourrait même y présenter dans ces comités délégués par les quatre députés créditistes de l'Ouest, ses propres candidats lors de la prochaine élection générale au Canada.

Cependant, M. Caouette et Langlois sont confiants que la rencontre du début de novembre

Expo '67 est une réponse aux sceptiques

MONTREAL. — (P.C.) — M. Julius Briskin, président du Conseil Inter-clubs qui a déjà amené à l'Expo 50.000 enfants indigents et handicapés, a prononcé lundi un discours éloquent devant une foule qui l'a acclamé, en présence du commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy.

L'avant-midi de la journée de l'Action de grâce était consacré à la tenue d'une cérémonie qui s'est déroulée Place des Nations. La mauvaise température avait forcé la foule à se réfugier sous les kiosques à musique d'où elle a pu observer la cérémonie.

"Nous avons appris que l'homme, par sa nature, est né pour lutter", a déclaré l'avocat montréalais. "Ce qui compte, cependant, c'est ce pourquoi il lutte. L'Expo 67 est une réponse positive aux cyniques, aux destructeurs, aux sceptiques, l'Expo 67 nous a montré pour quoi nous devons lutter, un Canada uni, un monde uni".

M. Briskin a rendu hommage à M. Dupuy et lui a offert un plateau d'argent portant les huit symboles des clubs sociaux participants, ainsi qu'une inscription en anglais et en français.

Le Conseil avait amené 5.000 autres enfants de Montréal et de Sherbrooke à l'Expo, lundi.

Les enfants ont participé à un pique-nique et se sont vus offrir des distractions gratuites.

Les Majorettes du Plateau Mont-Royal et Les Menestrels de Jacques-Cartier sont venus égayer la cérémonie de leur spectacle.

Une goélette qui s'envolera
MONTREAL (P.C.) — La goélette de 47 pieds de longueur l'Atlantica construite par des artisans de la Nouvelle-Ecosse à l'extérieur du pavillon des provinces de l'Atlantique à l'Expo 67 doit s'envoler aujourd'hui de façon à ce qu'elle puisse prendre la mer plus tard.

Une grue de 85 tonnes a été amenée pour porter le navire nouvellement construit du lieu de chantier à l'endroit du lancement situé un demi-mille plus loin.

Son constructeur, M. David Stevens a avoué dans une interview qu'il éprouvait un sentiment de panique à l'idée de voir son navire balancer dans l'air, mais qu'il était quand même certain que tout allait bien se terminer néanmoins.

Bâti au cours des premiers six mois de l'Expo, la goélette sera baptisée par Mme Jean Drapeau.

Les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, de la Nouvelle-Ecosse, M. G.I. Smith, de l'Île-du-Prince-Edouard, M. Alex Campbell et de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood seront les invités d'honneur à cette cérémonie.

bre qui aura lieu dans la capitale fédérale donnera lieu à l'entente et que l'on pourra ainsi faire la convention nationale comme projetée à la mi-avril.

Pour le chef du ralliement, le départ de M. Gilles Grégoire, ex-creditiste de Lapointe, président du Ralliement national et qui siège comme indépendant, et la démission, en mars dernier, de M. Robert Thompson, ex-chef national du Crédit social, et son "passage prochain" au parti conservateur canadien, ont fait disparaître les difficultés majeures qui écartaient les possibilités de réunification.

"Grégoire et Thompson, c'était le feu et l'eau", explique-t-il.

CHEF NATIONAL

Pour M. Langlois aussi, le départ de M. Grégoire et celui de M. Thompson qui, selon lui, démissionnera sous peu comme député créditiste de Red Deer, Alberta, pour accepter "probablement" un poste de haut fonctionnaire au ministère canadien des Affaires extérieures et l'appui ses associations créditistes hors du Québec créent l'optimisme chez le ralliement créditiste.

Au sujet de ces associations créditistes, M. Langlois souligne qu'il peut en parler en connaissance de cause, ayant effectué en septembre 1966 et l'été dernier des tournées dans l'Ontario et l'Ouest où il a eu des entretiens avec les dirigeants du crédit social de ces régions.

"Les organisations de l'Ouest et de l'Ontario sont derrière Caouette", affirme-t-il, précisant que le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W.A.C. Bennett lui-même, grand-prêtre de la doctrine du Douglas, appuie "à 100 pour cent Caouette depuis 1962".

C'est à la convention nationale de la mi-avril qui pourra avoir lieu à Toronto ou Ottawa qu'un chef national sera choisi.

M. Langlois n'écartera pas tout espoir de la possibilité que M. Bennett puisse accepter de diriger le mouvement national, bien que son âge, 67 ans, soit déjà un handicap.

MM. Caouette et Langlois se disent prêts à accepter que le leader canadien soit de langue anglaise et réside à l'extérieur du Québec, si l'individu possède les qualités requises pour mener à bon port le mouvement.

Toutefois, M. Caouette pose une condition essentielle au choix d'un chef national, c'est qu'il soit bilingue.

"Il faudra que ce soit un chef national qui parle les deux langues officielles. Ça, j'y tiens à tout prix", dit-il en ajoutant que cette exigence écarte immédiatement M. Bennett qui, d'ailleurs, note M. Caouette, n'est sans doute pas attiré en raison de son âge.

Sur ce, M. Caouette, est lui, âgé de 50 ans, déclare qu'il accepterait.

Le regroupement des commissions scolaires se fait trop lentement

MONTREAL (P.C.) — Le congrès annuel des commissions scolaires de la région de Montréal s'est terminé samedi soir alors que les délégués ont généralement blâmé les progrès trop lents dans l'opération regroupement.

Le congrès portait précisément sur le problème du regroupement et les délégués des divers secteurs ont fait rapport des initiatives prises dans le sens de la fusion des commissions scolaires locales.

Or, le tableau d'ensemble ne s'est pas avéré particulièrement réjouissant.

"Immobilisme", "lenteurs à n'en plus finir", "climat d'incertitude", "confusion totale", voilà quelques-uns des commentaires entendus de la part des commissaires eux-mêmes. Et les observateurs représentants les parents et les enseignants ont abondé dans le même sens.

On sait que la Fédération des commissions scolaires du Québec avait lancé au cours de l'hiver dernier un mouvement de regroupement "volontaire" des commissions locales en entités plus grandes et moins nombreuses, laissant aux commissaires de chaque région le soin de prendre les initiatives.

Nécessité de règlements uniformes dans le domaine de la construction

— Charles Drury
MONTREAL (P.C.) — L'établissement de règlements uniformes dans le domaine de la construction, de même que de barèmes nationaux aideraient à accélérer l'adoption des techniques industrielles de construction au Canada, a déclaré hier M. Charles Drury, ministre de l'Industrie du Canada.

"Il existe encore une multiplicité de codes qui viennent en conflit entre eux, souvent périmés et quelquefois complètement inadéquats face à la technologie moderne", a-t-il dit lors du congrès annuel de l'Institut du bâtiment précontraint.

M. Drury a déclaré toutefois que "nous possédons un excellent code national de construction".

Il a dit que la construction

ceptera la chefferie nationale si on le lui demande mais qu'il accepterait également la direction de l'aille québécoise si on trouve ce chef bilingue.

FAIBLE DELEGATION

L'optimisme qui semble animer MM. Caouette et Langlois sur l'existence éventuelle d'un "ralliement créditiste canadien", ne semble pas toutefois s'être communiqué à la masse des créditistes des provinces canadiennes si l'on en juge par leur présence au congrès de la fin de semaine.

D'abord, là où on avait convoqué deux milliers de personnes et où on en espérait un millier, il n'y en eut qu'environ 550. Ce chiffre double toutefois celui des participants au congrès annuel de 1966 à Drummondville, au dire même de M. Caouette.

Toutefois, la représentation des autres provinces fut très faible si on en juge par les chiffres transmis lors de la seconde journée des assises par le nouveau président du Ralliement créditiste, M. Robert Beaulé, ex-député fédéral de Québec-Est.

M. Beaulé établissait comme suit dimanche la délégation de l'extérieur du Québec: députés du Crédit social: aucun; délégués de l'Ontario: une dizaine; du Nouveau-Brunswick: 2; du Manitoba: 4; de l'Alberta: 3.

MM. Caouette, Langlois et Beaulé ont bien espéré jusqu'à dimanche après-midi la venue



Robert THOMPSON

de M. Howard Johnston, député créditiste d'Okanagan-Kelowna, mais en vain.

C'est un peu le petit nombre des provinces représentées cinq avec le Québec et le faible total de leurs délégués qui ont fait dire à certains observateurs politiques présents que ce que le Ralliement tentait, par ce congrès de "stimulation", n'était pas tellement "un nouveau départ" mais qu'il espérait plutôt ralentir la disparition du fait créditiste au Québec.



La princesse Margaret est ici photographiée avec son mari, Lord Snowdon, au cours d'une rencontre avec le jeune Ian Wilson, un patient de l'hôpital "Princess Margaret". L'institution qui a été nommée en l'honneur de la visitante, traite les maladies qui nécessitent des traitements spéciaux à base de radiation, telle le cancer. Le couple royal a visité l'Expo 67.

Bourgault lance un ultimatum aux gens de Pierrefonds :

N'empêchez pas la construction de l'école sinon on manifeste

Par REMY D'ANJOU

TROIS-RIVIERES (P.C.) — Le président réélu du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, a servi, tôt lundi matin, au terme du congrès de deux jours de son parti, un ultimatum aux gens de Pierrefonds, près de Montréal.

Parlant devant plus de 1.000 séparatistes, à Trois-Rivières, M. Bourgault a annoncé que le RIN organisera une manifestation à Pierrefonds si un référendum qui doit y être tenu vendredi prochain empêche la construction d'une école destinée aux Canadiens-français dans un quartier anglophone de la ville.

"Nous avons engagé à Montréal et à Pierrefonds une bataille que nous poursuivrons pour que les Canadiens français puissent avoir des écoles décentes", a dit M. Bourgault en soulignant que la situation à Pierrefonds en est une qui est intolérable et scandaleuse.

"Nous avons fait une trêve dans les manifestations pour donner aux gens la chance de réagir et, ici, au congrès, nous décidons que tout le parti s'engage dans la bataille si le problème n'est pas réglé à la suite du référendum. Si on allait, encore une fois, rejeter les Canadiens français au rang de citoyens de seconde zone, dans les deux ou trois jours qui suivront le référendum nous serons tous et chacun d'entre nous à Pierrefonds," a lancé le leader séparatiste.

Colloque de la JOC

Les syndicats devraient tenter de rejoindre tous les petits salariés

STE-THERÈSE (P.C.) — Les membres de la JOC se sont réunis en fin de semaine à Sainte-Thérèse, près de Montréal, afin de participer à un colloque sur la vie économique.

Quelque 165 jeunes travailleurs du Québec, de l'Ontario et du Manitoba tentaient alors de faire le point à la suite d'une enquête qui a révélé que bon nombre de jeunes gagnent encore des salaires ne dépassant pas \$50, voire \$30, par semaine, déductions non comprises.

À la fin du colloque, deux propositions ont été présentées par les délégués. La première était ainsi formulée: "La JOC regrette vraiment que les syndicats ne fassent pas tout ce qu'ils pourraient faire pour rejoindre les petits salariés non syndiqués".

La présidente du mouvement, Mlle Anne-Marie Blanchette, a déclaré que cette proposition représentait le point de vue des responsables nationaux actuels de la JOC.

SYNDICATS

Un délégué a mis en doute le bien-fondé de la seconde proposition louant "les grands efforts déployés depuis quelques années par les centrales syndicales dans le but de réduire les inégalités socio-économiques par la guerre".

Pour plusieurs, ces efforts sont restés verbaux et le gros des ressources syndicales a profité aux syndiqués, qui représentent 30 pour cent des salariés, mais non pas aux petits salariés.

Le responsable du programme d'action du mouvement, M. Jean-Guy Laque, a annoncé que la JOC à la suite de son année de travail sur le thème de "l'argent et de la participation à la vie économique", publiera une brochure d'information et préparera un cours d'économie à l'adresse des jeunes travailleurs.

Le colloque de la fin de semaine s'est poursuivi sur le thème qui orientera le travail au cours de l'an prochain, soit "Les temps libres". Le sociologue français, Jacques Jenny, professeur à l'Université de Montréal, a traité de ce sujet devant les participants.

taille que nous poursuivrons pour que les Canadiens français puissent avoir des écoles décentes", a dit M. Bourgault en soulignant que la situation à Pierrefonds en est une qui est intolérable et scandaleuse.

"Nous avons fait une trêve dans les manifestations pour donner aux gens la chance de réagir et, ici, au congrès, nous décidons que tout le parti s'engage dans la bataille si le problème n'est pas réglé à la suite du référendum. Si on allait, encore une fois, rejeter les Canadiens français au rang de citoyens de seconde zone, dans les deux ou trois jours qui suivront le référendum nous serons tous et chacun d'entre nous à Pierrefonds," a lancé le leader séparatiste.

Par contre, M. Bourgault a demandé à tous les membres de demeurer au sein du parti, même si les décisions prises en fin de semaine par le congrès allaient à l'encontre de leurs idées personnelles.

"Il est essentiel pour un parti comme le nôtre de connaître des affrontements qui sans nous durcir, nous endurcissent pour la véritable bataille que nous devons livrer contre nos véritables adversaires. Avant de démissionner, regardez la force de notre parti et restez-y jusqu'au bout", a-t-il dit.

Le discours d'acceptation de M. Bourgault a été prononcé après que les délégués au congrès eurent attendu plusieurs heures les résultats des élections aux postes de direction du parti, élections au cours desquelles M. Bourgault a réussi à faire élire cinq des sept candidats qu'il appuyait.

De Gaulle

Les séparatistes, qui pendant toute la fin de semaine s'étaient hués entre eux, ont trompé l'attente en manifestant à tout rompre en faveur du général de Gaulle et de son fameux "Vive le Québec libre" et en ridiculisant Ottawa.

Les organisateurs ont fait jouer à quelques reprises un enregistrement du discours prononcé par le général de Gaulle à l'hôtel de ville de Montréal et, à chaque fois que retentissait le "Vive le Québec libre", le plafond de la salle menaçait de s'écrouler sous l'ovation des congressistes.

Ces derniers se sont également amusés à scander des slogans tels que "Maudit Canada", "Marchand au poteau", etc.

On a fait jouer à un certain moment, l'hymne national français "La Marseillaise" et tous les congressistes présents se sont levés, à l'attention, pour joindre leurs voix à celles que l'on pouvait entendre sur un enregistrement.

expo67
Réduction pour ceux qui ont déjà fait le voyage
1 jr: \$7. 2 jrs: \$17.
(pour enfants: \$6, et \$15.)
S'adresser à:
VOYAGE FRANCISCAINS
801, 4^e rue, Québec 3.
TEL: 523-0031

ANGLAIS ESPAGNOL COURS de conversation

BÉNÉFICIEZ DE NOS 90 ANNÉES
D'EXPÉRIENCE ET DE RECHERCHES

**DEVENEZ
PARFAIT
BILINGUE
TRILINGUE**

ENTIÈRE GARANTIE CHEZ BERLITZ

Leçons Particulières
Cours Collectifs
4 ou 6 élèves maximum

Leçon-test gratuite
De 9 Heures à 21 Heures
Inscrivez-vous immédiatement

**Ecoles
Berlitz**
Langues vivantes

Québec 529-6161
Chicoutimi 549-7474
Rimouski 723-1944

**500, EST
GRANDE-ALLEE**

**QUEBEC
529-6161**



par JACQUES REVELIN

C'est exactement ce qu'on voulait



Tous ceux qui étaient au Colisée hier soir y reviendront souvent durant la prochaine saison, si les As continuent à jouer comme ils l'ont fait devant les Flyers et surtout face aux Maple Leafs. Comme le disent plusieurs spectateurs après l'ultime joute exhibition, il va y avoir du "fun" cet hiver, à Québec...

Cet espoir n'est pas une illusion, même s'il est basé seulement sur deux matches hors-concours. L'équipe dirigée par Vic Stasiuk est réellement emballante par son débordement de jeunesse et de vitalité. Enfin, après tant d'attente, voici qu'il est possible de voir jouer ensemble une vingtaine de joueurs pleins d'entrain. De plus, et c'est ce qui est surtout encourageant, les talents prometteurs ne manquent pas au sein de cette formation complètement transfigurée qui ranime certains bons souvenirs d'autrefois quand ce bataillon ferme à Québec, au temps mémorable de la belle époque du Junior A.

Alors qu'on pouvait redouter les mauvais effets de l'expansion de la LNH, ils semblent au contraire avoir été très bénéfiques, en particulier pour les As. Les vétérans récupérés par les Flyers de Philadelphie ont été remplacés beaucoup mieux qu'on l'espérait et, si le nouveau club réunit moins de joueurs expérimentés que l'ancien, cette déficience temporaire est compensée par un surcroît de vivacité, d'ambition, de combativité.

Devant les filets, on verra se démenier un gardien très spectaculaire s'appelant Fernand Rivard. Nullement intimidé hier soir par les détenteurs de la coupe Stanley, il a exécuté des arrêts sensationnels et sa voix résonna tout au long de la rencontre, alors qu'il stimulait ses coéquipiers, selon sa manie que nul ne pourra lui reprocher.

À la défensive, ça ne manque pas de fermeté. Raymond Larose, Roger Pelletier, Onil Routin, Ralph McSweeney et Terry Ball sont de jeunes gaillards qui n'ont pas froid aux yeux, même si tous n'ont pas une forte corpulence. Ils se feront vite respecter dans la ligue Américaine et qu'on ne soit pas surpris de les voir fréquemment se transformer en boxeurs, pour la satisfaction de nombreux partisans du jeu rude qui se sont ennuyés au Colisée, depuis pas mal longtemps.

À l'avant, les perspectives de contentements sont également excellentes. La plupart des ailiers et des centres sont très rapides et plusieurs savent "tricoter", comme on s'en est rendu compte hier, quand le trio de Lacroix, Gendron et Nolet était sur la glace. Le point enregistré par Lacroix aux dépens de Johnny Bower était un petit chef-d'œuvre qui sera l'un des meilleurs souvenirs dans la carrière de Lévissien. Ce qu'il a réussi à faire devant un cerbère aussi chevronné pourra être répété plus facilement contre des gardiens de la ligue Américaine.

Lacroix n'est pas le seul joueur en mesure de réaliser des prouesses. Jim Johnson, Jean-Guy Gendron, Simon Nolet, Claude Laforce et René Drolet collectionneront des buts eux aussi, avec l'aide des autres attaquants dont le rôle sera peut-être plus effacé mais bien loin d'être inefficace.

En somme, les As d'aujourd'hui sont manifestement plus attirants. Ce sont de réels compétiteurs qui ne mesureront certainement pas leurs efforts. Vic Stasiuk le réalise et s'en réjouit, comme les amateurs de hockey québécois. Sans être indulgent, il faudra toutefois manifester une certaine patience envers ces jeunes qui, faute d'une suffisante expérience, commettent évidemment des erreurs. Leur tomber dessus dès les premières bévues serait illogique car certaines seront les conséquences d'un excès de fougue. Un appui maximum de "leur" public ne sera pas superflu et, s'ils se sentent soutenus, on ne manquera pas d'action sur la glace...

Les As ont donné chaud aux Leafs

(Par Jean Pouliot)

Deux buts en 32 secondes par Bob Pulford à cinq minutes de la fin ont permis aux Maple Leafs de Toronto de triompher des As de Québec par 4 à 2 lors de la dernière partie hors-concours précédant la saison régulière. Jim Pappin avait donné l'avance aux visiteurs au premier vingt, mais Claude Laforce égalisa à la période suivante. Ron Ellis remit les Leafs en avant au début de la période finale, mais un but spectaculaire d'André Lacroix permit aux As d'égaliser une seconde fois.

COMBATIVITÉ

À l'exception des erreurs qui ont coûté les deux derniers points, Vic Stasiuk était très satisfait de l'agressivité et de la combativité affichée par ses hommes qui forcèrent particulièrement le jeu à la deuxième période et qui, par la suite, gardèrent dans la joute par l'exhibition phénoménale de Fernand Rivard dans les filets.

"Mon problème est plus aigu que jamais, de dire Stasiuk. Je dois prendre la décision de réduire le personnel et plusieurs joueurs ont montré qu'ils pourraient aider le club, mais nous ne pouvons pas tous les garder." Il a laissé entendre que le jeune Dick Sarrazin obtiendrait probablement un essai de cinq joutes, "parce qu'il m'a prouvé l'an dernier qu'il travaillait autant sur la route qu'à domicile."

Contrairement à l'an dernier, les Leafs avaient un alignement presque complet et seul Tim Horton manquait à l'appel. Les 4.365 spectateurs présents sont sortis très enthousiasmés sur les chances des As de lutter pour les premières places dans la ligue Américaine.

PREMIERE PERIODE

Jim Pappin a à peine effleuré le lancer de Wayne Carlton pour ouvrir le pointage après seulement 30 secondes de jeu. Ce fut le seul but de l'engagement initial. Brian Conacher attrapa une mineure pour avoir accroché René Drolet.

Jim Johnson effectua une poussée individuelle à la 9e minute, puis quelques secondes plus tard, Bruce Gamble sauva devant Yvon Lacroix. Fernand Rivard fut impeccable durant un bombardement en règle des Leafs, puis il vola un but certain à George Armstrong. Dick Sarrazin manqua de chance quand il tenta de glisser le disque à côté de Gamble, mais il roula sur la ligne du but.

DEUXIEME PERIODE

Jim Dorey attrapa une punition pour avoir accroché André Lacroix qui filait seul au but et les As organisèrent leur meilleur jeu de puissance de la rencontre.

Le même Dorey fut le bouc émissaire du premier but des As, alors qu'il chercha à s'en prendre à Roger Pelletier, pendant que le trio Drolet-Laforce-

ge — Dufour bourdonnait autour de Gamble. C'est finalement Claude Laforce qui trouva le fond du filet pour égaliser les chances 1-1.

Rivard effectua un autre arrêt stupéfiant contre Stenkowski en allant cueillir du bout de la mitaine son lancer bas.

TROISIEME PERIODE

Laissé seul devant Rivard, R. Ellis choisit une ouverture par-dessus l'épaule gauche du cerbère pour redonner l'avance aux Leafs au début du 2e vingt.

Puis André Lacroix réussit le plus beau but de la partie en faisant déplacer le vétéran Johnny Bower avant de le contourner par la gauche et glisser le disque dans le filet après une passe à point de Jean-Guy Gendron. Une ovation monstrueuse salua cette pièce de jeu.

Après des punitions sans conséquence à Wright et à Pappin, Rivard se surpasa de nouveau contre Dave Keon. Les Leafs devaient avoir un avantage de 19 lancers contre 8 dans la période finale.

Finalement, Bob Pulford réussit à se dégager de l'emprise de Roger Pelletier pour faire dévier dans le filet une passe qui venait du coin de la patinoire. Trente-deux secondes plus tard, Al Sarault, dans une de ses rares apparitions, perdit la rondelle devant les buts pour permettre le but d'assurance de nouveau réussi par Pulford.

Ces deux buts cassèrent les reins des As qui ne réussirent pas à remonter la côte, malgré une punition à Pete Stenkowski à deux minutes de la fin.

Dans l'orbite de la joute

Les As étaient privés de Ralph MacSweeney, dont l'avion a été retenu au sol à Providence. D'ailleurs, les joueurs des Flyers ont dû faire en autobus le trajet jusqu'à Philadelphie. — Bill Sutherland et Don Blackburn ont accepté les termes de Bud Poile et ont signé leur contrat. — Lou Angotti et Ed Van Impe ont écopé d'amendes de \$100, pour leur comportement envers la foule dans l'exhibition de samedi.

Au nombre des personnalités présentes, on remarquait l'ancien propriétaire des As, Jack Lattier; l'ex-entraîneur du Rochester, André Roy; les éclaireurs Jack Toupin et Ronland Mercer; l'homme à tout faire des Leafs, King Clancy; le président de la Junior A du Québec, Jacques Plante; et deux journalistes torontois. — Le lancer de la rondelle a échoué à deux autres reprises hier et le montant à gagner sera de \$40, lors de l'ouverture de la saison régulière dimanche prochain contre Cleveland. — Toronto ouvre son calendrier samedi en recevant Chicago, alors que les As se rendent à Springfield le même soir.

TORONTO 4 — QUÉBEC 2
LES ALIGNEMENTS:
TORONTO — BUTS: Gamble, Bower; DÉFENSES: Rupp, Dorey.

Pronovost, Hillman, Stanley, Kiki; AVANTS: Pulford, Oliver, Ellis, Walton, Conacher, Armstrong, Mahovlich, Stenkowski, Pappin, Carlton.

QUÉBEC — BUTS: Rivard; DÉFENSES: Pelletier, Larose, Boutin, Ball, Sarault; AVANTS: Lacroix, Nolet, Gendron, Laforce, Bernier, Johnson, Wright, Courcy, Sarrazin, McKillop, Schutte, Drolet, Dufour. Arbitre: Wally Harris; Juges de ligue: Bob Frampton, Claude Bédard.

SOMMAIRE

Première période	
1-Toronto, Pappin (Carlton, Ellis) —	1-20
Punition: Conacher 3:17.	
Deuxième période	
2-Québec, Laforce (Drolet, Dufour) —	6-15
Punition: Dorey 6:17.	
Troisième période	
3-Toronto, Ellis (Pulford, Oliver) —	2-42
4-Québec, Lacroix (Gendron, Nolet) —	6-20
5-Toronto, Pulford (Oliver, Rupp) —	15-23
6-Toronto, Pulford (Oliver, Stanley) —	15-24
Punitions: Wright 6:43, Pappin 8:01, Stenkowski 17:37.	
Arrêts	
Rivard	11 10 16 — 37
Gamble	8 12 — 20
Bower	7 — 27
Assistance: 4.365.	

Boxe

(Par la Presse Associée)

LOS ANGELES — Irish Frankie Crawford, 127-1-2, de l'endroit, a défait Mando Ramos, 134-1-2, de Long Beach, Calif.

COPENHAGUE, Danemark — Boerge Krogh, de l'endroit, a eu raison du Cubain Angel Robinson Garcia, en 10, chez les légers juniors.

SAPPORO, Japon — Le Japonais Yoshiaki Numata, 124-2-4, a triomphé du Coréen Yi Sae Chung, 132-1-4, en 10.



● Fernand Rivard, qui avait émerveillé la foule durant la 3e période du match contre le Canadien, a effectué 37 arrêts contre les Maple Leafs de Toronto, détenteurs de la coupe Stanley, gardant les As dans la partie jusqu'à cinq minutes de la fin, alors que Bob Pulford profita de deux erreurs pour marquer deux buts rapides et assurer la victoire des visiteurs 4-2. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Je n'ai pas toujours donné le bon exemple

Y avait encore plusieurs jeunes dans les parages, j'ai réalisé comme c'était idiot de faire une passe-arrière, surtout quand on l'envoie sans regarder. C'est également vrai pour la passe sur place (drop pass). En effet, il n'y a pas moyen de savoir où est votre coéquipier, s'il est derrière vous et hors de votre champ de vision. Pourtant on voit tout le temps des passes-arrière et des passes sur place dans la Nationale, et j'en suis aussi coupable que n'importe qui. Le point que je veux signaler aux jeunes joueurs de hockey est le suivant: ayez toujours une cible. C'est vrai n'importe où sur la glace, dans votre zone, au centre de la patinoire ou profondément en zone adverse. Une autre remarque: on ne fait pas une passe à un joueur, on la fait à son bâton qui est trois bons pieds en avant de lui. Quand je prêche contre la passe-arrière et la passe sur place, je dois avouer que j'en ai souvent fait. C'est particulièrement vrai pour la période où je jouais avec Ted Lindsay. On avait été chanceux avec ce genre de passes, mais ça demeure du hockey trop dangereux. Pour revenir aux recrues, je me rappelle mes premières années dans la ligue, alors que des vétérans faisaient du spécial pour m'aider à me sentir un du groupe. Plusieurs recrues sont embarrassées lorsqu'elles arrivent à un camp de la ligue Nationale pour la première fois. Quelques jeunes s'ennuient de la maison, et ça affecte leur confiance. Un peu de considération de la part des vétérans signifie souvent beaucoup. C'est parfois la différence entre une recrue qui réussit et une autre qui échoue. GORDIE HOWE



GORDIE HOWE

Il y a toujours de quoi apprendre à la patinoire, surtout durant le camp d'entraînement. En surveillant les recrues, je réapprends toutes les notions de base, spécialement ce qu'il ne faut pas faire. Voici pourquoi je dis ça. Au milieu de notre camp d'entraînement, alors qu'il



CIGARETTES
EXPORT
BOUT UNI
ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"



Pourquoi la Renault 10 n'est-elle pas une petite voiture comme les autres?

Parce qu'elle a été pensée différemment.
Sans souci d'économie.

La Renault 10 est en effet la seule petite voiture qui sache voir grand, et qui vous le prouve: sièges moelleux grand confort à rembourrage de caoutchouc mousse; sonorisation impeccable; 4 portes; freins à disque sur les 4 roues — garantie de sécurité en toutes saisons; moteur puissant et robuste aux reprises exceptionnelles.

Et les qualités de la Renault 10 ne s'arrêtent pas là. Car elle a aussi été pensée en fonction de votre budget, comme le prouvent son prix modique, le coût peu élevé de son entretien et sa consommation minime (40 bons miles au gallon). Et avec une Renault 10, vous roulez en toute tranquillité, sachant que vous pou-

vez compter sur un service après-vente qui couvre tout le Canada. Elle est à vous pour seulement \$16.50 par semaine. Venez l'essayer sans plus tarder.

RENAULT 10
Renault va plus loin.

Automobiles Renault Canada Ltée,
1305, boul. Marie-Victorin, St-Bruno, Qué.

Veuillez m'adresser renseignements et brochures sur la Renault 10, ainsi que les nom et adresse du concessionnaire le plus proche.

NOM
ADRESSE

NOS FAVORIS

Programme pour MARDI, 10 Octobre 1967

Course No. 1 — MISS HAVANA qui a connu une bonne saison à Sherbrooke et devrait continuer sur le même chemin à Québec. **KNOCKOUT MIR** n'a pas atteint les sommets espérés mais, dans cette classe, il sera dans la lutte.

Course No. 2 — Marcel Cournoyer semble avoir trouvé le "Jobo" de JO G D et il a fait deux excellentes courses avec ce cheval. **COAST DISPATCH**, un cheval de Trois-Rivières, semble son principal rival.

Course No. 3 — SALLY ABE avait connu une saison exceptionnelle en 1966, mais 1967 n'a pas été ce qu'il aurait dû être. Toutefois, dans cette classe, elle devrait remporter une victoire facile sur **MIDNIGHT FROST** qui a la première position.

Course No. 4 — EDDIE MASON revient dans les courses à réclamer de \$1000 et c'est dans cette classe qu'il a bien figuré cette saison. **PATSY'S PRIDE** a fait une excellente dernière course et sera à surveiller de près. Prenez 4-5-1 pour la quinella.

Course No. 5 — Vainqueur de 3 de ses 4 dernières courses, DUC DRUMMOND sera un excellent choix pour remporter le 1er argent de cette 5ème course. **QUEBEC BRI**, sur une piste rapide avec Marcel Cournoyer dans le sulky, pourrait causer une surprise.

Course No. 6 — SONNY MARCELLE est toujours à la recherche d'un 1er gain en 1967 et pourrait le trouver ici avec un peu de chance. **CAX SCOTT** avait d'une bonne position, sera un adversaire de taille.

Cours No. 7 — A son premier départ à Québec, NORTHWOOD BOOTS a démontré qu'il serait à surveiller dans ses courses futures. **INDIAN PRINCE** effectue un retour dans les courses à réclamer de \$1250, et cela veut tout dire. Prenez 4-5-3 pour la quinella.

Course No. 8 — DAN DEE DIRECT a remporté une victoire dans une course supérieure à son dernier départ et devrait répéter l'exploit aujourd'hui contre **FIRST NIGHTER** qui semble aimer le temps "frais".

Course No. 9 — HILAND LARK démontre qu'il reprend sa forme de l'an dernier. Il semble qu'il n'aura aucune difficulté à répéter sa victoire de dimanche soir contre **MONEY BAGGS** qui a terminé 2e à son dernier départ.

Course No. 10 — Samedi soir, KITA C'AP a pris la seconde position, démontrant qu'il était prêt à parader dans le cercle des vainqueurs. **W F THUNDERBIRD**, sous la conduite d'André Jean, pourrait causer des ennuis au No. 3. Renversez 3-6, 6-3 pour l'exacta.

Les Inscrits à Québec

A Québec ce soir

COURSE NO 1		Bourse \$500.
1-Egan C. (M. Cournoyer)	1-2	
2-Knockout Mir (J. Cyrenne)	2	
3-Miss Havana (M. Goulet)	3	
4-Pat's Pride (J. Aubin)	4	
5-Baron Scott (A. Jean)	5	
6-Grace Duf (C. Demault)	6	
7-Belle Jester (B. Gervais)	7	
8-Anthony Patch (Y. Catellier)	8	

COURSE NO 2		Bourse \$500.
1-Jo G D (M. Cournoyer)	1-2	
2-Lord Spencer (B. Gervais)	2	
3-Melissa Volo (J. Cyrenne)	3	
4-Adios Ferland (Y. Pelchat)	4	
5-Royal's Pride (J. Noël)	5	
6-Jolie Betty (L. Duquette)	6	
7-Ruth C. Oudet (J. Lefebvre)	7	
8-Coast Dispatch (S. Dubord)	8	
Elig.: Raffles (C. Demault)		
Sugar Land (E. White)		

COURSE NO 3		Bourse \$500.
1-Midnight Frost (P. Noël)	1-2	
2-John Winchell (M. Goulet)	2	
3-Ann Direct Adios (J. L. Villard)	3	
4-W. C. Scott (B. Gervais)	4	
5-Sterling Wick (J. Kerouack)	5	
6-Sally Abe (S. Piau)	6	
7-Clay's Dream (G. Beauchemin)	7	
8-Newport Spin (G. Horton)	8	

Sur la piste de B.B.

A BLUE BONNETS LUNDI

COURSE NO 1		Bourse \$1.000.
1-Live Fast (L. Bergeron)	6-10	
2-John Winchell (M. Goulet)	2	
3-Ann Direct Adios (J. L. Villard)	3	
4-W. C. Scott (B. Gervais)	4	
5-Sterling Wick (J. Kerouack)	5	
6-Sally Abe (S. Piau)	6	
7-Clay's Dream (G. Beauchemin)	7	
8-Newport Spin (G. Horton)	8	

COURSE NO 2		Bourse \$1.000.
1-Lima M. Voon (J. Martineau)	11-10	
2-John Winchell (M. Goulet)	2	
3-Ann Direct Adios (J. L. Villard)	3	
4-W. C. Scott (B. Gervais)	4	
5-Sterling Wick (J. Kerouack)	5	
6-Sally Abe (S. Piau)	6	
7-Clay's Dream (G. Beauchemin)	7	
8-Newport Spin (G. Horton)	8	

A Blue Bonnets ce soir

COURSE NO 1		Bourse \$1.000.
1-Miss Alma Mir (J. G. Laroche)	3-1	
2-Pat's Pride (J. Aubin)	2	
3-Lord Spencer (B. Gervais)	3	
4-John Winchell (M. Goulet)	4	
5-Baron Scott (A. Jean)	5	
6-Grace Duf (C. Demault)	6	
7-Belle Jester (B. Gervais)	7	
8-Anthony Patch (Y. Catellier)	8	

COURSE NO 2		Bourse \$1.000.
1-Jo G D (M. Cournoyer)	1-2	
2-Lord Spencer (B. Gervais)	2	
3-Melissa Volo (J. Cyrenne)	3	
4-Adios Ferland (Y. Pelchat)	4	
5-Royal's Pride (J. Noël)	5	
6-Jolie Betty (L. Duquette)	6	
7-Ruth C. Oudet (J. Lefebvre)	7	
8-Coast Dispatch (S. Dubord)	8	
Elig.: Raffles (C. Demault)		
Sugar Land (E. White)		

Encore une raclée pour les Alouettes



OTTAWA (PC) — Les Rough Riders d'Ottawa n'ont fait qu'une bouchée des Alouettes de Montréal, dans une joute de la Conférence de l'Est de la LCF, hier, en écrasant ces derniers 40-6, devant 21.078 spectateurs. Les Riders ont eu la tâche facile, en remportant leur sixième gain de la saison contre quatre revers. Les Alouettes, de leur côté, voient s'amincir leurs espoirs de participer aux éliminatoires de l'Est, car ils sont en dernière position, à quatre points des occupants de la troisième place, les Argonauts de Toronto.

Les Riders, par contre, se sont hissés sur un pied d'égalité avec les Tiger Cats de Hamilton dans la Conférence de l'Est, étant donné que les Cats ont perdu hier, leur match contre les Roughriders de la Saskatchewan, dans une joute au calendrier mixte de la LCF.

Le club de Hamilton, qui a perdu de justesse 22-21, a également une fiche de six victoires contre quatre défaites. L'attaque d'Ottawa a été variée, en dépit d'un champ boueux après la pluie abondante de la veille.

Jackson brille
Le quart arrière Russ Jackson, en plus de réussir deux passes pour des touchés, a compté lui-même deux majeures sur des courses au sol.

Le cinquième touché a été réussi par Bo Scott sur un plongeon de deux verges.

Les touchés sur des passes de Jackson ont été comptés par Margene Adkins et Don Gilbert. La majeure d'Adkins a 65 verges et celle de Gilbert huit verges.

Lailier Moe Racine a enregistré un placement de la ligne de 33 verges en plus de quatre convertis. Le botteur Bill Cline a ajouté deux simples et Don Sutherland a compté un simple sur un botté de mise au jeu.

Les seuls points de l'équipe montréalaise ont été enregistrés par le demi défensif Dave Lewis, qui a bloqué un botté de Sutherland pour recouvrir le ballon dans la zone outaouaise. Ce fut le seul botté de déviation de Sutherland au cours de la joute.

SOMMAIRE
Premier Quart
Ottawa, simple, Gabler, botté de 41 verges 9:52;
Ottawa, touché, Jackson, course de 5 verges, Converti, Racine 11:56;

Deuxième Quart
Ottawa, touché, Racine, du 33 12:1;
Ottawa, touché, Jackson, course de 5 verges, Converti, Racine 11:56;

Troisième Quart
Ottawa, touché, Adkins, passe de Jackson, Converti, Racine 12:2;
Ottawa, touché, Lewis, botté bloqué, Non converti 0:14;

Quatrième Quart
Ottawa, touché, Scott, course de 2 verges, Converti, Racine 4:31;
Ottawa, simple, Sutherland, botté de 19 verges 4:49;
Ottawa, touché, Jackson, course d'une verge, Converti, Racine 7:30;
Ottawa, simple, Cline, botté de 62 verges 13:38.

COURSE NO 1 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 2 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 3 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 4 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 5 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 6 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 7 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 8 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 9 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 10 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 11 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 12 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 13 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 14 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 15 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 16 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 17 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 18 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 19 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 20 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 21 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

COURSE NO 22 Bourse \$500.
1-Doe Red (P. Grenier) 7-2
2-Ann B. Adios (J. L. Villard) 3-1
3-Kita Clap (M. Cournoyer) 3
4-Doctor Spencer A. (B. Gervais) 8
5-Claude Richelleu (C. Demault) 6
6-W F Thunderbird (A. Jean) 7
7-Joséline San Juan (Y. Pelchat) 4
8-Miss Scott Brook (E. White) 10
Elig.: Janet's Pride (M. Mineault), Blue Waters (J. Lefebvre)

Pointage serré à Regina

REGINA (PC) — C'est grâce à leurs interceptions que les Roughriders de la Saskatchewan ont pu vaincre de justesse, par 22-21, hier les Tiger-Cats de Hamilton, dans un match au calendrier mixte de la Ligue Canadienne de football.

Cette victoire durement acquise a également hissé les Roughriders en tête du classement de la Conférence de l'Ouest, qui devançant par deux points les Stampede de Calgary.

Aiors qu'il ne restait que 40 secondes de jeu et que les Tiger-Cats menaçaient de pénétrer profondément dans le champ des Roughriders, Bruce Bennett est venu intercepter une passe pour assurer la victoire aux siens.

Bennet avait également réussi une interception cinq jeux auparavant lorsque le quart arrière Joe Zuger a tenté une passe en direction de Ted Watkins. Le ballon a bondi dans les mains de Watkins jusque dans celles de Bennett.

Jeu ouvert
A la surprise des connaisseurs et malgré le fait que les deux clubs avaient disputé trois matchs en huit jours le jeu ouvert a dominé.

Quant aux interceptions, le Hamilton en avait également réussi deux, mais ce fut au début de la joute et n'a causé aucun dommage à l'adversaire.

Au chapitre des statistiques, les Roughriders ont eu le dessus avec 22 premiers essais contre 16 pour Hamilton.

Le jeu aérien du quart arrière Ron Lancaster a été supérieur à celui de Zuger des Tiger-Cats, soit 260 verges contre 216. Lancaster a complété 16 passes en 30 tentatives et Zuger 17 en 22 tentatives.

Touché victorieux
C'est Al Ford qui a compté le touché victorieux avec moins de six minutes à jouer.

Les autres majeures de la Saskatchewan ont été enregistrées par Gord Barwell, après une course de 24 verges, et George Reed, qui a porté le ballon 10 verges pour franchir la zone des buts.

Reed a connu une journée remarquable en accumulant à lui seul 182 des 186 gains au sol des Roughriders. Les

les deux nouvelles équipes ont débuté sur un mauvais pied à l'ouverture de la saison 1967-68 dans la Ligue provinciale senior de hockey.

L'équipe nationale B du Canada et les Vics de Granby, qui se sont joints à la ligue cette saison, ont dû s'incliner devant les vétérans du circuit.

Les Aigles de Drummondville, champions défendants de la coupe Allan, ont eu raison de l'équipe nationale 5-4, tandis que les Castors de Sherbrooke infligeaient un revers de 9-3 aux Vics, à Sherbrooke.

Dans l'autre partie à l'affiche dimanche, les Tigers de Victoriaville ont difficilement triomphé des Gaulois 2-1, à Saint-Hyacinthe.

MANCHESTER, Angleterre (Reuter) — Le Montréalais Arnie Sparks, a perdu par mise hors de combat hier aux mains du Britannique Fat Dwyer, au deuxième round d'un combat prévu pour 10.

Le Montréalais a visité le plancher au premier round, mais fut sauvé par la cloche. Toutefois il n'a pu résister aux attaques féroces de Dwyer qui l'envoya au pays des rêves à 2:35 minutes.

Les deux nouvelles équipes ont débuté sur un mauvais pied à l'ouverture de la saison 1967-68 dans la Ligue provinciale senior de hockey.

L'équipe nationale B du Canada et les Vics de Granby, qui se sont joints à la ligue cette saison, ont dû s'incliner devant les vétérans du circuit.

Les Aigles de Drummondville, champions défendants de la coupe Allan, ont eu raison de l'équipe nationale 5-4, tandis que les Castors de Sherbrooke infligeaient un revers de 9-3 aux Vics, à Sherbrooke.

Dans l'autre partie à l'affiche dimanche, les Tigers de Victoriaville ont difficilement triomphé des Gaulois 2-1, à Saint-Hyacinthe.

MANCHESTER, Angleterre (Reuter) — Le Montréalais Arnie Sparks, a perdu par mise hors de combat hier aux mains du Britannique Fat Dwyer, au deuxième round d'un combat prévu pour 10.

Le Montréalais a visité le plancher au premier round, mais fut sauvé par la cloche. Toutefois il n'a pu résister aux attaques féroces de Dwyer qui l'envoya au pays des rêves à 2:35 minutes.

Les deux nouvelles équipes ont débuté sur un mauvais pied à l'ouverture de la saison 1967-68 dans la Ligue provinciale senior de hockey.

L'équipe nationale B du Canada et les Vics de Granby, qui se sont joints à la ligue cette saison, ont dû s'incliner devant les vétérans du circuit.

Les Aigles de Drummondville, champions défendants de la coupe Allan, ont eu raison de l'équipe nationale 5-4, tandis que les Castors de Sherbrooke infligeaient un revers de 9-3 aux Vics, à Sherbrooke.

Dans l'autre partie à l'affiche dimanche, les Tigers de Victoriaville ont difficilement triomphé des Gaulois 2-1, à Saint-Hyacinthe.

MANCHESTER, Angleterre (Reuter) — Le Montréalais Arnie Sparks, a perdu par mise hors de combat hier aux mains du Britannique Fat Dwyer, au deuxième round d'un combat prévu pour 10.

Ligue Canadienne

Montréal 6, Ottawa 40
Hamilton 21, Regina 22
Aujourd'hui

LES CLASSEMENTS

Conférence de l'Est		G	P	N	PP	PC	Pts
Ottawa	6	0	0	0	0	0	12
Hamilton	21	3	0	0	0	0	24
Montréal	4	7	0	0	0	0	13

Conférence de l'Ouest

Conférence de l'Ouest		G	P	N	PP</
-----------------------	--	---	---	---	------

VOUS FAUT-IL UTILISER LES

ANNONCES CLASSEES

POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

Argent à prêter

PRETS SUR GAGE

50 A \$100000 consenti immédiatement.

Tél.: 522-2751. 1342 2-10 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER (en première hypo-

thèque, résidentiel ou commercial, sur

immobilier, dans la Cité de St-Jacques

et les banlieues. Bailleur et Caution, 1865

Notaires, 35, Boulevard, Québec. Tél.: 522-4637, demandez M. André Lapage

1340 2-10 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs avant de

vous consulter. Comparez nos condi-

tions, notre service sur première et

deuxième hypothèque. J. D. D. 1865

Notaires, 35, Boulevard, Québec. Tél.: 522-4637, demandez M. André Lapage

1337 2-10 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conven-

tionnel, 20, 25 ans, deuxième hypo-

thèque, jusqu'à 55, 10, 15, 20 ans. Ville

et campagne. Société Immobilière

Frontenac, 1435, Galtier — 681-2902

— Soir: 522-9620

1337 2-10 (1 ms) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trot-

toirs. Estimé gratuit. Desrochers et

Frères. — Tél.: 527-9200

967 15-9 (1 ms) 15-A

A vendre — Divers

POUR CAUSE DE DEPART, ameb-

lement complet, comprenant télévision en

couleur, mobilier de salon, chambre à

couleur, bouilloire, en très bon ordre.

Adressez: 4275, 3e Avenue Est, Char-

lebourg. P.Q. 1368 2-10 (1 ms) 21

VENTE DE MEUBLES, surplus de

merchandises neuves et usagées. Ri-

chard, Meubles, 100, rue St-Jacques

Hermine, Québec. Tél.: 522-9504

973 15-9 (1 ms) 21

LIVRES, tout genre. Achat, vente, Ca-

nadiens. Aussi échanges romans d'amour,

maritimes, photo-romans, com-

iques. COMPTOIR DU LIVRE, 29

St-Jacques Est. — Tél.: 525-6402

1127 21-9 (1 ms) 21

PIANOS, occasion formidable, ven-

drais ameblement complet, en très

bon état. Adressez: 4275, 3e Avenue Est, Char-

lebourg. P.Q. 1368 2-10 (1 ms) 21

REPRISE, 200, 25-30, 13 ms cubes

sans être spécial. 4240, 100, St-Jacques

Lavigne Service, 355, 13e Rue. Tél.: 522-7953

860 11-9 (1 ms) 21

BALANCE, finance, stock d'ameub-

lement, maison, mobilier, tout ce qui

est en stock. Adressez: 4275, 3e Avenue Est, Char-

lebourg. P.Q. 1368 2-10 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS pour maison ou bu-

reau. Châssis, 4240, 100, St-Jacques

Lavigne Service, 355, 13e Rue. Tél.: 522-7953

860 11-9 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre ar-

ticle. Nous avons le plus grand choix

de meubles neufs et usagés. A bas

prix, 110, rue St-Paul. Tél.: 692-0317

965 14-9 (1 ms) 21

FOYER DU MEUBLE

NOUVELLE ADRESSE

NOUVEAUX BAS PRIX

144, ST-VALIER OUEST, Québec

Tél.: 529-9648. Ouvert tous les soirs

1422 29-9 (1 ms) 21

HENRI TURCOTTE LTEE

VENTE MEUBLES NEUFS

RABAIS 25%, jusqu'à 50%, sur me-

ubles et appareils ménagers neufs ayant

servi à l'étalage. Mobilier de chambre

à coucher, commodes, mobiliers de

territoire et divers. Adressez: 4275, 3e

Avenue Est, Québec. Tél.: 522-9504

973 15-9 (1 ms) 21

FOYER DU MEUBLE

NOUVELLE ADRESSE

NOUVEAUX BAS PRIX

144, ST-VALIER OUEST, Québec

Tél.: 529-9648. Ouvert tous les soirs

1422 29-9 (1 ms) 21

Clavigraphes

E. LACROIX INC., 530, Côte d'A-

cadémie, Québec. Tél.: 522-1338

Agent exclusif clavigraphes OLYMPIA.

Vente et service. Location machine à

additionner. Aménagement de bureau.

1326 2-10 (1 ms) 60

CLAVIAPHORES DE TOUTES MAR-

QUES A LOUER. — \$7.50 par mois

ou \$15.00 par mois. 430, DORCHESTER

MARTINEAU. — Tél.: 522-5158

862 11-9 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs. CLEMENT &

CLEMENT INC., 555 Est. boul. Char-

lotte. Tél.: 529-9244 — Location \$7.50

par mois ou \$15.00 par mois. 24-

25, rue St-Jacques, Québec. Tél.: 522-5158

862 11-9 (1 ms) 60

BOUCHERIE Epicerie Bénédictine dans

Banlieue Québec. Cuisine moderne

pour louer ou vendre, comptant minime.

Commerce établi depuis longtemps. Chif-

fre d'affaires \$150,000.00. Informations:

Case-Postal 367, Québec. 1463 5-10 (9fs) 65A

1463 5-10 (9fs) 65A

MOTELS HOTELS, maison de cham-

bre, restaurant, épicerie, en tout

autre commerce, aussi commerces de

mandats. Commerces: COURTESY IM-

MOBILIER, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

EPICERIE, boucherie, légalisée, 1928,

Rue 2, Champlain. Gros chiffre

d'affaires \$150,000.00. 2 locaux

privés, terrain 2000.00. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

4000. 4000. 4000. 4000. 4000. 4000

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Pièces, services, annonces, grandes

mesures de requête, rembourse-

ments pour expédition \$10 par in-

sertion selon la formule ordinaire et

chaque mot supplémentaire, trois cents.

Les avis de fiançailles et prochains

mariages sont publiés sous la rubrique

épousée, en page féminine, les

autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements

pour faveurs obtenus: 50 cents.

Toute autre annonce classée.

Une insertion de 25 mots ou moins,

30 cents par insertion, six insertions

consecutives pour le prix de cinq, cha-

que mot supplémentaire — dépassant 25

mots — deux cents le mot par inser-

tion. En-tête en noir, 25 cents addi-

tionnels par insertion; titre caracté-

risé plus gros que le 6 points — maximum

10 points, chaque ligne comptant un

titre.

Annonce au mot, quatre fois le prix

de six insertions pour 25 insertions

consecutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces clas-

sées avec vignette: double tarif.

Les annonces composées dans un ca-

ractère autre que le 6 points et appe-

lées dans les pages des annonces

de décès qu'on veut faire publier.

Les annonces provenant du dehors

de la ville sont strictement payables

d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes

funéraires de la ville et de la banlieue

acceptent pour notre journal les avis

de décès qu'on veut faire publier.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

1100 21-9 (1 ms) 66 J.N.O.

<

Décès de Mme Victor Labbé



Mme Victor Labbé née Léa Girard, épouse de Victor Labbé est décédée le 5 octobre 1967 à St-Urbain Cte de Charlevoix à l'âge de 74 ans. Elle demeurait à St-Urbain. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils et belles-filles, M. et Mme Amédée Labbé (Charlotte Lapointe) de l'Ancienne-Lorette; M. et Mme Victorien Labbé (Raymonde Fortin) de St-Urbain; ses filles et gendres: M. et Mme Pierre Murray (Rita Labbé) de St-Urbain, Mlle Marthe Labbé de Québec, M. et Mme Emmanuel Simard (Hélène Labbé) de Baie St-Paul, M. et Mme Lucien Bouchard (Anne-Marie Labbé) de St-Urbain, M. et Mme Conrad Duce (Jeanne-Mance Labbé) de Ste-Foy, et M. et Mme Jacques Duce (Madeleine Labbé) de Charlesbourg Est. Elle laisse également 25 petits-enfants.

La dépouille mortelle a été exposée au salon funéraire de St-Urbain.

Les funérailles ont eu lieu hier en l'église de St-Urbain. La direction des funérailles avait été confiée à la maison Société Funéraire de Baie St-Paul. L'inhumation a eu lieu au cimetière de St-Urbain.

VENTE PAR LE SHERIF DE QUEBEC

Pieri Facias de Bonis et de Terris
Quebec, à savoir:
Cour Supérieure,
No 139-061.

CAISSE POPULAIRE DE ST-AUGUSTIN, société régie par la Loi des syndicats coopératifs de Québec ayant son siège social à St-Augustin, comté de Portneuf, district de Québec, contre RICHARD ROCHON, résident à St-Augustin, 220, Route Nationale, comté de Portneuf, district de Québec.

Un emplacement faisant partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-six (P. 286) du cadastre officiel de la paroisse de St-Augustin, mesurant cent pieds de largeur par cent pieds de profondeur, mesure anglaise, borné en front au sud-est, par la route nationale, et des trois autres côtés par le restant de ce lot appartenant à Monsieur Adolphe Ratté, la ligne nord-est de cet emplacement est à une distance de trois cents pieds à l'ouest de la terre de Madame J.B. Rochette, et les lignes de côté de cet emplacement étant dans le sens des clôtures de ligne, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, à Cap-Santé, comté de Portneuf, le VINGT-SEPTIEME jour d'OCTOBRE 1967, à DIX heures de l'avant-midi.

Le Sherif-Adjoint, Albert-F. RACETTE, Bureau du Sherif, Québec, le 20 septembre 1967, 21351-0

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10285
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 24 octobre 1967

Poste Terminus Trois-Rivières (Comté de St-Maurice)

INSTALLATION
ELECTRIQUE ET TRAVAUX
CIVILS CONNEXES
(ADDITION AU POSTE)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de DOUZE MILLE DOLLARS (\$12,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 4 octobre 1967



VIETNAM DU SUD. — Des membres de la "compagnie de transport du peuple", qui est sous la domination communiste tout près du Vietnam du sud, emploient des bicyclettes pour transporter des munitions destinées aux troupes du Vietnam du nord qui combattent les Sud-Vietnamiens.



FLORIDE — L'astronaute Alan Shepard (à droite) et Joe Engle sont penchés au-dessus d'une partie d'un T-38 à bord duquel leur compagnon, l'astronaute Clifton C. William a péri au cours d'un écrasement. William était en route pour voir son père, à Mobile dans l'Alabama, au moment de l'accident. La NASA a demandé l'aide de Shepard pour étudier les causes possibles de l'écrasement.



JE VAIS
DONNER
DU SANG
À LA
CROIX-ROUGE

VENTE PAR LE SHERIF DE QUEBEC

Pieri Facias de Terris
Quebec, à savoir:
Cour Provinciale,
No 4221.

PRECISION PANELS INC., corporation légalement constituée ayant le siège principal de ses affaires à St-Basile, comté de Portneuf, dans le district de Québec, contre LUCIEN MORIN, domicilié à 149, Boulevard Valcartier, et faisant affaires au même endroit sous les nom et raison sociale de "Loretteville Metal Enr."

Un emplacement situé en la ville de Neufchâtel, formant partie du lot connu et désigné sous le No sept cent soixante-sept-A (Pt. 767-A) sur le plan et dans le livre de renvoi du cadastre pour la paroisse de St-Ambroise, mesurant cent pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, mesure anglaise, borné en front vers le nord-est par le Boulevard Valcartier, au nord-ouest par le terrain de l'acquéreur, au sud-ouest et au sud-est par le résidu du lot 767-A appartenant à Henry Mc-Covey ou représentants.

Tel que le tout est actuellement, avec les servitudes actives et passives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, à Québec, le VINGT-SEPTIEME jour d'OCTOBRE 1967, à DIX heures de l'avant-midi.

Le Sherif-Adjoint, Albert-F. RACETTE, Bureau du Sherif, Québec, le 20 septembre 1967, 21352-0



Stokely Carmichael, (à gauche) un des plus populaires leaders du "Black Power" américain s'est entretenu récemment avec le président du comité permanent de l'Assemblée nationale du Nord-Vietnam, Troung Chinh, (à droite), alors qu'il effectuait une visite dans ce pays.

Le journaliste Naïm Kattan au service du Conseil des Arts

OTTAWA (PC). — M. Naïm Kattan, journaliste et écrivain, de Montréal, est entré au service du Conseil des Arts du Canada où il s'occupera de l'aide à la création littéraire et à l'édition.

En même temps que la nomination de M. Kattan, le Conseil des Arts a annoncé lundi celle de M. Rodrigue Millette, précédemment fonctionnaire à la direction des Affaires culturelles du ministère canadien des Affaires extérieures à Ottawa,

qui s'occupera au sein du Conseil des subventions aux particuliers.

Originaire d'Irak, M. Kattan, qui est âgé de 39 ans, a contribué à divers journaux et revues et depuis deux ans il occupe les fonctions de rédacteur à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

M. Millette, âgé de 45 ans, est originaire de Hull. Il entrait au ministère canadien des Affaires extérieures en 1947.

SERVICES SPÉCIAUX

REPARATIONS



MONTRES
CHRONOMETRES
HORLOGES
BIJOUX, etc.

SERVICE PAR
LA POSTE



802 est, rue St-Joseph, Québec
26-9 (mar. au 24-10) S.S.

Serre Trudel Fleuriste

FLEURS

POUR TOUTES OCCASIONS
1842, boul. Père-Lelièvre
VILLE DE DUBERGER

681-4254

633 26-8 mar. J. S. au 24-10) S.S.

POUR VOS FOURRURES

CONSULTEZ HENRI DION

Une surprise agréable à chaque achat

576-525-9702
472 17-8 (mar. J. S. au 14-10) S.S.

Décès du Frère Gratien Officialdéguy (F.I.C.)



Le Frère Gratien Officialdéguy, de la Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne est décédé à La Prairie le 9 octobre, à l'âge de 82 ans.

Né à Saint-Jean-Pied-de-Port dans les Basses-Pyrénées (France), il vint au Canada en 1903.

Il enseigna dans la région de Montréal jusqu'en 1912, puis à Saint-Casimir, Louiseville, Grand'Mère, Ste-Germaine, Plessisville et Donnacona. Il fut directeur à Québec (Ecole Morissette), Trois-Rivières (Ecole Saint-Joseph), Coleraine (Ecole Saint-Joseph).

Depuis 1962, il résidait à la Maison provinciale à Saint-Romuald.

La dépouille mortelle est exposée au Juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent, 1207, rue Commerciale, Saint-Romuald.

Les funérailles auront lieu à la chapelle du Juvénat mercredi, le 11 octobre à 5.00 hres, p.m.

L'inhumation se fera au cimetière de la communauté.

A Québec aujourd'hui

Convocations

AMITIÉS JUDEO-CHRETIENNES — rencontre à 8h. 15 p.m. au scolasticat St-Vincent de Paul, 2555, chemin Ste-Foy. Thème: "Le croyant face à la science" (bilan de l'Expo).

CLUB OPTIMISTE — au restaurant Grand Boulevard dîner à 6h. 30 avec conférence de Mme Claire L'Heureux Dubé.

MARDS UNIVERSITAIRES — à 8h. 30 p.m. conférence de Dr Maurice Marois de la faculté de Médecine de Paris, sur "La science et l'avenir". A l'amphithéâtre O-A du pavillon de Koninek.

ARTS

MUSEE DU QUEBEC — expositions en cours: peinture, sculpture et orfèvrerie traditionnelles du Québec — arts populaires du Québec — Paul-Emile Borduas et Orlan Leduc: peintures — objets d'art grec du Louvre.

GALERIE ZANETTIN — exposition des peintures de Benoit East.

PALAIS MONTCALM — l'Estoc présente "Les Chemins de fer" pièce d'Eugène Labiche à 8h. 30 p.m.

avis de décès

BLOUIN. — A Québec, le 7 octobre 1967, à l'âge de 59 ans et 9 mois, est décédé M. Louis Blouin, rentier, époux de Mme Simone Dorion, père de Louis, Georges, Marc-André, Jacques, Hélène (Mme Pierre Carrier), Lise (Mme L.-Marie Simard), Gilles et Claude. Il demeurait à 29, des Bouleaux ouest.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière St-Charles.

9-10 (2 fs)

BOULANGER. — A Québec, le 8 octobre 1967, à l'âge de 17 ans, est décédé Jean-Pierre Boulanger, étudiant à l'école Cardinal-Roy, fils de M. Joseph Boulanger et de Mme Juliette Decotret, demeurant à 327, 8ème Rue.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile.

9-10 (3 fs)

BUREAU. — A l'Ange-Gardien, le 8 octobre 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Horace Bureau, fils de feu M. Louis-Philippe Bureau et de feu Mme Alice Jacob, demeurant à 6983, avenue Royale.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Enr., 2290, avenue Royale, Courville, à 8 heures 45, pour l'église de l'Ange-Gardien et de là au cimetière paroissial.

9-10 (2 fs)

CHIQUETTE. — A Québec, le 8 octobre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Rosario Chiquette, entrepreneur, époux de feu Mme Alice Leclerc, demeurant à 1064, avenue Brown.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires de la Cie Hubert Moisan, 35 est, Grande-Allée, à 9 heures 45, pour l'église des St-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont.

9-10 (3 fs)

COTE. — A Château-Richer, le 8 octobre 1967, à l'âge de 62 ans et 11 mois, est décédé le Rév. Frère Augustin, né Charles-Auguste Côté.

Un premier service sera chanté en l'église St-Grégoire de Montmorency. Un deuxième service sera chanté en la chapelle des Frères Maristes, à Château-Richer, à 7 heures 30 p.m. et de là au cimetière de la communauté.

La direction des funérailles a été confiée à J. Bouchard & Fils, 320, 5ème Rue.

9-10 (2 fs)

FINET. — A Québec, le 8 octobre 1967, à l'âge de 55 ans et 11 mois, est décédé M. Ovide Finet, dit Guay, époux de Mme Cecile Poliquin, demeurant à 555, de l'Eglise.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires de la Cie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 9 heures 50, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

9-10 (2 fs)

LACHANCE. — A St-Laurent, Ile d'Orléans, le 8 octobre 1967, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Arthur Lachance, époux de Mme Bernadette Lessard, demeurant à 349, avenue Royale, St-Laurent, Ile d'Orléans.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Enr., 43, avenue Royale, St-Pierre, à 9 heures 45, pour l'église de St-Laurent et de là au cimetière paroissial.

9-10 (2 fs)

MARANDA. — A Québec, le 9 octobre 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Charles-Raymond Maranda, professeur à l'université Laval, époux de Mme Isabelle Cantin, et fils de M. et Mme Emmanuel Maranda. Il demeurait à 2440, Place Prevel.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 11 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine, 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois à 10 heures 40, pour la chapelle du Grand Séminaire, cité universitaire. L'inhumation se fera au cimetière de Victoriaville.

10-10 (2 fs)

MONTBAS. — A Québec, le 8 octobre 1967, à l'âge de 53 ans et 7 mois, est décédé M. Adrien Montbas (fonctionnaire provincial), époux de Mme Denise Montbas, René; frère de Paul, Roger, Denis, Rita (Mme Gérard Chamberland), Simone (Mme Rosaire Morin), Gabrielle (Mme Georges Rouzy), Fernande (Mme Roland Langlois), Jacqueline (Mme Jean-Marie Brières), Bibiane (Mme Antonio Guillemette). Il demeurait à 1805, 23ème Rue.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, Bardy (angle de la Canardière) à 8 heures 50, pour l'église de St-Pie X et de là au cimetière St-Charles.

9-10 (2 fs)

Témoignages à André Maurois

PORIS (AFP) — "L'humanité perd avec André Maurois un des plus grands écrivains de notre temps," déclare le professeur Pasteur Valéry-Radot en apprenant hier la mort de l'académicien.

Tous les témoignages recueillis sont unanimes à constater son immense talent et la perte immense que sa mort représente pour les lettres françaises.

M. Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel de l'Académie française, a souligné la portée considérable de l'oeuvre d'André Maurois, la place toute particulière qu'elle occupait dans le monde des arts et des lettres.

"L'Académie, a-t-il dit, va ressentir profondément et unanimement cette perte."

Pour M. Jacques Rueff, chancelier de l'Institut, qui avait été reçu à l'Académie française par André Maurois:

"Il restera, par ses romans et ses biographies, le plus subtil analyste de ce tout indivisible qu'est une vie humaine." L'académicien Marcel Achard, auteur de tant de pièces à succès, déclarait, de son côté: "Après lui, l'Académie ne sera plus jamais la même, il manquera cette gentillesse, cette bonté rare, extraordinaire, de M. André Maurois."

D'autres chefs américains

WASHINGTON (A.F.P.) — Le peuple américain se doit, aux élections présidentielles de l'an prochain, de choisir d'autres chefs si l'administration actuelle persiste à poursuivre sa politique actuelle vis-à-vis du Vietnam.

Cette opinion a été exprimée hier par M. Arthur Schlesinger, ancien conseiller des présidents Kennedy et Johnson qui s'adressait aux membres de l'organisation connue sous le nom de "Négociations dès maintenant" — "Negotiation Now" — réunis en congrès à Washington.

M. Schlesinger, qui a bien souligné le fait qu'il n'était nullement en faveur de la création d'un tiers parti, en dehors des partis traditionnels démocrates et républicains, a souligné le fait qu'etous les efforts nécessaires devraient être accomplis pour obtenir aux élections de l'an prochain l'élection d'un président désireux d'en finir au plus tôt avec la guerre.

Office anglican dans une église catholique

TRANSCONA, Man (PC) — Un office de confirmation anglicane sera célébré dans une église catholique, à Transcona, le 15 octobre. Cet office aura lieu à l'église du Saint-Sacrement et les participants appartiennent à l'église anglicane de St. George.

Le révérend John O. Anderson, évêque anglican de Red River et évêque coadjuteur de Rupert's Land, célébrera l'office.

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière)	\$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE (Formule régulière)	\$1.50
(avec photo 1 col.)	10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES (Formule régulière)	1.50
mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLE DE DECES (Nécrologie)	aucune charge
(Nécrologie et photo)	\$5.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES Minimum	\$10.00

Le service de publicité de L'ACTION



Coulé à pic

KODIAK, Alaska (P.A.) — Un cargo américain a coulé tellement rapidement hier soir, que ses 45 hommes d'équipage ont dû sauter par-dessus bord sans s'être munis de chapeaux de sauvetage, ont déclaré des porte-parole militaires.

L'équipage de l'avion C-140, qui survolait le lieu de la tragédie, à environ 870 milles au sud-ouest de Kodiak, a fait savoir que quatre hommes avaient sauté par-dessus bord pour transporter 20 personnes chacun.

Toutefois, on doute de pouvoir retrouver vivants les 45 naufragés qui se sont jetés dans l'eau glacée. Un navire japonais, le Igaharu Maru, a télégraphié qu'il avait repêché plusieurs corps, sans toutefois préciser le nombre de victimes.

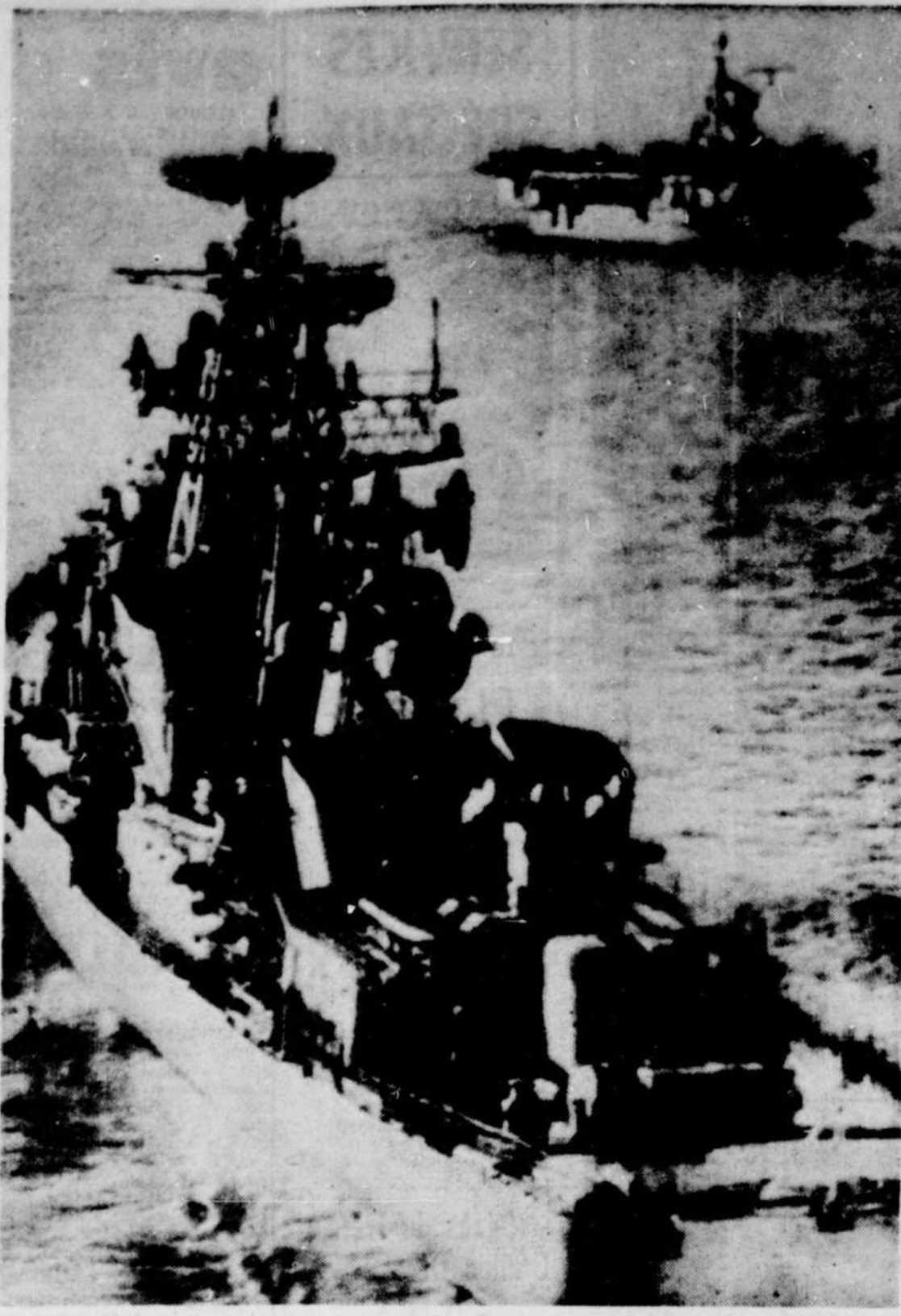
Un porte-parole de la garde-côtière a révélé par ailleurs ne pas avoir reçu de message signalant des corps retrouvés par les trois ou quatre autres vaisseaux qui travaillent au sauvetage.

On croit savoir que les 45 matelots ont sauté du Pan-Oceanic Faith lorsque le cargo long de 459 pieds a coulé à pic, un peu avant la nuit. On ne savait rien de l'identité du "skip" et de ses hommes.

Chance minime

Les dirigeants de la marine, de la garde côtière et de compagnies du nord du Pacifique sont d'avis qu'une personne peut difficilement survivre plus d'une heure dans ces eaux froides, sans être habillée convenablement, précisant que le froid annulait la température du corps en l'espace de quelques minutes seulement.

La garde-côtière a révélé que le cargo a coulé tellement rapidement que les naufragés n'ont même pas eu le temps de mettre à la mer les deux embarcations de sauvetage du navire.



● MER MEDITERRANÉENNE — Un destroyer soviétique surveille les manoeuvres du porte-avions Franklin D. Roosevelt (à l'arrière) durant les exercices de l'OTAN dans la mer méditerranéenne. Le vaisseau soviétique a aussi observé l'exercice "Poursuite en profondeur" qui était dirigé par la sixième flotte américaine en collaboration avec des avions venus d'Europe et des États-Unis, et des troupes de l'OTAN, cantonnées en Turquie.

Le prestige de Moscou renait au Moyen-Orient

MOSCOU (P.A.) — Le prestige et l'influence politique de l'Union soviétique renaissent au Moyen-Orient. Quatre mois se sont écoulés depuis que les Soviétiques ont révisé leur position dans le conflit du Moyen-Orient et de sauver les Arabes d'une défaite aux mains des Israéliens et, l'URSS est en voie de devenir le meilleur ami des Arabes dans leur effort de relèvement.

La position soviétique a été plus que raffermie, elle a été améliorée.

L'indice le plus dramatique de cette situation provient du communiqué conjoint émis peu après le départ du roi Hussein de Jordanie, de Moscou, la semaine dernière.

L'hostilité et la suspicion que la Jordanie entretenait envers Moscou ont fait place à des relations étroites après les promesses d'aide économique et de soutien militaire formulées par les Soviétiques. Auparavant, la Jordanie dépendait exclusivement de l'aide américaine et britannique. La guerre du mois de juin aura permis aux Soviétiques de raffermir leur liens avec le Soudan qui signera bientôt une première entente en vertu de laquelle l'URSS fournira des armes.

Aide accrue — Au Yémen, on s'attend à recevoir des armes après avoir

été mis à l'écart durant des années par l'influence égyptienne.

L'Égypte, elle, deviendra probablement la plus grande bénéficiaire de la politique soviétique. Le président Nasser est en effet un ami tout à fait spécial des Soviétiques depuis une dizaine d'années. Ceux-ci font actuellement en sorte que des changements d'importance se produisent dans les structures internes de ce pays, en faveur des éléments de la gauche égyptienne.

Quelque peu à l'encontre de

la tendance générale, les relations entre l'URSS, l'Algérie et la Syrie sont au point mort. La Syrie et l'Algérie sont déçues des Soviétiques parce qu'à Moscou, on pense régler le sort des Israéliens politiquement plutôt que militairement. Le refus soviétique d'intervenir ouvertement dans le conflit a provoqué une vive tension dans les relations mais, comme les Arabes ne disposaient d'aucun autre allié, l'URSS a pu conserver son rôle de meilleure amie des pays arabes.

Les tests d'haleine commencés en G.-B.

LONDRES (PA) — Les tests d'haleine sur les chauffeurs en état d'ébriété ont commencé hier en G.-B., provoquant de nombreuses plaintes de la part des automobilistes britanniques, ainsi que les propriétaires de bars qui ont constaté une baisse soudaine des affaires.

Les tests ont été décrétés par le ministre des Transports, Mme Barbara Castle, qui avait au préalable irrité les automobilistes en décrétant une limite de 70 milles à l'heure sur les

routes jusqu'il y a quelques semaines.

Mme Castle quant à elle, ne conduit pas. La police londonienne, munie de sacs en plastique contenant des "analyseurs d'haleine", fabriqués à l'aide de cristaux chimiques qui changent de couleur si on les expose aux vapeurs de l'alcool, ont fait leur première expérience devant le palais de Buckingham. Le conducteur a passé l'examen et est reparti.

Mais trois des 13 autres automobilistes qui ont été "invités" à souffler dans les sacs, au cours de la nuit, ont été trouvés porteurs de plus de 80 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

D'après la nouvelle loi, ceci vaut à un voyage au poste de police pour y subir un test du sang ou d'urine. La circulation dans le quartier ouest de Londres, habituellement très dense, était presque inexistante. De plus, on a constaté une hausse considérable dans la vente des boissons gazeuses, ainsi que de l'alcool ou de la bière destinée à être consommée à la maison.

Critiques diverses — L'Association des automobilistes a rapporté six appels de conducteurs qui craignaient de ne pas être en état de passer le test d'haleine. On leur a donné des numéros de téléphone de taxis.

Les organisations d'automobilistes ont qualifié ces tests d'inexactes, en prétendant que les effets de l'alcool varient chez les individus, selon l'âge, le poids, l'état physique et autres facteurs. Un journal a même déclaré que le vinaigre absorbé avec les fritures pouvait changer la coloration des cristaux.

D'autres ont dénoncé cette nouvelle loi comme une atteinte aux libertés civiles.

Pour leur part, la police et le ministère des Transports ont insisté sur le fait que le test d'haleine ne soit pas suffisant pour déterminer l'ivresse d'un conducteur.

Mme Castle a déclaré: "Cette loi est dure, mais juste. Un conducteur qui a bu peut très bien gâcher sa voiture et rentrer chez lui par d'autres moyens."

"Il y a
tant d'hommes
qui meurent
sans avoir jamais
parlé de Dieu
à personne."

(Antoine Martel)

(Espace payé par H.P.)

LE PENTAGONE N'ENVISAGE PAS L'INVASION DU NORD-VIETNAM

WASHINGTON — (A.F.P.) — Le département de la Défense affirme que la question d'une invasion du Nord-Vietnam n'est pas prise en considération par le Pentagone.

Cette mise au point, fait suite à une déclaration du sénateur Vance Hartke, démocrate de l'Indiana, qui avait affirmé que les chefs militaires américains font actuellement pression sur le président Lyndon Johnson pour qu'il autorise une telle invasion.

Le département de la Défense a publié samedi la déclaration suivante: "Une invasion du Nord-Vietnam n'est pas prise en considération par le Pentagone."

Cette mise au point ne se réfère apparemment pas aux indications fournies par le même sénateur Hartke selon lesquelles l'état-major américain a depuis longtemps préparé des plans d'invasion.

HAIPHONG — Des bombardiers américains ont attaqué un aéroport nord-vietnamien près de Haiphong, dimanche. C'est la sixième installation

attaquée en cinq jours consécutifs de descentes sur des cibles autrefois décriées par le ministère de la Défense américain comme inattaquables.

Cette attaque, qui a creusé de profondes cratères n'a laissé

que deux bases intactes dans le Nord. Dans la guerre sur terre, un peloton américain a réussi à sortir d'une position encerclée dans des marécages inondés et les artilleurs vietnamiens ont attaqué sans relâche la base américaine importante du delta de Mekong.

Non loin de là, une religieuse bouddhiste s'est suicidée par le feu, a déclaré un journal de Saigon. Il s'agit du deuxième suicide de ce genre en une semaine.

L'attaque de Cat Bi a endommagé un avion de liaison de fabrication soviétique, mais le commandement américain a déclaré que les réacteurs n'ont pas trouvé de Migs sur le terrain. Depuis mercredi, les avions américains ont également frappé trois ponts placés sur les routes de ravitaillement de la Chine, ainsi que deux dépôts de pétrole.

ENGAGEMENTS

L'agence de nouvelles communiste Chine Nouvelle a annoncé que 10 avions américains ont été descendus au-dessus du Nord Vietnam, samedi. Le commandement américain a déclaré que trois avions ont été abattus et que quatre hommes manquent à l'appel. Au cours de la bataille de la jungle, les forces américaines ont rapporté 17 tués et quatre blessés.

La bataille la plus importante qui ait été rapportée a pris place dimanche lorsqu'une compagnie de parachutistes de la 10ème division aérienne a rencontré environ 150 soldats nord-vietnamiens aux environs de Quant Tin, à quelque 300 mil-

les au nord de Saigon. A cause d'une pluie torrentielle, on ne pouvait pas espérer de secours aérien. Même l'artillerie a dû être abandonnée lorsque les parachutistes et les Nord-Vietnamiens se sont engagés dans un combat manuel.

Les Nord-Vietnamiens ont rapporté 60 morts, a annoncé un rapport en provenance du champ de bataille.

Activité toujours plus intense de l'aviation du Nord-Vietnam

HANOI (A.F.P.) — L'intervention de la chasse nord-vietnamienne se fait chaque jour plus sensible dans le ciel nord-vietnamien. Jusqu'à ces derniers mois, les "Migs" se manifestaient fort peu et le plus souvent apparaissaient à des heures peu susceptibles d'entraîner des combats aériens, soit le matin ou tard l'après-midi. Désormais on les voit à de multiples reprises dans la journée et en plusieurs points du territoire.

Ce fait véritable de visu trouve un écho dans les communiqués militaires nord-vietnamiens où un plus grand nombre de victoires que d'habitude est maintenant attribué à la République démocratique du Vietnam. Cette recrudescence de l'activité de l'aviation nord-vietnamienne, particulièrement notable depuis quelques jours dans la région d'Hanoi où des avions de la RDV apparaissent 10 à 15 fois chaque jour entre 7 heures et 10 heures, survient à peu près au moment où le vice-premier ministre, Le Thanh Nghi, a terminé sa tournée des capitales communistes pour signer des accords d'aide économique et militaire.

Ce que la Chine a consenti à fournir comme matériel militaire et aide logistique n'est pas connu, le communiqué publié à l'issue des entretiens sino-vietnamiens ayant été, comme d'habitude, avare de précisions. Mais il est fort possible que dans le domaine aéronautique, les dirigeants aient fait un effort particulier pour le Nord-Vietnam. En tout cas, un tel effort est certain de la part des dirigeants soviétiques: un communiqué diffusé il y a 15 jours à Moscou après des entretiens soviéto-vietnamiens indiquait en toutes lettres que des avions seraient livrés au Nord-Vietnam.

OPERATIONS DE REVISION

Les chefs militaires nord-vietnamiens, certains ainsi de recevoir des renforts de matériel aéronautique et assurés que leurs pertes éventuelles seront de toutes façons comblées par l'aide étrangère, n'auraient donc plus à hésiter à lancer dans la bataille leurs escadilles. Une autre raison de la recrudescence de l'activité aérienne nord-vietnamienne est que depuis quelque temps, selon des indications recueillies à Hanoi de source étrangère, l'aviation de la RDV disposerait, à la suite d'entraînements intensifs, d'un corps de spécialistes techniques beaucoup plus développé que précédemment. Les opérations de revision, d'entretien et de réparation des avions seraient beaucoup plus rapides, et ces spécialistes utiliseraient un matériel perfectionné que les Nord-Vietnamiens n'avaient pas employés jusqu'à présent, faute de techniciens en nombre suffisant. De plus, les exercices pour les pilotes nord-vietnamiens auraient été au cours de ces derniers mois particulièrement poussés, et enfin les Mig nord-vietnamiens auraient récemment reçu un armement plus moderne.

Dans le monde



Char révolutionnaire

WASHINGTON (AFP) — Un char d'assaut révolutionnaire dépassant en vitesse, en manœuvrabilité et en puissance de tir tout autre véhicule blindé sera exposé pour la première fois à Washington lundi au meeting annuel de l'Association de l'armée américaine.

Ce char, à la mise au point depuis plusieurs années, doit devenir d'ici 1970 le principal véhicule blindé utilisé par les États-Unis et éventuellement les pays de l'OTAN. Armé d'un puissant missile Shillelagh, ce char peut fonctionner lorsque submergé, ce qui permettrait de l'utiliser pour des opérations exigeant la traversée de fleuves.

Un nouveau système Vulcan-Chaparral de défense aérienne à basse altitude sera également exposé de ce nouveau char. Il s'agit d'une combinaison canon automatique tirant 3,000 coups à la minute et d'un missile surface-air.

X X X

50 millions de Français

PARIS (AFP) — Il y a maintenant plus de 50 millions de Français. L'Institut national de statistiques et des études économiques annonce même dans un communiqué que le 25 millionième est né le 25 septembre dernier. Mais les statistiques ont leur limite, elles ne peuvent déterminer quel enfant né ce jour là est vraiment le 50 millionième. Alors il sera tiré au sort.

Tous les parents d'un enfant né le 25 septembre et souhaitant que leur bébé représente le 50 millionième Français, sont donc invités à le faire savoir à l'INSEE. Le résultat du tirage au sort sera annoncé par le directeur général de l'INSEE, le 3 novembre, au Salon de l'enfance.

X X X

Servez-vous...

AUCKLAND, N.-Z. (PA) — Des scènes de colère, au cours desquelles les clients ont dû se servir eux-mêmes, ont accueilli la nouvelle loi des alcools, aujourd'hui.

Après 50 années au cours desquelles les bars et les hôtels devaient fermer à 18 h., l'heure de fermeture a été portée pour la première fois à 22 h. — Mais il n'y avait plus personne pour servir les clients assoiffés. En effet, les employés de bars se sont mis en grève à 19 h. pour obtenir une augmentation des salaires. Dans plusieurs hôtels, les gérants et leurs familles ont tenté de remplacer leurs employés, mais ils ont été submergés par la foule qui voulait célébrer.

Une boîte "d'honnêteté" a été placée sur le bar d'un hôtel d'Auckland. Le gérant déclara: "Servez-vous et laissez une somme honnête". "C'est une idée merveilleuse", a déclaré une consommatrice.

X X X

Debray échangé ?

LA PAZ (A.F.P.) — "Il existe divers projets d'échange de Régis Debray contre des prisonniers de Castro, mais il faut d'abord laisser la justice suivre son cours. Une fois la sentence rendue, nous pourrions en discuter", a déclaré en fin de semaine le président bolivien René Barrientos, au cours d'une conférence de presse.

"La justice bolivienne s'exerce dans une pleine autonomie, à poursuivre le président. Camiri est le lieu où la dignité humaine est respectée envers et contre tout et bien qu'il s'agisse d'étrangers, venus prêcher le crime parmi nous" a-t-il ajouté.

X X X

Otez-vous de là !

DENVER, Colorado (P.A.) — Deux automobilistes étaient stationnés dans une rue du centre de la ville de Denver, dimanche, lorsqu'une voiture arriva derrière eux et klaxonna pour avoir le passage. Comme ni l'un ni l'autre des hommes ne bougeait, les automobilistes qui étaient derrière sortirent de leur voiture et tirèrent des coups de feu, atteignant l'un à la tête et à la poitrine, et l'autre au bras droit et à la cuisse, pour ensuite prendre la fuite. On rapporte que les deux blessés sont dans un état satisfaisant.

X X X

Bennett en est certain

LONDRES. — (P.C.) — Le premier ministre de Colombie-Britannique, M. W.A.C. Bennett, a déclaré qu'il était certain que la Grande-Bretagne n'entrerait pas dans le Marché commun avant au moins 10 ans. Entre-temps, il a pensé à un projet de marché commun qui reliait la Grande-Bretagne au Canada, aux États-Unis, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande.

"Mon idée n'est pas de faire compétition à l'organisation européenne mais de l'augmenter", a déclaré M. Bennett lundi, lors d'une interview.

M. Bennett qui vient de terminer un voyage en Europe qui l'a amené en Finlande, Suède, Allemagne et en Belgique, a déclaré que l'aventure du Marché commun européen était une "merveilleuse expérience". Mais à la suite de ses entretiens à Bruxelles, il est convaincu que la Grande-Bretagne ne réussira pas à s'y faire admettre avant au moins une dizaine d'années.

Il n'est pas nécessaire que la Grande-Bretagne s'assoit durant ce temps, a-t-il dit. On pourrait immédiatement étudier le projet d'un marché commun transatlantique-transpacifique, au sein duquel un certain nombre de pays qui se connaissent déjà très bien pourraient commencer à coopérer.

Verres de Contact
Centre d'Application de
Lentille Cornéenne
Dr FERNAND BELLEMAIRE, M.D.
425 est. Boul Charest
Québec — 529-3694

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

STENO-DACTYLO BILINGUE DEMANDEE

Pour emploi à Loretteville. Salaire selon qualifications. Faire application par écrit au:

CASIER No 149 — L'ACTION
Place Jean-Talon, Québec

Toute information gardée confidentielle.

FUTURES MARIEES l'Action

vous offre un excellent choix de

FAIRE-PARTS
CARTES de RETOUR
CARTES de
REMERCIEMENTS
HAPPENINGS
etc., etc.

Signalez :
522-4771

demandez le
local 36

(Nous
désignons
le Québec
Métropolitain).

Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.

CALENDRIER

MARDI, 10 OCTOBRE 1967

S. François, Borgia, conf.

Demain :
Maternité de la Ste Vierge

SOLEIL : Lever: 6.10
Coucher: 5.33

LUNE : Lever: 3.08
Coucher: 11.38

Les marées de mardi le 10 oct.

Hauts: 12.13 a.m. — 12.32 p.m.

Basses: 7.29 a.m. — 7.16 p.m.

Les marées de mercredi le 11

Hauts: 1.34 a.m. — 1.28 p.m.

Basses: 8.35 a.m. — 8.28 p.m.

PHASES de la LUNE en OCTOBRE

Nouvelle lune le 3, à 3 h. 24 p.m.

Quartier croissant le 10, à 7 h. 11 a.m.

Pleine lune le 16, à 5 h. 11 a.m.

Dernier quartier le 26, à 7 h. 04 a.m.

N.B. — L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.

Entièrement à transistors. Pas de réchauffage.

Même un débutant obtient des tonalités claires, riches, genre professionnel dès le début, en effleurant les touches.

Deux claviers de 44 notes, pédalier de 13 notes, 3 pédales de tonalité, registres à 8 aigus et 5 basses conférant à votre première mélodie un effet "d'orchestre complet".

Très facile à apprendre! Venez à une démonstration gratuite et jouez avant de payer!

C'est bien cela! Un orgue Spiner Hammond facile à jouer - à tonalité de gros orgue - à bas prix incroyable! Hâtez-vous! Nous ne disposons que de peu de ces instruments aux caractéristiques épatantes en spécial, autorisé par HAMMOND et les premiers arrivés seront les premiers servis! Venez dès aujourd'hui - demain sera peut-être trop tard!

* Banc assorti 30.00 extra

Facilités de stationnement

LA CIE

Willis

LIMITÉE

1095, RUE ST-JEAN

PLACE SAINTE-FOY

Ouverture le soir: Place Sainte-Foy, les mardis, jeudis et vendredis. — Rue St-Jean, le vendredi seulement.

524-3573

653-8791